LE PROGRÈS DU SAGUENAY

VOLUME 61 — NO 23

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

CHICOUTIMI, JEUDI 22 JANVIER 1948

IMPRIMEURS ALLIÉS CANADA — Chicoutimi, Lac-St-Jean, Saguenay et Charlevoix

— CALENDRIER —

Le 25 janvier. — Dimanche de la Septuagésime. A la messe sans Gloria, 2e oraison de la Conv. de saint Paul, 3e de saint Pierre. Crédo et dernier évangile In princ. Aux vêpres du dimanche, mémoire de saint Polycarpe, de saint Paul et de saint Pierre.

RETRAITES FERMÉES

Le 22 janvier.—Les Lacordaire.

Le 26 janvier. — Ste-Anne et Saint-Joachim.

Le 29 janvier. — Saint-Joseph d'Alma.

Le 2 février. — Bagotville, Port-Alfred, Grande-Baie et Laterrière.

Chiffres et commentaires

Un ami nous communique deux nouvelles concernant la tenue de Toronto, et ajoute quelques commentaires.

En premier lieu, il s'agit d'une déclaration de ministre protestant, du Rév. T.-G. Perkins de l'Eglise Unie du Canada. Ce ministre a dit: Soixante-quinze pour cent de la population de Toronto "est aussi païenne que ce qu'on pourrait trouver de plus païen au fond de l'Inde ou de l'Afrique".

C'est assez raide, en tout cas, et l'orateur a fait un appel vibrant à l'apostolat des laïques pour visiter et évangéliser ces gens qui n'ont plus de contact avec l'église.

Notre informateur ajoute — et nous ne mettons aucune amertume à rapporter ses réflexions: On aurait pensé en certains endroits que tous les *païens* étaient dans le Québec et que chacun, en Ontario, spécialement à Toronto, était sans péché et avait l'âme blanche comme le lis. Plusieurs de ces gens qui mettent tant de zèle à pervertir l'esprit des jeunes dans le Québec, surtout à Montréal, feraient bien meilleur usage de leurs millions en consacrant leur zèle à la conversion de l'Ontario et de Toronto!

Mettons qu'il y ait un peu de boutade dans ces commentaires, nous croyons que la nouvelle, venant non d'un catholique, non d'un prêtre, mais d'un ministre protestant, valait la peine d'être soulignée à l'attention.

Une autre assertion, de la *Canadian Press* elle aussi, signale que l'Ontario détient le record des divorces.

C'est le Procureur Général ontarien qui annonce cette . . . victoire: 1947, la Cour Supérieure provinciale a accordé 3,936 divorces, contre 3,500 en 1946.

Le rythme n'est pas uniforme: 85 divorces en décembre, 223 en mars! . . . Décembre joue le rôle de frigidaire pour le malheur conjugal, tandis que mars, qui ouvre tant de choses à la vie, provoque un bouillonnement d'énergies séparatrices!

Infortunés que nous sommes si dans notre pays le chancre du divorce continue de se ramifier!

Déplorons la chose sans acrimonie; armons-nous pour la lutte contre ce cancer nouveau genre; surtout, en boutant dehors le divorce de notre province, montrons ce que peut le respect de la loi naturelle et divine pour le bien-être social d'une population.

Toronto la pure, qui se vante qu'on peut, le dimanche, entendre une épingle tomber sur le trottoir, Toronto pourrait peut-être s'aviser de voir si elle n'a pas une poutre dans l'oeil . . .

Ce qui ne doit pas nous empêcher, nous, de réparer nos erreurs et de nous corriger de nos manquements.

Le mal de l'un ne guérit point le mal de l'autre.

C'est l'ordonnance !

Voyons-y...

Sieur Carême approche: il nous arrivera le 11 février, et, la chose est sûre, il n'aura point la réception... du Père Noël.

Tout de même, les catholiques devraient réfléchir et revenir à un peu plus de sérieux; ils devraient se rappeler que les lois, les commandements de l'Eglise ne sont pas des farces, et qu'ils auront à rendre compte de l'observance plus ou moins fidèle de ce que l'Eglise, continuation visible de Jésus-Christ, prescrit à ses membres, au moins avec autant de droit que l'Etat impose les restrictions ou les taxes, que la municipalité fait des règlements, que le droit militaire codifie la vie et la tenue du soldat, que l'autorité d'une ligue impose les lois du jeu de baseball ou de hockey.

Oui! un peu de sérieux sur le point proposé.

Le Carême apporte un programme de jeûne et d'abstinence: prenons donc la chose au sérieux: **Si vous ne faites point pénitence, vous périrez tous**, cela regarde les sensuels, qui en sont rendus à n'être plus capables de retarder telle ou telle satisfaction: qui ont leur heure du petit-coup, de la liqueur attitrée et de vingt autres moyens de développer la sensualité, donc d'aggraver en eux la nécessité de la Pénitence, car, si on ne se mortifie point, si on laisse dominer sa vie par les sens, on périra, que voulez-vous.

Le malheur veut que la vie actuelle, guerre, voyages, chantiers, réceptions, bals, **schedules**, troublent les habitudes et les traditions, et font perdre, à force de se trouver des raisons d'y manquer, à peu près tout prestige à certains commandements de l'Eglise, notamment ceux qui concernent le jeûne et l'abstinence. De plus en plus, à propos de rien, dans bien des foyers on mange de la viande les jours empêchés, sans plus ajouter d'importance à la chose qu'à une bagatelle.

C'est mal, c'est lâche, c'est désastreux comme exemple.

Sans doute, comme une bonne mère, l'Eglise sait faire la part des circonstances: ces années-ci, par exemple, elle multiplie les dispenses à cause des difficultés sans nombre qui champignonnent sur l'après-guerre. Mais, précisément, à ces causes, il importe de réaffirmer la loi, et c'est que Rome fait catégoriquement. Vendredi, l'Action Catholique reproduisait une mise au point dont voici la teneur:

"VATICAN, 16. (BUP). — Un porte-parole du Vatican a souligné que le décret d'hier, annonçant que les catholiques étaient de nouveau dispensés d'observer le jeûne et l'abstinence ne signifiait nullement qu'une telle dispense était automatique. En fait, seuls les évêques sont qualifiés, comme par le passé, pour accorder des dispenses en la matière, dans les cadres de leur diocèse respectif, et selon leur propre jugement. En dehors de telles dispenses particulières, les catholiques du monde entier sont tenus de continuer à observer toutes les périodes de jeûne et d'abstinence prescrites par l'Eglise, et, notamment, de s'abstenir de manger de la viande le vendredi".

Avez-vous bien lu? On affirme la hiérarchie, le droit, le pouvoir de l'épiscopat, et en même temps on met en épingle l'obligation de la loi du jeûne et de l'abstinence.

Sommes-nous de l'Eglise, oui ou non?

Oui! alors, voyons à le prouver par nos actes!

A un militaire qui raillait la loi de l'abstinence sous prétexte que la viande était aussi bonne le vendredi que les autres jours, un prêtre répondit: Capitaine, pourquoi portez-vous cet habit quand un autre serait aussi bon?

—Parce que c'est l'ordonnance, fit le militaire en se gourmant.

—Eh! bien, certains jours, c'est l'ordonnance pour un soldat de Jésus-Christ, de jeûner ou de faire maigre!

Vous avez entendu: C'est l'ordonnance!

Le militaire s'était fait coller les épaules!

ATTENTION:

Du 29 février au 7 mars,

se tiendra

LA SEMAINE DU DIMANCHE

Préparons-la sérieusement:

Il faut raviver

le RESPECT du DIMANCHE.

ST-JOACHIM — Retraite fermée à Val-Racine le 26 JANVIER. — Donner son nom à temps à M. Wilbrod Villeneuve, téléphone 1481 ou à 847 (Val-Racine).

Méditation sur la charité

Le ressort de la paix mondiale

(Par Thomas Greenwood.)

L'aspiration vers la paix est le désir commun des hommes. Qu'il s'agisse de la paix intérieure, de la paix familiale, de la paix sociale ou de la paix mondiale, l'être humain normal a un appetit naturel vers le bonheur qui résulte de l'absence de division, de la réalisation d'une unité à chacun de ces paliers de ses intérêts terrestres.

Pourtant, cette paix que chacun désire n'est pas vue de la même manière par tous. En ce qui concerne plus spécialement la paix mondiale, à voir les moyens préconisés ou employés par les nations qui disent y travailler, on se rend compte qu'une conception plus ou moins fausse de la vraie nature et du vrai ressort de la paix, voile leurs actes en les éloignant de cet etat si désirable, pour les maintenir dans un malaise ou une angoisse qui en sont l'antithèse. Ainsi, la plupart des nations ne veulent la paix qu'à leurs propres conditions: elles se constituent le centre et la fin de l'ordre mondial; et prétendent soumettre le reste des peuples à leur volonté, à leur ordre particulier, aux conditions d'un égoisme qui n'est généralement pas de bon aloi.

Or le problème de la paix n'est pas uniquement d'ordre pratique, mais encore d'ordre théologique. Un ordre exclusivement pratique ne nous donne même pas toujours la paix imparfaite; car il se fait généralement au détriment de certaines valeurs indispensables soit à la paix sociale, soit à la paix des consciences. Le politique sage se devrait donc de méditer sur le véritable ressort de la paix, pour essayer ensuite d'en répandre la connaissance et d'en guider l'application dans les cas concrets qui intéressent le commun des hommes. D'où l'importance du dernier ouvrage très substantiel de Monsieur J.-B. Desrosiers, p.s.s. intitulé "Par Dessus Tout la Charité" (492 pp. Editions de l'Institut Pie XI, Montréal, 1948), qui nous convie justement à cette méditation.

En commentant avec beaucoup de science et d'originalité le traite sur la Charité que saint Thomas nous donne dans la "Somme Théologique", l'éminent moraliste nous montre comment la paix est un effet de la charité, comment elle presuppose la justice, et quelles conditions pratiques elle requiert de la part de ceux qui la désirent. L'ouvrage de M. Desrosiers qui fait suite en quelque sorte à ses deux volumes sur la Justice ("Soyons Justes", Montreal 1945), couvre des horizons plus vastes que la seule question de la paix mondiale. En suivant le plan de saint Thomas et d'autres docteurs et théologiens, il étudie la charité en elle-même, dans son sujet, dans son objet et ses préceptes, dans ses effets, et indirectement dans les actes qui lui sont opposés. Un chapitre sur le don de sagesse qui perfectionne la charité, complète cette remarquable étude. Si chacune de ses parties merite des réflexions profondes, nous nous permettons de ne relever ici que ses considérations sur la paix mondiale.

C'est l'acte d'amour caractérisant la charite, qui produit la paix comme effet. Et il s'agit ici de l'amour visant à un bien véritable quelconque, mais subordonné à Dieu qui est l'objet souverain. Or c'est justement la plénitude du Bien Divin qui, perçu et désiré par les hommes, leur permet d'ordonner leurs aspirations et d'essayer de les réaliser par la mise en oeuvre des vertus. L'unité de ce Bien Souverain garantit pour ainsi dire l'unité de nos aspirations à tous les paliers, c'est-à-dire l'absence de division, c'est-à-dire la paix.

Il est facile de voir ici comment la justice prépare la paix. En effet, cette vertu fait disparaitre les obstacles à la paix, tels que la violation du droit des nations entre elles, la mauvaise distribution du bien commun matériel de l'humanité, enfin l'égoïsme national "qui est incomparablement pire que l'égoïsme individuel". De plus, sur le palier social, la justice commutative, distributive et sociale, élimine le grave danger de revolution qui favorise si bien l'ambition de certains agitateurs internationaux. Les préliminaires étant ainsi faits la chaude influence de l'amour fruit de la charité, vient permettre l'union des nations comme elle permet l'union des coeurs, en effaçant leurs rancoeurs et en cherchant ensemble l'ordre de bien qui est centré sur Dieu même.

L'application de ces considérations générales aux cas concrets qui confrontent aujourd'hui les nations, ne saurait être difficile à saisir. Si les nations les mettaient en pratique, tous nos problèmes angoissants comme ceux de la paix européenne, de l'avenir de la Palestine, de la guerre de Chine, ou de l'opposition idéologique des grandes puissances, s'effaceraient par eux-mêmes. C'est pourquoi nous dit M. Desrosiers, "ceux qui agissent au nom des nations doivent tenir compte de la charité dans les actes très importants qu'ils posent". Puisse sa voix, qui fait écho aux sages enseignements de nos Souverains Pontifes, être entendue par tous ceux qui cherchent à instaurer la paix dans le monde.

L. Latraverse meurt asphyxié dans sa maison

Samedi dernier, le 17, décédait dans des circonstances tout à fait tragiques, un citoyen des mieux connus et des plus estimés d'Arvida, M. R.-Lucien Latraverse, acheteur adjoint de l'Aluminum Company.

M. Latraverse reposait au premier étage de sa demeure lorsque le feu éclata soudain au rez-de-chaussée. M. Latraverse s'aperçut trop tard au danger qu'il courait, il fut suffoqué par la fumée et la chaleur intenses avant de parvenir à une fenêtre d'où il aurait pu alerte facilement les voisins.

Cet accident plongea dans la stupeur tous les citoyens d'Arvida qui avaient connu et appris à estimer pour sa grande charité, son devouement inlassable et son entrain qui ne se démentait jamais, M. Lucien Latraverse.

M. Latraverse était âgé de 55 ans et 6 mois etant né le 18 juin 1892 à Sorel. Il fit un cours commercial au collège de Sorel et son cours classique aux collèges Sainte-Marie et Loyola, de Montréal. Lorsqu'il vint à Arvida, soit en 1926, il quittait Ottawa ou il travaillait pour le gouvernement fédéral. Outre son emploi à l'Aluminum, M. Latraverse avait accepté celui de secrétaire des commissaires d'écoles d'Arvida. Il s'y consacra corps et âme durant 16 ans soit de 1927 à 1943. Il était également depuis 1929, membre du Conseil 1246 des Chevaliers de Colomb. Il fut aussi l'instigateur, avec le regretté Bob Morrison et M. Reg. Snow, des premiers clubs de hockey d'Arvida; l'Arvida jr et l'interdépartemental "construction".

Lui survivent, son épouse, née Ida Lévesque, son fils M. Roger Latraverse, du département des propriétés de l'Aluminum et sa soeur Mme J.-Ch. Prieur, de Montréal. Ses funérailles ont eu lieu mardi dernier en l'église Sainte-Thérèse d'Arvida en presence de nombreuses délégations de corps publics, de l'Aluminum Company et de sociétés ainsi que de nombreux parents et amis.

Le Progrès prie les membres de la famille Latraverse d'accepter ses plus sincères condoléances.

Campagne à Roberval

La Chambre de Commerce de Roberval va entreprendre bientôt une campagne pour obtenir la distribution de la poste le dimanche et les jours de fête dans les bureaux de poste. Cette question sera soumise à l'assemblée du Conseil économique qui se tiendra cet après-midi, à Port-Alfred.

Résolution de l'U. C. F.

Après avoir pris connaissance de la campagne que poursuit M. René Chalout en faveur d'un drapeau pour la Province de Québec, l'Union Catholique des Fermières (U. C.F.) sous la présidence de Mme Philippe Lapointe, d'Hébertville, Lac Saint-Jean, appuie cette campagne. De plus, elle sollicite M. le Premier Ministre de considérer cette campagne comme pressante afin que les Canadiens de la province de Québec puissent à leur tour faire valoir leur fierté d'appartenir à la plus belle des provinces du plus beau des pays.

Le centenaire du couvent de la B.-St-Paul

LES VIEUX DOCUMENTS

Un appel du Comité

Le Couvent de la Baie Saint-Paul compte cette année un siècle d'existence. Il y aura en effet, le 12 juillet prochain, cent ans que sont arrivées à la Baie Saint-Paul les trois religieuses de la Congrégation de Notre-Dame qui venaient y prendre la charge des classes et y fonder un pensionnat, répondant ainsi au voeu de la population et aux requêtes répétées de Messire Marc Chauvin, curé de la paroisse.

L'histoire de ce siècle écoule, pour modeste qu'elle soit, ne manque pas de charme ni d'intérêt; on se propose de la reconstituer à l'occasion du centenaire que l'on fêtera à l'été. C'est l'histoire de nos aieules et de nos mères, c'est un peu l'histoire de notre petite patrie.

Certes, les annales du Couvent sont riches de détails, mais elles ne disent pas tout, et une décade malheureusement est introuvable. Nous avons pensé de faire un appel aux familles de la Baie Saint-Paul, à toutes celles dont quelque membre, autrefois, fréquenta le Couvent, surtout dans la période qui va de 1848 à 1900, pour nous fournir ce qu'elles pourraient encore conserver de documents: vieux cahiers de devoirs, programmes ou comptes-rendus de séances, diplômes, lettres, portraits, extraits de journaux mentionnant quelque événement passé au Couvent.

Qu'on fouille donc dans les vieux papiers et les vieux albums, qu'on nous apporte ce qu'on ne tiendrait pas à conserver, qu'on nous prête ce que l'on tiendrait à garder.

On rendrait ainsi un grand service au

COMITE DU CENTENAIRE
Couvent de la Baie Saint-Paul
Charlevoix.

Avantages offerts à ceux qui veulent se construire

Brillant fait exposé vendredi soir par M. Emile Raymond, gérant de Québec de la Société Centrale d'Hypothèques et Logement. — Des prêts de 80% et même de 100%. — Quelques lacunes à combler.

Vendredi soir, à l'hôtel de ville, sous les auspices de la Chambre de Commerce aînée de Chicoutimi, se tenait une assemblée où toute la population avait été invitée à venir entendre M. Emile Raymond, gérant de Québec de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. Quelques centaines de personnes avaient répondu à l'appel, parmi lesquelles on remarquait le président de la Chambre de Commerce, messieurs les échevins Lorenzo Genest, François Paradis, Jean Pelletier, Eugène et Joseph Tremblay, le gérant municipal M. David Clerk, le greffier M. Gaston Carrier, un bon nombre d'industriels et d'hommes d'affaires et des journalistes.

Le conférencier fut présenté et remercié par M. Gaston Tremblay, président de la Chambre de Commerce.

Ce dernier, après le préambule d'usage, entra rapidement dans son sujet, fut très intéressant et très bien écouté. Il fit l'historique de la Société dont il est le représentant et donna les grandes lignes de la procédure à suivre pour profiter des avantages qu'elle offre à ceux qui veulent se construire un logement et les services qu'elle offre en son domaine.

L'organisme a été fondé en 1946. Il administre maintenant l'ensemble des constructions érigées par les compagnies Wartime Housing et Housing Enterprises, en général et accorde des prêts: 1o— à ceux qui érigent une maison à un seul logement et ce, jusqu'à 100% de l'évaluation; 2o à ceux qui en construisent à plusieurs logements, même aux propriétaires de conciergeries ou maisons à appartements, mais ici, à concurrence de 80% de l'évaluation seulement. L'évaluation comprend les bâtisses et le terrain. L'intérêt est de 4½%. On ne prête pas pour aider en d'autres travaux de construction que ceux de logement.

Tout de même, les compagnies minières peuvent obtenir un prêt pour s'aider à loger leurs ouvriers, les fermiers, pour améliorer leur situation parfois; un propriétaire quelconque, pour agrandir ses immeubles en vue de loger plus de monde.

La Société offre encore un service de recherches et de statistiques quant à la question du logement. De même, elle organise ce qu'elle appelle des concours de logement ou de plans, etc.

Les prêts sont généralmeent remboursables en 20 ans, parfois en 25, très rarement à plus longue échéance. Pour en obtenir un, il faut d'abord s'adresser à une compagnie d'assurance, qui transmet la demande à la Société et les deux agissent alors de concert. Quand on s'est vu refuser un prêt, par une compagnie d'assurance, on peut s'adresser à une seconde. Après un troisième refus, on est accueilli à la Société même.

Il arrive que la Société prête à des groupes, des associations de constructeurs. Ainsi, à Desbiens, 10 propriétaires se sont entendus pour se construire, en corvée, chacun leur foyer et ils ont obtenu l'argent voulu. Il y a des projets plus ou moins similaires à Jonquière, à Naudville et autres centres de notre région.

Après les explications données par le conférencier qui, en passant, connait bien la question, on procéda à un forum où ce monsieur sut fort bien répondre à toutes les questions.

Il ressort tout de même de ce forum — à ce que nous avons remarque — 1o que la loi qui régit cet organisme n'est pas complète, qu'on est même encore à étudier de nombreux points que le constructeur aimerait bien voir élucidés et qui l'aideraient considérablement; 2o— que les compagnies d'assurance ne semblent pas organisées pour répondre rapidement aux demandes de prêts (on pourrait ici montrer des cas patents de négligences ou d'erreurs commises par des agents incompétents; 3o— que les emprunteurs de la région ne semblent pas à date avoir été heureux dans leurs tractations avec la Société ou les compagnies d'assurance.

En terminant, M. Raymond affirme qu'il prend note des doléances qu'on vient de lui exposer et qu'il s'efforcera de faire donner satisfaction aux intéressés dès son retour à son bureau de Québec.

Il recommande à n'importe qui de s'adresser à lui, (au Palais Montcalm, à Québec) en vue d'obtenir tout renseignement qu'on croirait utile ou tout redressement de ce qu'on croirait une anomalie dans un service quelconque qui est du ressort de la Société d'Hypothèques et de Logement.

Un octroi bienvenu

L'Honorable Antonio Talbot accorde un octroi de $2,000.00 aux producteurs de patates de Shipshaw.

Afin de promouvoir et d'encourager davantage la production et la vente de pommes de terre de haute qualité au point de vue semence et consommation, le Ministere de l'Agriculture, à la demande de l'Honorable Antonio Talbot, vient de consentir un octroi de $2,000.00 au Syndicat Coopératif des producteurs de patate de Shipshaw.

L'organisation que possède la région dans ce domaine, est unique dans la province, et même au Canada. En effet, on trouve aux Etats-Unis et dans les Provinces Maritimes, des entrepôts de patates, mais aucun n'a été construit à l'endroit même de la consommation.

Cette organisation, quoique jeune, rend d'immenses services aux producteurs. En l'encourageant, le Ministère de l'Agriculture rend service à tout un groupe d'agriculteurs, qui, de plus en plus, tentent de spécialiser leurs fermes dans ce genre de culture.

Au cours de l'automne dernier, ce syndicat a recueilli chez ses membres au delà de 36,000 sacs de patates. Près de 50% du produit à date est vendu aux prix du marché.

Il va sans dire que si cette production massive avait été lancée sur le marché, faute d'entrepôt l'automne dernier, les prix obtenus par les producteurs auraient été très bas. Grâce à l'entreposage, la production est écoulée petit à petit suivant les demandes, avec le résultat que les producteurs obtiennent pour leur produit, le prix reel du marché.

A. Gaudreault maire à Milot

Lors de ses premières élections comme municipalité, la paroisse de Saint-Ludger-de-Milot a élu comme maire M. Arthur Gaudreault, qui a obtenu une majorité de 31 voix sur M. Gérard Pedneault. Les conseillers choisis au cours du même scrutin furent MM. Adélard Brassard, Albert Simard, Onésime Patry et Edmour Voyer. On sait que MM. Vilmond Cauchon et Thomas Simard avaient été élus par acclamation lors de la mise en nomination. 149 contribuables se sont prévalu de leur droit de vote lundi.

Les Chevaliers à l'Orphelinat Saint-Frs-Régis

Les Chevaliers de Colomb de Chicoutimi ont fait passer de belles heures de détente et de plaisir aux enfants de l'Orphelinat des Frères de Saint-Frs-Régis, au cours d'une fête qui se déroulait dimanche à cette institution. En effet, les Chevaliers remirent à chacun des élèves et aux membres de la maison un cadeau de belle valeur qui fut fort apprécié de tous. Son Excellence Mgr Melançon avait bien voulu accompagner les Chevaliers à cette agréable réunion qui groupait, en outre de M. Paul-Edmond, député, du frère Joseph, directeur, et de M. Eloi Côté, Grand Chevalier, un grand nombre d'industriels et de commerçants de Chicoutimi et de la Baie. Le R. F. Joseph présenta les hommages de la communauté à Son Excellence et de courtes allocutions furent prononcées par Mgr l'Evêque, M. Paul-Edmond Gagnon, M. le chanoine Gaudreault et M. Eloi Côté. La fête se termina par un banquet servi au réfectoire de l'Orphelinat. Encore là, de brefs discours furent prononcés par plusieurs personnes, dont Son Excellence, et des amis de la maison. Les élèves adressèrent leurs remerciements par la voix de leur fanfare qui exécuta quelques pièces très appréciées de l'assistance.

Réception de l'Alcan aux journalistes

Les autorités de l'Aluminum Company ont reçu avec une cordialité vraiment exceptionnelle les membres de la presse de notre région, lundi soir, au Saguenay Inn. Dans son allocution de bienvenue, pendant le banquet qui suivit la réception, M. P.-H. Skelton, gérant des usines d'Arvida, remercia tous les journalistes de leur collaboration et exprima le souhait de voir bientôt s'organiser un journal quotidien au Saguenay, en affirmant que l'Aluminum sera toujours prête à accorder son appui à une telle initiative. Le Club des Journalistes, par la voix de son président, M. Lucien Lemay, profita de l'occasion pour offrir ses meilleurs souhaits à M. J.-G. Lamontagne qui nous quittera en mars prochain pour Montréal, où il occupera la fonction de directeur général de l'Association professionnelle des Industriels. Après l'exécution de quelques chansons du répertoire canadien, les journalistes terminèrent la soirée dans une atmosphère de franche gaieté, teinte quelquefois d'un humour caractéristique aux gens de la presse.

Faits et gestes

Les Agences catholiques de nouvelles nous apprenaient récemment que le nombre des intellectuels catholiques grandit au Japon. A l'Université *Sophia* de Tokio, on compte un catholique sur huit étudiants. Nombreuses sont les conversions, et dernièrement, on baptisa 17 convertis dans la chapelle de l'Université.

* * *

Le séminaire éthiopien de Rome, vide durant la guerre, se repeuple tranquillement. Récemment, neuf séminaristes arrivaient d'Addis-Abéba, pour faire leurs études théologiques.

* * *

Mlle Catherine Teuseh vient d'être nommée ministre de l'Education dans le gouvernement de Westphalie.

Institutrice de carrière, elle occupa plusieurs présidences d'oeuvres sociales et éducationnelles. Elle joua un grand rôle dans le parti catholique du Centre.

Mlle Teuseh a 58 ans.

* * *

A Tokio, Courtney, un soldat américain diplômé de l'Université Notre-Dame, décide de rester là-bas pour se donner aux missions.

Il va commencer huit ans d'études dans un séminaire de Tokio, en vue de se faire ordonner prêtre, et de rester missionnaire au Japon pour "gagner de nouvelles âmes à Dieu".

* * *

L'ex-roi Michel de Roumanie, de Lausanne où il séjournait, a laissé faire une mise au point en expliquant que s'il ne paraissait pas pressé de rencontrer la princesse Anne, c'était afin de ne pas risquer de faire croire que son abdication n'était qu'une affaire d'amour, tandis, qu'en réalité, elle n'est qu'une question politique.

L'explication veut ce qu'elle vaut, mais Henri IV aurait peut-être dit, en pareille occurence: marier la princesse Anne vaut bien un royaume.

* * *

M. le ministre Laurent Barré, à un déjeuner du Club Renaissance, le 12 janvier, a rêvé que le crédit agricole fonctionnait à merveille, malgré le bonjour pessimiste qui avait salué sa naissance.

Jusqu'aujourd'hui, dit le ministre, les cultivateurs ont remboursé 17 millions, même avant échéance pour la moitié de ces remboursements.

Le gouvernement n'a encore perdu que $150,00.

Vingt-six mille cultivateurs se sont prévalus de l'avantage; notons que dix mille au moins d'entre eux passaient par une crise financière désespérée.

Le crédit agricole leur a permis d'en sortir et de . . . rester sur la terre.

* * *

M. Saint-Laurent s'est indigné de la cupidité des profiteurs-exploiteurs qui haussent les prix à un degré incroyable. "Il faut trouver moyen de les mettre à la raison", a conclu le ministre, et personne ne niera qu'il a lui-même raison.

* * *

Le projet d'élections fédérales générales a mis le nez à la fenêtre . . . comme les marmottes au soleil du printemps; mais, il parait être rentré dans son trou, pour attendre le printemps politique!

* * *

A l'University College de Toronto, on institue un laboratoire de phonétique pratique pour les étudiants.

On sait que le département du français, à cette université, est sous la direction de M. Jeanneret.

M. Joliat, de la même université, aura charge du nouveau laboratoire.

Construction d'un couvent à Bagotville au printemps

Les difficultés survenues au cours des derniers mois qui ont retardé l'exécution de ce projet sont maintenant disparues et les travaux devraient commencer dès le printemps. — Diverses nouvelles de la Baie.

BAGOTVILLE (D.N.C.)

Nous apprenons de bonne part que la construction du couvent pour les filles, à Bagotville, sera commencée dès le printemps prochain. Un octroi de $200,000.00 est déjà accordé pour l'érection de cette maison d'éducation. Certaines difficultés ont déjà retardé de plusieurs mois la construction de ce couvent, à savoir: 1o le coût, beaucoup plus élevé que l'octroi accordé pour ce couvent de 24 classes, d'après les plans des architectes. 2o le besoin disponible pour l'emplacement semblait trop petit pour la construction projetée seront réglées probablement avant la fin du mois de janvier et toute la population de Bagotville souhaite d'avoir une maison d'enseignement convenable pour l'éducation des jeunes filles, dès cette année.

CONSTRUCTION D'UN ARENA. — On apprend qu'un aréna sera construit à Bagotville l'été prochain. Un groupe, formé des personnages les plus importants de Bagotville, se serait assemblé et aurait trouve, dès leur première réunion, des moyens presque magiques pour se procurer les fonds nécessaires pour défrayer les frais de cette construction.

EXPOSITION DE PEINTURES. — L'exposition de peintures, qui a eu lieu du 11 au 18 janvier, dans la grande salle du Collège à Port-Alfred, fut un succès.

Une bonne partie de la population de la Baie des Ha! Ha! et bon nombre de gens, venus des autres villes de la région ont contemplé avec plaisir, près de 300 tableaux peints par nos artistes canadiens, soit des oeuvres de 60 artistes peintres canadiens.

M. René Bergeron, bien connu dans toute la région, fut le conférencier invité pour la clôture de cette exposition. Il ne manqua pas d'intéresser fortement le public par une conférence très artistique, intitulée: "Les Beaux Arts et la vie". Cette exposition fut encore une des belles initiatives de la société St-Jean-Baptiste.

Grand rôle de la psychologie en orientation

Le Club Richelieu de Chicoutimi a tenu sa réunion hebdomadaire lundi midi, à l'hôtel Champlain, sous la présidence de M. J.-G. Lamontagne, qui dirigea l'assemblée en l'absence de M. Jean Angers, présentement au congrès de la Société des Clubs Richelieu, à Ottawa. La causerie-éclair fut prononcée par M. Roméo Crevier et le conférencier invité était M. Armand Gauthier, docteur en pédagogie, directeur des études à Arvida, qui fut présenté par M. J.-G. Lamontagne. En des termes choisis, M. Gauthier traita du rôle prépondérant joue par la psychologie en orientation. Il a d'abord donné une définition de l'orienttaion, cette science qui, dit-il, consiste à trouver une carrière à l'enfant, à l'y préparer, à l'aider ensuite à y avoir accès et à le faire progresser dans cette voie. Après avoir mis en lumière le rôle de l'orienteur et les qualités qu'il doit posséder pour bien accomplir son travail, M. Gauthier termina en expliquant le processus à suivre pour l'orientation et les tests dans la pratique. Le conférencier fut remercié par Me Louis-René Lagacé.

Conférences de Mmes R. Gagnon et Lamontagne

C'est dimanche soir le 25 janvier, de 7 h. à 7 h. et quart, que les auditeurs du poste CKRS de Jonquière auront le plaisir d'entendre Mme Raoul Gagnon qui parlera d'un sujet intéressant toutes les dames et les jeunes filles qui font partie des Cercles Sainte-Jeanne d'Arc du diocèse.

Le lundi 26 janvier, de 10 h. moins quart à 10 h. du soir, les auditeurs du poste CBJ auront le plaisir d'entendre Mme J.-G. Lamontgane qui parlera sous les auspices des Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne-d'Arc, sur un sujet intéressant toutes les dames et les jeunes filles faisant partie des cercles Sainte-Jeanne d'Arc du diocèse.

La poste à la R.-du-Moulin

On prie la population de la Rivière-du-Moulin de remarquer que le nouveau bureau de poste de l'endroit émet maintenant des mandats et des bons de poste.

Octroi de $60,000 pour une centrale de lait

On a communiqué jeudi, à l'assemblée de la Coopérative Agricole de Chicoutimi, l'annonce que sur les instances de l'honorable Antonio Talbot, l'honorable ministre Laurent Barré accordait un octroi de $60,000 à la Coopérative Agricole de Chicoutimi pour l'établissement de la centrale du lait.

Carnet mondain

M. et Mme Noël Harvey annoncent à leurs parents et amis la naissance d'une fille le 10 janvier et baptisée le même jour, sous les prénoms de Marie-Thérèse-Jacqueline. Parrain, M. Louis-Philippe Harvey; marraine, Mlle Jacqueline Savard, oncle et tante de l'enfant, Porteuse, Mme Léopold Harvey, tante de l'enfant.

—o—

Madame Jos. Rossignol et Mlle Mathilde Rossignol sont de retour à Chicoutimi, après un bref séjour à Québec.

—o—

Mademoiselle Germaine Garon est partie lundi soir pour Toronto où elle séjournera un mois.

—o—

Mesdemoiselles Esther et Marie Dugal ont passé la fin de semaine à Montréal où elles ont assisté au récital de l'Entraide des élèves de l'école Auguste Descarries, qui a eu lieu au Gésu, sous la présidence de M. Vincent Dupuis, auquel prenait part leur sœur, Mlle Madeleine Dugal en jouant deux pièces de Lizt "Au bord d'une source" et "2e Rhapsodie hongroise".

—o—

NAISSANCES

M. et Mme Léopold Castonguay, née Blandine Bédard, de Saint-Félicien, annoncent la naissance de leur fille Régine, née et baptisée le 11 janvier. Parrain et marraine: M. et Mme François Castonguay, grands-parents de l'enfant Porteuse: Mme Léo Coulombe, tante de l'enfant.

—o—

Dimanche, le 11 janvier, en la chapelle de l'hôpital Notre-Dame à Montréal, a été baptisée Marie-Céline-Juliette, enfant de M. Gérard Corriveau, I.M., et de Madame Corriveau, née Marie-Paule Tremblay. Parrain, Rev. Père Laurent Tremblay, O.M.I., marraine, Mlle Juliette Corriveau, de New-York. Porteuse, Mlle Françoise Tremblay, tante de l'enfant.

GAGNEZ DE L'ARGENT A DOMICILE

Faites de l'argent à temps complet ou partiel. Apprenez à faire des bonbons à la maison et gagnez tout en apprenant. Cours par correspondance. Institut National de Confiserie Enrg., Bureau de Poste Delorimier, Case 152, Montréal.

Ce fut un beau concert

Le Cercle Musical nous a donné un beau concert, dimanche soir.

Harrell a fait honneur à ce qu'on disait de lui et nous a laissés encore plus convaincus des beautés de la musique vocale.

Son programme était bien agencé: du Massenet, du Mozart, du Moscagni, du Verdi et du Berlioz dans les deux premières parties. Les dernières sacrifiaient plus au populaire, mais la diction, impeccable, surnaturalisait pour ainsi dire le tout, et faisait de chaque exécution un succès artistique.

Timbre riche, souplesse et puissance, intelligence des textes, émotions sincères: Harrell possède tout cela et ne s'en montre pas avare, il en fait jouir son auditoire. Dans le genre grave comme dans le style d'une *Puce gentille*, notre baryton sait rester artiste.

Or, comme ce sont des artistes que nous désirons rencontrer aux concerts, nous sommes retournés heureux, charmés de l'audition de dimanche, et particulièrement reconnaissants au *Cercle Musical*.

Les promoteurs, devant la foule qui remplissaient la salle, ont dû se sentir encouragés dans leur initiative de nous faire jouir, eux aussi, des beaux-arts à Chicoutimi.

M. Paul Berl s'est très bien acquittée de la tâche d'accompagner discrètement mais judicieusement le grand artiste.

ESTELLE.

M. R. Ouellet vice-président

Monsieur Roland Ouellet, Président du Local de Chicoutimi-Centre, du Syndicat National des Employés de l'Aluminium d'Arvida, a été élu Vice-président du Syndicat, mercredi dernier, lors de l'assemblée du Conseil Syndical.

Monsieur Ouellet remplace à ce poste monsieur Marcel Laliberté, qui a donné sa démission après son élection au Comité de Finances.

Comme la constitution prévoit que les membres de l'Exécutif ne doivent pas faire partie du Comité de Finances, Monsieur Marcel Laliberté a préféré conserver ses fonctions à ce Comité plutôt que de rester dans l'Exécutif.

On fête un septuagénaire

JONQUIERE (D.N.C.)

A l'occasion du 71e anniversaire de naissance de M. Pitre Tremblay, domicilié à St-Charles, une belle réception fut donnée en son honneur le 4 janvier dernier, à la demeure de sa fille, Mme Pierre Morin, de Jonquière-Nord. Le héros de la fête a reçu un magnifique cadeau en témoignage d'estime et de vénération. Etaient présents à cette réunion de famille: M. et Mme Edmond Poirier, de Jonquière; M. et Mme Arthur Tremblay, de Jonquière, M. et Mme Cléus Bolduc, M. et Mme Roméo Girard, de St-Nazaire, M. et Mme Philippe Bouchard, M. et Mme Joseph Morin, M. et Mme René Tremblay, de St-Charles, M. et Mme Lorenzo Tremblay, M. et Mme Henri Savard, de Jonquière, Mlle Claudia Poirier, M. et Mme Joseph Bergeron, et beaucoup dont les noms nous échappent. Tous se sont séparés enchantés de cette fête qui était une surprise pour le septuagénaire.

Nous adressons à M. Tremblay nos voeux de bonheur et de longue vie.

SPORT

Les Aigles et les As vainqueurs

Pendant que les Volants triomphaient à Chicoutimi dimanche, les As de Jonquière profitaient de la défaite des Castors pour s'approcher à 6 points de la première position en imposant un échec de 4-3 aux Elans de Port-Alfred qui perdaient ainsi leur troisième partie consécutive par la marge d'un seul point. Les As prirent une avance de trois points dans les deux premières périodes grâce à des points d'Abram (2), Plante et Laventure, avance que les Elans tentèrent de combler dans la session finale, mais en vain car la défense des As accorda une protection adéquate au cerbère Ménard qui fut une fois de plus très brillant dans sa cage. Roger Beaudoin participa aux trois points des siens pour augmenter son avance en tête des compteurs.

Dans la soirée, les Tigres d'Arvida voyaient leur série de victoires s'arrêter à deux par suite de leur revers de 6-2 subi contre les Aigles de Saint-Joseph-d'Alma qui se trouvaient ainsi à diminuer à 3 points la marge qui les séparait des Volants et de la 3e place. M. Scullion, Coulombe, Smith et Girard ont brillé particulièrement pour les vainqueurs. Savard et Desbiens ont compté les points des perdants.

SOMMAIRES

AS vs ELANS

Première période

1—As: Abram (Sarda) 9.42
2—Elans: McLean (Beaudoin - Gobeil) 12.10
3—As: Plante (Boisvert) 18.31
Punitions: Loiselle, Despelteau.

Deuxième période

4—As: Abram 3.36
5—Elans: Beaudoin (McLean) 13.37
6—As: Laventure (Breault) 17.56
Punitions: Truchon, Simard.

Troisième période

Abram.
7—Elans: Beaudoin (McLean - Rancourt) 2.20
Punition: Proulx.

ALMA vs ARVIDA

Première période

1—Alma: Coulombe (Girard) 4.55
2—Alma: Smith (Gaudreault - Girard) 13.35
Aucune punition.

Deuxième période

3—Alma: Lacroix 8.44
4—Alma: G. Lamirande (Smith - Coulombe) 12.35
5—Alma: M. Scullion (Roberts) 16.51
6—Arvida: Desbiens (Aubut - Gagnon) 17.30
Aucune punition.

Troisième période

7—Alma: M. Scullion (St-Pierre) 0.57
8—Arvida: Savard (Boileau - Perreault) 14.25
Punitions: Dufour, Roberts (2).

L'habitation à St-Jos. d'Alma

Il est fortement question qu'une coopérative d'habitation se fonde prochainement à Saint-Joseph d'Alma. Une assemblée préliminaire à ce sujet fut tenue hier soir, à 8 heures, à l'hôtel de ville.



NESTOR CHAYRES PRÉSENTE

Vendredi, le 23 janvier
CBJ — 8 à 9 p.m.

Concert Symphonique "Pop"

de l'Orchestre Symphonique de Toronto
PAUL SCHERMAN
chef d'orchestre
NESTOR CHAYRES, ténor
Artiste invité

5-8-4F

Feu dame Hippolyte Tremblay

Vendredi, le 16, une foule considérable se pressait à la Cathédrale pour rendre les derniers hommages à Mme Flavie Bergeron, en secondes noces dame Hippolyte Tremblay, en première noces dame Isidore Gauthier, de la Rivière-du-Moulin.

La défunte était âgée de 86 ans, et sa mort éprouve une des familles les plus connues et des plus estimées de Chicoutimi.

M. l'abbé C. Carrier présida à la levée du corps et M. le chanoine S. Kéroack, chanta le service, assisté de M. les abbés Carrier et Dussault comme diacre et sous-diacres.

Assistaient au choeur: M. le chanoine J.-E. Duchesne et M. Eugène Tremblay, procureur du Séminaire.

Les porteurs étaient les petits-fils de la défunte, Messieurs Isidore, Montcalm Gauthier, docteur médecin de St-Coeur-de-Marie, MM. Edgar, Louis, Maurice, Georges, Ernest Gauthier. Quatre dames de Sainte-Anne portaient les coins du poêle: Mmes Ernest Lapointe, Onés. Lévesque, de Port-Alfred, Geo. Lapointe et Victor Blackburn.

Monsieur Isidore Gauthier, accompagné de plusieurs parents, conduisait le deuil.

Madame Tremblay était une de ces femmes de bien, admirable à qui l'histoire de notre pays sait faire grand honneur. Si l'on regarde la tâche qu'elle a accomplie, on doit répétée d'elle la parole qu'un brave canadien disait de sa défunte: elle a fait un beau règne.

Notre journal prie M. Gauthier et sa famille, toutes les personnes éprouvées par cette mort, de vouloir bien croire à sa profonde sympathie.

Funérailles de M. Armand Duperré

Hier, à midi, service de M. Armand Duperré, de Chicoutimi, décédé le 18 janvier, à l'âge de 64 ans.

Il était l'époux de dame Alida Laforge.

M. le chan. S. Kéroack, a fait la levée du corps, et M. l'abbé Clement Lavoie, du Séminaire a chanté le service, MM. les abbés M. Dussault et Marcel Gauthier agissant comme diacre et sous-diacre.

Au choeur, M. le chanoine S. Kéroack.

Un grand nombre de parents et d'amis étaient venus lui rendre les derniers devoirs.

Dirigeaient le deuil, Madame Duperé, Mlles Dupere: Armande et Raymonde; ses soeurs: Mme Marcel Côté (Elise), Mme Chs Corneau (Marie-Anne), Mme Edouard Brassard (Marie-Jeanne); ses beaux-frères: MM. Marcel Côté, Charles Corneau, Marcel Laforge; ses belles-soeurs, Mme Aimé Savard; ses neveux et nièces: M. et Mme Rene Duperré, M. Robert Côté, M. Paul-Armand Côté, M. Louis Tremblay, M. Henri Brassard, M. et Mme Léonce Savard, M. et Mme Gérard Tremblay, M. et Mme Arthur Bolduc, Mme Ls-Geo. Bouchard; ses cousins et cousines: M. et Mme Israël Laforge (Arvida), M. et Mme Eugène Latorge, Mme Frs Bouchard (St-Jean l'Evangéliste).

Dans le cortège: M. Willie Dufour, Mme David Larouche, M. Philippe Larouche, M. Jos.-P. Bergeron (Jonquière), M. Henry Côté (St-Honoré), M. Jos. Simard, maire de St-Honoré, Mtre Chs-Ed. Chayer, M. Jos. Dandurand, M. R.-R. Grenon, M. Philippe Casgrain, M. René Casgrain, M. Almanzor Villeneuve, M. Wilfrid Dugal, L.-P. Girard, avocat, Sunday Bouchard, deux Soeurs de l'Immaculée-Conception, M. Jean-Paul Lapointe, M. Léonard Claveau, M. Robert Claveau, D. M., M. Edmond-Louis Simard, M. Rosaire Savard, M. Gérard Larouche, M. Augustin Girard, Jean-Paul Girard, et grand nombre d'autres.

Prière aux familles en deuil de recevoir l'assurance de la profonde sympathie de notre journal.

Lac-Bouchette

LAC-BOUCHETTE (D.N.C.)

NAISSANCES — M. et Mme Laurent Fortin (née Yvette Savard) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé le 16 janvier sous les prénoms de Joseph-Laurent-Gilles. Parrain et marraine: M. et Mme William Savard oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Marie-Joseph Savard tante.

Fut baptisée aussi Marie-Thérèse-Ginette, enfant de M. et Mme Charles-Henri Cloutier (née Antoinette Julien).

Parrain: M. Paul-René Cloutier. Marraine: Mlle Thérèse Julien tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Cécile Cloutier.

A M. et Mme Gérard Tremblay (née Jeanne McLeod autrefois de Chicoutimi) est née une fille décédée le lendemain.

Nos sincères condoléances.

NOTES SOCIALES — Mlle Brigitte Fortin de Lac Long était de passage au Lac dimanche dernier.

M. Welley Marte qui travaille vers St-François-de-Sales est venu passer le dimanche dans sa famille.

M. William Savard qui était hospitalisé à Québec depuis quelques semaines est de retour au Lac, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. Paul Paradis est allé à Roberval pour affaires mercredi dernier, il a aussi rendu visite à son beau-frère et belle-soeur M. et Mme Phil Gaudreault.

M. et Mme Lucien Fillion actuellement à Windigo sont venus au Lac la semaine dernière.

Mlle Thérèse Drolet est de retour d'une promenade à Hébertville où elle a rendu visite à une amie.

M. et Mme Guy Desbiens d'Arvida sont en visite chez Mme Raoul Desbiens.

Lettre d'Ottawa

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 22. — Fontaine, je ne boirai pas de ton eau. Voilà, s'il faut en croire ce qu'on est convenu d'appeler la sagesse des nations, ce qu'on ne doit jamais dire. Le gouvernement fédéral l'apprend à ses dépens. N'a-t-il pas affirmé, et plus souvent que la prudence l'eût autorisé, qu'il ne rétablirait pas un contrôle partiel des prix? C'est ce qu'il vient précisément de faire. Il rétablit les contrôles sur certaines denrées, maintient ses pouvoirs de régie durant au moins un an et s'apprête, bien modérément sans doute, à sévir contre les accapareurs et les exploiteurs.

Après avoir soutenu et défendu la politique du gouvernement fédéral en ces matières, le correspondant parlementaire de *La Presse* à Ottawa jubile et lance des cris victorieux. Il écrit (16 janvier 1948): "C'est officiel: le contrôle des prix sera rétabli sur celles des denrées essentielles dont le cours avait atteint des niveaux fantastiques depuis quelques semaines. Cela fera entendre raison aux accapareurs qui étaient tentés d'exploiter le public. Car le gouvernement fédéral annonce son intention de conserver au moins une année encore le pouvoir d'intervenir, comme il vient de le faire dans le cas de la viande et du beurre, chaque fois que le prix d'une denrée de grande consommation dépassera les limites du raisonnable".

Les fameuses limites du raisonnable laissent une belle marge aux agioteurs. Car, en ces temps d'inflation, qu'est-ce qui est raisonnable? Qu'est-ce qui ne l'est pas? Comment, avec ces normes élastiques, qui peuvent s'étendre et se contracter à volonté, selon les intérêts des amis et des soutiens du pouvoir ou du parti, comment sévir contre ceux qui ont profité abusivement des circonstances pour accumuler des stocks et les vendre ensuite au public à des prix exorbitants? De telles expressions démontrent bien la faiblesse d'une politique indécise, floue, d'une politique de poudre aux yeux.

Par ces demi-mesures le gouvernement n'en admet pas moins la faillite de sa politique commerciale. Au début de la première session de 1947, il proclamait sa croyance en la liberté de l'entreprise et il annonçais la levée des contrôles. Et au commencement de la session de décembre 1947 il annonçait l'intention de surveiller le niveau des prix! Après avoir désorganisé les services susceptibles d'exercer la surveillance de l'économie nationale, il les rétablit à moitié. Le gouvernement ne sait ni ce qu'il veut ni où il va. Il administre au petit bonheur, de mois en mois. Il n'a aucun plan défini, aucun programme mûrement étudié. Il passe de l'économie dirigée à l'économie libre, pour revenir ensuite à une économie partiellement dirigée. C'est l'absolu désordre. Le désordre dans les esprits et dans les actes.

Il y a une quinzaine de jours, ainsi que nous le notions la semaine dernière, la *British United Press* prêtait au gouvernement, et tout particulièrement au premier ministre, l'intention d'instituer une enquête publique sur les causes de l'augmentation des prix. Nous avons dit qu'une telle enquête ne pourrait être qu'une échappatoire dans les circonstances présentes. Les conclusions d'une pareille enquête ne pourraient être connues que dans quelques mois: elles ne sauraient, par conséquent, apporter un remède aux difficultés actuelles.

Ce n'est pas notre intention de nous opposer, ni en principe ni en fait, à l'institution d'une vaste enquête. Elle apporterait sûrement des révélations intéressantes, peut-être fort compromettantes pour les grandes entreprises commerciales. Mais pour soulager la situation présente, le gouvernement doit intervenir par des mesures directes, reprendre le contrôle de l'économie, non pas dans le but d'entraver la production et d'embarrasser les hommes d'affaires, mais bien pour mettre de l'ordre dans ce chaos innommable, pour mettre chacun à son rang, pour protéger les intérêts du plus grand nombre.

Au sujet de l'enquête, le ministre des Finances, M. Abbott a employé un langage modéré et circonspect. "J'ai prié, a-t-il dit, la Commission des prix d'obtenir de plus amples renseignements sur quelques fortes hausses qui se sont produites récemment dans le prix de certains produits alimentaires, pour décider s'il y a lieu d'instituer des poursuites exemplaires contre les personnes qui ont vendu ces produits plus cher qu'il n'est juste et raisonnable". La Commission des prix devrait être organisée de telle sorte qu'elle soit en état de suivre de jour en jour les fluctuations des prix et d'en discerner les causes rapidement. La surveillance continuelle des prix devrait être l'un des buts de la Commission.

Quant aux poursuites *exemplaires* qui peuvent être intentées contre les coupables, elles ne devraient jamais tarder. Point n'est nécessaire que la Commission attende que le ministre des Finances "la prie" d'intervenir. Cela devrait se faire automatiquement, dès qu'elle obtient la preuve d'un abus. Et puisque l'on parle de poursuites exemplaires, qu'elles le soient vraiment. En tout temps, mais particulièrement en des temps comme ceux que nous traversons, la spéculation sur les denrées alimentaires devrait être considérée comme un crime contre la nation, contre la société. En justice, on ne saurait atténuer la sévérité des punitions.

Il paraît que depuis les nouveaux décrets d'Ottawa, on redoute la renaissance du marché noir. Disons-en un mot. Le marché noir n'a de chance de s'organiser et d'opérer impunément que dans une société désordonnée ou l'autorité publique est faible. Nous avons eu un marché noir au cours de la guerre et immédiatement après le conflit. Il n'aurait pas pu se développer si l'Etat avait compris son devoir et s'il s'était donné la peine de sévir. On se rérie. On soutient qu'il est impossible d'établir une surveillance étroite sur les agissements des commerçants et des individus dans un pays aussi vaste que le nôtre. Qu'on nous permette de répondre à cela qu'on n'a jamais fait de tentative en ce sens. Des punitions exemplaires, et vraiment exemplaires, seraient un excellent moyen d'inculquer un peu de prudence à ceux qui sont tentés de s'enrichir rapidement aux dépens du public.

Notons, pour terminer, que les plafonnements des prix annoncés par le gouvernement ne signifient pas une réduction du coût de la vie. En effet, les plafonnements sont établis à un niveau supérieur à ce qu'ils étaient précédemment. Ils se trouvent, par le fait même, à sanctionner, à approuver l'inflation. Ils représentent, tout au plus, un mouvement d'arrêt dans la course aux sommets. Ils permettent à l'industrie et au commerce de faire le point, de reprendre haleine, de refaire leurs forces, d'encaisser leurs profits avant de recommencer leur poussée à la hausse. Les mesures annoncées par M. Abbott ne vont pas assez loin. Elles ne sont pas assez générales.

André LAFLECHE.

Guerre et pitié ne s'accordent pas ensemble.

Sépulture de Mlle C.-Marie Tremblay

Mercredi, fête de sainte Agnès, on chantait à 11 heures, le service de Mlle Cécile-Marie Tremblay, fille de M. Jean-Louis Tremblay et de dame Emilie Bouchard, de Chicoutimi.

La défunte était institutrice, graduée il y a un an à l'Ecole Normale de Chicoutimi.

Elle est décédée le 18 de janvier à l'Hôtel-Dieu de cette ville. Elle était âgée de 21 ans.

M. le chan. Jos.-C. Tremblay, petit-cousin de la défunte, a fait la levée du corps. M. l'abbé Laurent Tremblay, du Séminaire, a chanté le service, accompagné de MM. les abbés O. Carrier et Frs-Jos. Fortin, comme diacre et sous-diacre.

M. le chan. J.-E. Duchesne, principal de l'Ecole Normale, assistait au choeur.

Les élèves de l'Ecole Normale et de l'Ecole Saint-Michel formaient une représentation imposante. De nombreux parents et amis assistaient, conduits par le père et la mère de la défunte, par ses frères, ses soeurs et sa belle-soeur.

Les rubans étaient portés par Mlles Claire Tremblay et Thérèse Hudon, ses cousines, Mlles Marie Coudé et Jeannine Croteau.

Les porteurs étaient les cousins de la défunte, MM. Gilbert Tremblay, Maurice Simard, René et N. Bouchard; M. Marcel Tremblay, son frère et M. Benoit Gagné.

Nous prions les familles éprouvées par cette mort, d'agréer le témoignage de profonde sympathie de notre journal.

Bagotville

BAPTEMES — Joseph-Maurice-Lorenzo-Pierre, enfant de M. Philippe Vallère et de Mme, née Lucie Gobeil.

Joseph-Simon-Clément, enfant de M. François Girard et de Mme, née Marie-Thérèse Rousseau.

Joseph-Fernand-Roger Perron, enfant de M. Fernand Perron et de Mme, née Carmen Barbeau.

Joseph-Jean-Paul-Jacques, enfant de M. Barthélémy Marquis et de Mme, née Jeannine Lamy.

MARIAGE — M. André Bouley, fils de M. Emery Bouley de Victoriaville, a épousé, samedi le 17, Mlle Germaine Therrien, fille de Napoléon Therrien de Bagotville. Meilleurs voeux de bonheur.

DECES — Est décédé à Bagotville, dimanche le 11 janvier, M. Lucien Lavoie, âgé de 22 ans, fils de M. Arthur Lavoie et de Mme, née Antoinette Levesque, de Montréal. Le service et la sépulture ont eu lieu dans cette paroisse le mardi 13 janvier.

Captez là
SÉRÉNADE C-I-L
Nouveau programme CANADIEN
Ecoutez
MARY HENDERSON
une interview avec une PERSONNALITÉ CANADIENNE
JEAN DESLAURIERS
RADIO-CANADA
8 h. 30 - 9 h. P. M. — CBJ
IN-48-F



Justement, madame, comment pouviez-vous la laisser stationnée pendant une heure! Avec cette structure de la carrosserie et du châssis unifiés, avec l'isolation Sand Mortex qui absorbe les bruits et les crissements, avec la Climatisation Nash qui font des promenades d'hiver un plaisir, enfin avec l'économie étonnante que vous assure la Nash "600"—plus de 500 milles avec un seul plein d'essence, je ne comprends pas que vous ayez pu quitter la roue même pour une minute!

Voyez le modèle 1948 de la Nash "600" et de la Nash Ambassador—aujourd'hui.

VOYEZ VOTRE VENDEUR DE Nash

BOULEVARD MOTEURS LIMITEE
Rue Price — CHICOUTIMI

M66-47F

VITTEL
GRANDE SOURCE
EAU MINERALE NATURELLE
Une bonne diurèse constitue un véritable lavage du sang.
Exigez la marque
VITTEL GRANDE SOURCE
à jeun et aux repas, est le plus puissant des diurétiques naturels.



EN VENTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN
Embouteillée aux Sources même à VITTEL (France)

"IL EST BOURRÉ DE RECETTES *Faciles à Faire et Succulentes*"



"Préparez-vous une surprise — feuilletez le nouveau Livre de Cuisine Regal et choisissez-y une recette différente, délicieuse, pour votre famille. Pas d'erreur possible, car ce livre est pour ainsi dire un recueil de recettes merveilleuses . . . pour la préparation de pains et gâteaux délicieux et économiques.

"Ce livre, qui contient de nombreuses illustrations en couleurs, est très agréable à consulter. Mais vous serez encore plus surprise quand vous servirez le pain ou les gâteaux faits d'après ces recettes, avec la Farine Regal. Toute la famille dira en coeur "H-m-m, que c'est bon!

"Vous aimerez employer la Farine Regal. En voyant cette farine si fine et si uniforme, vous comprendrez pourquoi des milliers de ménagères l'emploient—pourquoi le pain qu'on obtient est si bon, les gâteaux plus duveteux et la pâtisserie plus feuilletée.

"Imitez les ménagères satisfaites qui emploient la Farine Regal. Vous aussi constaterez qu'avec la Regal, il est facile de réussir à merveille."

Ayez bien soin de mettre le coupon ci-dessous à la poste pour recevoir un exemplaire du Livre de Cuisine Regal.

Marie Roy



FARINE REGAL UNE FARINE EXCELLENTE

POSTEZ CE COUPON AUJOURD'HUI!



St. Lawrence Flour Mills Co. Limited
Case Postale 6084, Siège Social, Montréal, P.Q.
Veuillez m'envoyer un exemplaire du Livre de Cuisine Regal. J'inclus 10¢ en argent pour couvrir partiellement les frais d'expédition.
Nom .....
Adresse .....
Ville F-81B

Le THÉÂTRE FORD
COMMANDITÉ PAR LA SOCIÉTÉ
FORD DU CANADA
présente
"Une Femme dans la Nuit"
en vedette
YVETTE BRIND'AMOUR
ROLAND CHENAIL



• COMÉDIES
• TRAGÉDIES
• AVENTURES

LE 29 JANVIER
de 9 h. à 10 h. p.m., par le poste CBJ
et par le réseau français de RADIO-CANADA

Avec la collaboration de la Compagnie Cinématographique canadienne.

FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED.

SACS DE SUCRE VIDES A VENDRE

Première Qualité. En coton blanc.
Demandez pour:
Chicoutimi: Boulangerie F.O.M.N. et Huche sans Pareille.
Pour Arvida, Jonquière et Kénogami, Boulangerie Francis Bouchard et Jean-Joseph Fortin.
Pour Bagotville et Grande-Baie: Boulangerie Duchêne et Imbeault.
Pour St-Joseph-d'Alma: Boulangerie Roland Robert.
Pour Dolbeau: Magasin C.-A. Dufour.



Encore une fois Alys Robi vient vous divertir avec son charme habituel et son interprétation originale. Ne manquez pas d'entendre cet enregistrement chez votre marchand de Disques RCA Victor.

Ainsi que **"MON COEUR N'APPARTIENT QU'A TOI"**
(The Best Things in Life Are Free) du film "Good News"
Tous deux sur Disque RCA Victor 56-5151 ..... 75c.

Comptez sur les Disques RCA Victor pour les Grands Succès .... *En voici quelques-uns*

LE GROS BILL (Polly-Wolly-Doodle)
C'EST LOIN TOUT CA — *Lucille Dumont*
Disque RCA Victor 56-5150 ..... 75¢

J'ECOUTE SUR LA ROUTE
JOIES — *Robert L'Herbier*
Disque Bluebird 55-5293 ..... 60¢

MIMI (—And Mimi)
JE REVE DE VOS YEUX, MADAME (I Kiss Your Hand, Madame) (du film "Emperor Waltz") — *Fernand Robidoux*
Disque Bluebird 55-5294 ..... 60¢

VALENTINE
VINGT ANS (At the Age of 20) — *Maurice Chevalier*
Disque RCA Victor 26-7004 ..... 75¢

REPRODUCTEUR DE DISQUES RCA VICTOR
Transformez votre radio en radio-phonographe. Connectez tout simplement! Moteur silencieux, auto-démarreur, superbe meuble de bois. Prix. $21.50
(Toutes taxes fédérales incluses)



LES GRANDES VEDETTES SONT ENREGISTRÉES SUR
DISQUES RCA VICTOR

SUCCURSALES :

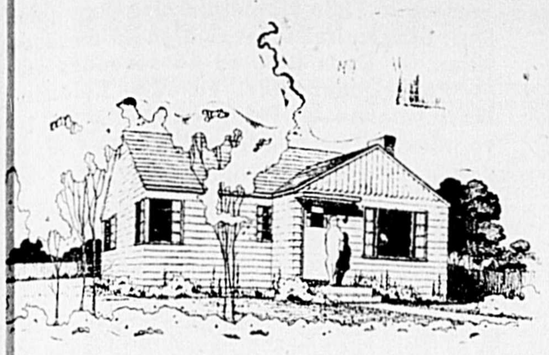
Chicoutimi, 142 rue Racine	Tél. 1001 C.P.J.
Jonquière, 142 St-Dominique	Tél. 438
Kénogami, 13 Ste-Famille	Tél. 435
St-Joseph-d'Alma, rue du Sacré-Coeur	Tél. 149

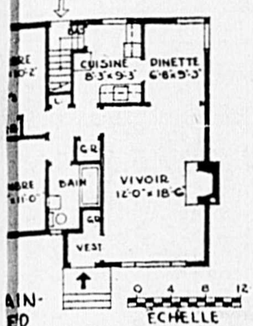
LES MAGASINS Gagnon & FRERE
Rayon des Meubles

SUCCURSALES :

St-Jérôme, rue St-André	Tél. 143
Port-Alfred, 1ère rue	Tél. 172
Roberval, rue St-Joseph	Tél. 194
Dolbeau, Lac Saint-Jean	
Arvida, 234 Mellon	Tél. 198

MAISON D'AUJOURD'HUI





Le choix courant de la "Maison d'Aujourd'hui" est un plain-pied qui peut facilement être transformé pour en faire une maison d'un étage et demi en augmentant la pente du toit et en ajoutant un escalier pour se rendre au deuxième étage, au-dessus de l'escalier de la cave. Ainsi on ajouterait facilement deux chambres à coucher de plus. Bien que cette maison fut construite à Régina, ce plan peut être employé partout au Canada.

Tous les Canadiens peuvent bénéficier d'une aide financière pour la construction de nouvelles maisons, telle que celle illustrée ici, en vertu de la Loi nationale de 1944 sur l'Habitation. Cette Loi est administrée par la Société d'Hypothèques et de Logement.

Les deux chambres à coucher de cette maison sont complètement séparées des autres pièces par le corridor, la chambre de bain et l'escalier du sous-sol. Cette disposition a l'avantage d'assurer beaucoup plus de tranquillité aux personnes qui *occupent les chambres* à coucher. La circulation, de la porte d'entrée aux chambres à coucher et la cuisine, se fait en longeant le mur du vivoir. Etant donné les dimensions du vivoir, il sera facile de s'assurer d'un passage sans nuire à la disposition des meubles. Une arche réunit la petite salle à dîner et le vivoir, cette dernière étant ainsi d'agrandir la table de la salle à dîner au besoin. Chaque chambre à coucher possède sa propre garde-robe et cette maison offre, en plus, une lingerie, un vestiaire et une chambre de débarras.

Les lignes extérieures sont simples mais ce plan offre de grandes commodités qui assureront une bonne ventilation et donneront de la gaîté à l'intérieur. Le revêtement extérieur indiqué est un parement de bois horizontal, mais tout autre revêtement extérieur approuvé pourrait être employé.

La superficie de cette maison est approximativement de 820 pieds carrés.

...film Saguenay

...film Saguenay est un documentaire produit par l'Office National du Film, un organisme du gouvernement d'Ottawa.

...principal mérite de ce film est ...nner à la famille saguenéenne ...le de premier plan.

...part certaines bonnes choses ...lesquelles l'Office mérite des ...tations, on peut reprocher à ...m les points suivants et quelques autres peut-être:

1—Le film Saguenay ne fait pas ...on du Lac-Saint-Jean et il ne ...e pas une idée exacte de la ...aphie de la région économique ...guenay qui s'étend de Tadoussac jusqu'à Chibougamau, sur les ...ives du fleuve Saguenay et du ...aint-Jean et bien à l'ouest de ...

2—Le film Saguenay ne tient pas compte des caractéristiques de la population presque entièrement canadienne-française de cette région, ni des institutions de cette population.

3—Le film Saguenay représente d'une façon bien incomplète l'industrie au Saguenay.

4—Le film Saguenay présente mal l'agriculture, second facteur économique de la région.

5—Ce film ne tient pas suffisamment compte de l'Organisation commerciale de cette région ni de l'importance de ce district dans l'économie de la nation.

6—Le film Saguenay ignore les immenses ressources naturelles de la région.

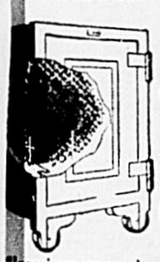
7—Le film Saguenay fait jouer un rôle distracieux au cultivateur qui, chez nous, connait sa region et en est profondément fier. Comment le cultivateur qui possède une auto et la conduit lui-même n'aurait-il jamais vu Shipshaw et Arvida?

8—En conclusion, ce film Saguenay donne une idée bien pauvre et bien incomplète de la région qu'il veut faire connaitre et il n'est pas satisfaisant.

Les Saguenéens sont les meilleurs juges sur la valeur documentaire de ce film qui ne peut à juste titre s'appeler "Saguenay".

J.-G. LAMONTAGNE,
journaliste
Chicoutimi.

...protection permanente!
"SAFE CABINET"
et
"VICTOR"



Seuls qualifiés pour vous protéger

...crivez-vous de suite"
...airie Commerciale, Ltée
140 Cartier, Chicoutimi

'Vieux à 40, 50, 60?'
— Pas DuTout, Monsieur

Oubliez votre âge! Des milliers sont pleins de vigueur à 70. Essayez de vous "remonter" avec Ostrex. Contient le tonique contre cette faiblesse, cette sensation d'épuisement causée seulement par le manque de fer dans le système, et que plusieurs hommes et femmes qualifient de "vieillesse." Faites d'essai, 50c *seulement*. Essayez aujourd'hui même les Tablettes Toniques Ostrex pour nouvelle vigueur et cette sensation d'avoir rajeuni de plusieurs années. En vente dans tous les pharmacies, partout.

Émission de la C. scolaire de l'Anse St-Jean

Le Département de l'Instruction publique vient d'autoriser la commission scolaire de l'Anse Saint-Jean à vendre $60,000 d'obligations. Les titres sont remboursables en séries durant une période de cinq ans. Le Secrétaire de la province a promis un octroi de $32,790.80 pour cet emprunt.

Cette corporation n'était pas encore allée sur le marché des obligations.

Les titres, qui peuvent être rachetés par anticipation, portent la date du 1er novembre 1947 et ils échoient du 1er novembre 1948 au 1er novembre 1952, l'intérêt étant payable les 1er mai et 1er novembre de chaque année. L'emprunt a été contracté pour la construction d'une école de six classes avec logement. L'octroi de $32,790.80 promis par le Secrétaire de la province est payable en cinq versements annuels de $6,558.16. Cet octroi est entièrement affecté au service de l'emprunt.

L'évaluation imposable à l'Anse Saint-Jean s'élevait à $179,875 en 1946-47. La corporation n'a pas d'autre dette à long terme que le présent emprunt.

Emprunt du village de Laterrière

Le village de Laterrière a reçu, du Ministère des Affaires municipales, l'autorisation de vendre $11,000 d'obligations. Les titres à 3% sont remboursables en séries durant une période de vingt ans. Le loyer moyen net de l'argent emprunté sera de 3.1%.

La finance précédente de Laterrière avait été faite en avril 1946 avec la vente de $16,000 d'obligations.

Les nouvelles obligations, qui peuvent être rachetées par anticipation, portent la date du 1er novembre 1947 et elles échoient du 1er novembre 1948 au 1er novembre 1967, l'intérêt étant payable les 1er mai et 1er novembre de chaque année. L'emprunt a été contracté pour la construction de trottoirs et pour des réparations à l'aqueduc. Il avait été approuvé par une forte majorité, en nombre et en valeur, des électeurs propriétaires, lors d'un referendum tenu le 13 août 1947.

L'évaluation imposable à Laterrière était de $138,880 en 1946. La dette consolidée nette de la municipalité était de $16,000 le 31 décembre 1946.

Interruption d'électricité à Jonquière

La ville de Jonquière a été plongée dans la noirceur pendant plusieurs heures jeudi soir par suite d'une panne d'électricité causée par une explosion aux usines hydro-électriques de la Ville. Cette interruption, qui s'est produite vers 7 heures 45, s'est prolongée durant une partie de la nuit dans plusieurs quartiers. Quelques quartiers cependant purent jouir du service de l'électricité quelques minutes seulement après l'incident. Au début, toute la ville était dans une complète obscurité.

Décès

Est décédé dimanche à l'Anse-St-Jean à l'âge de 89 ans M. Tom Bouchard, époux de deu dame Emma Bergeron. Ses funérailles auront lieu demain, à 8 h., à l'Anse-St-Jean.

* * *

Est décédé hier matin à Montréal à l'âge de 55 ans M. Joseph Bilodeau, époux de dame Marguerite Parisien, autrefois de Sainte-Croix. Ses funérailles auront lieu jeudi à Montréal.

Saveur Délicieuse
—Scellée à Vide



CAFÉ
"SALADA"

Au Conseil économique du Saguenay

L'assemblée générale du Conseil d'Orientation économique du Saguenay sera tenue cet après-midi à Port-Alfred, au Chalet du Club de Golf, 4e rue.

Le programme comprend: 1— dîner-causerie à midi et trente, avec conférence de M. Valmore Gratton, de l'Office d'Initiative économique de Montréal. 2— L'assemblée de tous les membres à 3 heures, avec élection des directeurs, rapports et *étude de questions très importantes* intéressant toute la région. 3— Courte réunion des directeurs. L'élection se fera selon la constitution, avec bulletin de presentation pour le président et un second scrutin pour les directeurs.

Enfant de huit ans blessé

Un garçonnet de 8 ans, Adélard Morneau, fils de M. Albert Morneau, a été victime d'un accident de la route vendredi soir. L'enfant s'amusait dans la rue, sur le boulevard St-Ignace, avec deux de ses compagnons lorsqu'il fut heurté par une automobile appartenant à un citoyen de Saint-Joseph d'Alma. Le conducteur de la voiture le transporta à l'Hôtel-Dieu où l'on constata qu'il souffrait d'une fracture à une jambe.

Concitoyens en Europe

Six citoyens de Chicoutimi nous quittaient mardi soir en avion pour New-York d'où ils s'embarqueront le 24 janvier sur le "Queen Elizabeth" pour se rendre dans divers pays d'Europe, notamment en France, en Belgique et en Angleterre. Ce sont MM. Edmond Gagnon, Raymond Gagnon, C.-E. Chouinard, Lorenzo Brisson, Georges-Philippe Tremblay et Yvan Blackburn. Leur voyage d'affaires durera environ deux mois.

Nouveau conseil à Falardeau

Un nouveau conseil a été élu lundi à Saint-David-de-Falardeau. A la mairie, M. Louis-Arthur Larouche a été élu par une majorité de 21 voix sur M. Léopold Lavoie. Les conseillers choisis sont MM. Louis-Henri Durand, Jean Rannou, Arthur Brilland, Léon Tremblay "Eugène", Ernest Perron et Ulderic Tremblay.

Proportion alarmante d'accidents

En 1946, il y avait 7,921 véhicules-moteurs enregistrés dans la région Saguenay-Lac-St-Jean. On estime qu'en 1947 le nombre était d'environ 8,000. Si nous étudions les statistiques fédérales, la moyenne des mortalités dues à l'automobile pour les 11 premiers mois de l'année dernière est de 40.01 dans notre région, comparativement à 4.13 seulement en Saskatchewan. Il faut donc associer nos efforts pour faire disparaitre cette anomalie.

Arpenteurs et ingénieurs en exploration

Un groupe de six ingénieurs et arpenteurs ont quitté Saint-Félicien vendredi pour se diriger vers la région minière de la rivière Eastmain, en vue de faire des travaux d'exploration pour le gouvernement provincial. Ils sont partis à bord de deux avions de la compagni Nickel Belt Airways. Un grand nombre d'autres prospecteurs attendent encore à Saint-Félicien pour s'envoler vers d'autres régions minières.

EAU des CARMES BOYER



EFFICACE contre VERTIGES, ETOURDISSEMENTS, FAIBLESSE, SYNCOPES, MIGRAINES, INDIGESTIONS.
QUELQUES GOUTTES SUR DU SUCRE OU DANS UNE INFUSION.
Distributeur:
J.-ALFRED OUIMET,
64 est, rue Saint-Paul, Montréal.

Retraite fermée

Les Dames de Sainte-Anne de la Cathédrale organisent pour le lundi 26 janvier une retraite fermée chez les RR. SS. de l'Immaculée-Conception. Toutes les dames, qu'elles soient dames de Sainte-Anne ou non, qui désirent faire cette retraite n'ont qu'à donner leur nom aux RR. SS. de l'Immaculée-Conception, 61, rue Jacques-Cartier, ou à Mme Willie Potvin, tél.: 1082.

Fraternité au S.-Coeur

Les Tertiaires de la paroisse du Sacré-Coeur de Chicoutimi ont bénéficié de la visite canonique du Tiers-Ordre de Saint-François. Cette visite a été commencée dimanche et elle s'est terminée lundi soir, par une cérémonie de vêtures et de professions. — Le Rév. Père Fidèle, de l'Ermitage St-Antoine du Lac-Bouchette, fut le visiteur de la fraternité.

La Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce de Chicoutimi tiendra son assemblée générale annuelle ce soir à l'Hôtel de Chicoutimi. Il y aura, à cette occasion, repas en commun, présentation du rapport annuel par le secrétaire, M. Gaston Carrier, et election générale. L'assemblée sera présidée par M. Gaston Tremblay.

Le Conseil de Laterrière

Voici le résultat de la mise en nomination pour la municipalité de la paroisse de Laterrière. M. Thomas-Eugène Bouchard a été réélu conseiller au siège no 1, pour un autre terme. M. Henri Belley a été élu conseiller au siège no 4, et M. Edgar St-Gelais a été réélu au siège no 5 pour un autre terme. Tous ont été élus par acclamation.

M.-A. Bouchard élue présidente

A leur dernière réunion, les Enfants de Marie du Christ-Roi ont élu le conseil suivant: présidente, Mlle Marie-Anne Bouchard; 1ère vice-présidente, Mlle Jeanne d'Arc Blackburn; 2e vice-présidente, Mlle Gemma Boulianne; secrétaire, Mlle Gemma Girard; trésorière, Mlle Pierrette Couture; conseillères, Mlles Madeleine Larouche, Bernadette Legaré, Pierrette Murray et Jeannine Tremblay.

Obsèques de Mme J.-W. Bourassa

JONQUIERE. — Spéc. — Le 27 décembre, à 10 heures à l'église St-Georges, de Jonquière, ont eu lieu les funérailles de Mme J.-Wellie Bourassa, née Odette Bilodeau, âgée de 59 ans et un mois. Elle laisse son époux, ses beaux-fils, J.-Paul, Georges-Henri, Edouard et Jacques Bourassa; ses belles-filles, Thérèse et Suzanne Bourassa, tous de Jonquière; ses soeurs, Mmes F.-E. Beaudry, de Québec, A.-N. Roy et C.-C. Heinerth, toutes deux de Sherbrooke, ainsi que deux frères: Théode, de Sherbrooke et Désire, de St-Johnsbury, E.U.A., et plusieurs neveux et nièces. Elle était la belle-soeur de M. Henri Bourassa, de Kénogami, J.-Charles, de Lauzon et Mlle Blanche Bourassa de Québec, Mme Théo Bilodeau, de Sherbrooke et Mme Désiré Bilodeau, de St-Johnsbury, E.U.A., F.-E. Beaudry, de Québec, H. Roy et C.-C. Heinerth de Sherbrooke.

Les porteurs étaient: MM. J.-N. Adam Laferrière, J.-A. Boily et Pier-Boucher, Léon Harvey, Jos. Girard, re Corneau. Suivaient la dépouille mortelle, son époux, J.-W. Bourassa; ses beaux-fils, Geo.-Henri, Edouard et Jacques Bourassa; ses belles-filles, Thérèse et Suzanne Bourassa; ses soeurs, Mmes F.-E. Beaudry, C.-C. Heinerth; son beau-frère, Henri Bourassa; ses nièces, Mlles Berthe et Mariette Boisvert, de Sherbrooke; son neveu, Lévis Bourassa; ses cousins, M. l'abbé O. Blondinet, le Rév. Frère Marie-Edmond, des frères du Sacré-Coeur, J.-M. Lacroix, N.P., de Jonquière, Adj. Côté, de Kénogami, Mlles Pierrette Boucher, Pierrette et Florence Milot et plusieurs autres amis dont les noms nous échappent, Mmes Jean Beausoleil, la Révde Mère M.-Léonce, oblate, accompagnée de plusieurs autres religieuses du Bon-Pasteur.

Le service fut chanté par M. l'abbé J.-B. Saulnier, curé de St-Georges, assisté de MM. C.-E. Boily, vicaire et J. Mathieu, aumônier du Pensionnat St-Dominique.

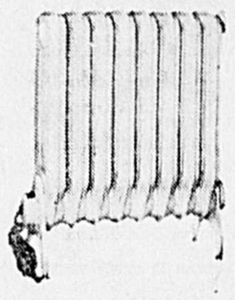
Sincères condoléances à la famille en deuil.

Il n'y a qu'un Dieu, car la divinité ne peut avoir d'égale et n'est pas divisible; mais il y a trois personnes en Dieu . . . Dieu lui-même nous a révélé ce mystère (Mgr Elie Blanc).

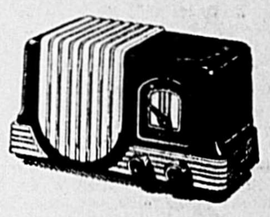
L'ALGEBRE EXPLIQUEE
Cours par correspondance
sur le calcul algébrique
pour étudiants, adultes et professeurs
Nouvelle méthode d'enseignement de l'algèbre.
Tout est prouvé, justifié et expliqué.
Vous comprenez le pourquoi de chacune des opérations.
Ce cours satisfait l'intelligence.
Augmentez vos chances de devenir plus compétent en étudiant le calcul algébrique.
Pour plus de détails, demandez la circulaire explicative en indiquant votre profession,
à M. l'abbé Jean-Claude Champigny, Collège Jean-de-Brébeuf,
3200 Chemin Ste-Catherine Case 10
Montréal, 26, P.Q.

SPÉCIAL

Malgré la hausse croissante des prix, le magasin Fraser & Gagnon Ltée, La Vogue Electrique, fait bénéficier ses clients d'offres vraiment spéciales.



Un radio ASTRA sur table
Cabinet en bois, fini noyer, 5 lampes, haut parleur dynamique
VALEUR: $49.75
Réduit à $34.95



Eviter les grippes et les maladies causées par la température trop froide dans votre maison. Procurez-vous un calorifère à eau chaude ou à vapeur, chaufferettes, etc. . .

Monsieur J.-B. Fraser, gérant, est de retour d'un voyage à Toronto où il a fait l'achat d'accessoires électriques et de lustres des plus modernes.

Nous avons le plus grand choix de radios sur table - Cabinets-combinés - aux plus bas prix.

RENDEZ-VOUS CHEZ: FRASER & GAGNON, Ltée
"LA VOGUE ÉLECTRIQUE"
308, RUE RACINE — CHICOUTIMI

VENTE ANNUELLE de JANVIER

Réduction du Stock au Complet

Manteaux pour toutes les bourses!

VOULEZ-VOUS UN MANTEAU DE FOURRURE?



Avec un léger dépôt, le manteau de votre choix sera mis de coté pour livraison à l'automne.

NOS CASQUES EN FOURRURE pour hommes sont réduits considérablement.

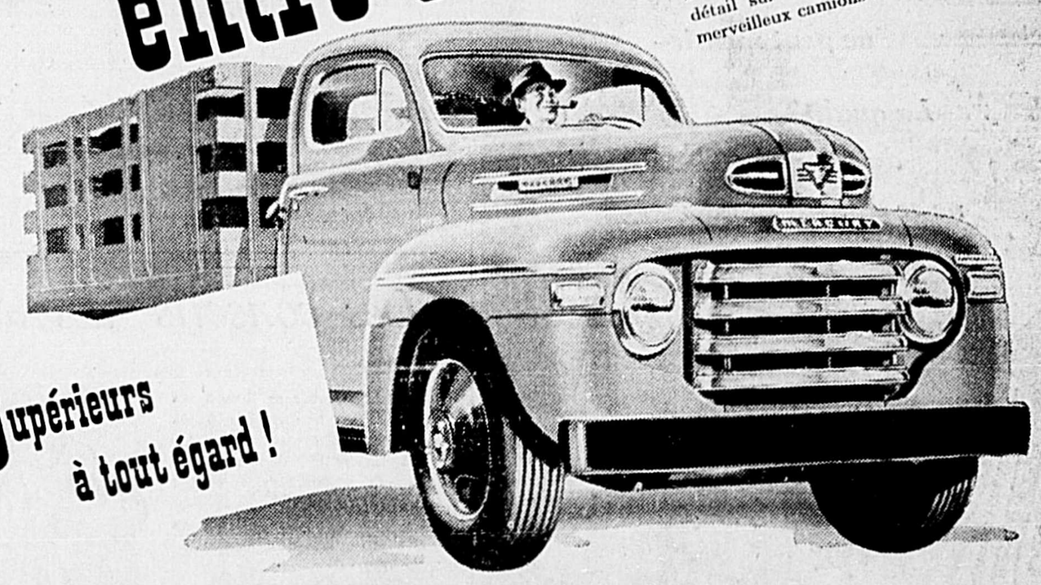
ACHETEZ CHEZ DES SPECIALISTES
VOUS Y GAGNEREZ . . .

Clément Dufour & Fils
185, RUE RACINE — CHICOUTIMI

Avantageux entre tous!

Destinés par les techniciens qui les ont conçus et fabriqués à l'occuper— sans conteste—le tout premier rang, les camions Mercury de 1948 abondent en caractéristiques pleines d'intérêt. Deux moteurs Mercury, à couple élevé et 8 cylindres en V, type camion, sont à la fois puissants et économiques. La cabine est plus spacieuse, plus confortable; le pare-brise monopièce est plus large; les sièges sont réglables à volonté. Nettement supérieurs à tout égard, leur carénage est *nouveau* de la grille AV aux feux AR.

Venez les examiner au plus tôt—nous serons heureux de vous documenter en détail sur tout ce qui concerne les merveilleux camions Mercury de 1948.



Supérieurs à tout égard!

Les CAMIONS MERCURY de 1948
En montre le 23 janvier chez
Jonquière Automobile
Limitée
COIN ST-DOMINIQUE ET ST-GERMAIN JONQUIÈRE TÉL.: 999

Les Volants vainqueurs des As 5-2 hier soi

Les Tigres remportent trois victoires

Après une période durant laquelle ils ne connurent que des déboires, les Tigres reviennent subitement pour remporter trois impressionnants triomphes contre trois des plus forts clubs de la ligue. — Perreault, Boileau et Lapierre se mettent en évidence. — A 3 points de la 5e position.

Les Tigres d'Arvida ont causé une désagréable surprise aux Castors de Dolbeau, jeudi soir au Centre de Récréation, en affichant une supériorité marquée sur leurs adversaires pour les vaincre décisivement au pointage de 5 à 1. Les joueurs de Latravers ont joué avec un ensemble remarquable et inaccoutumé, tandis que les Castors semblaient se ressentir des fatigues occasionnées par leurs nombreux voyages depuis quelques semaines. Gérard vedette avec quatre francs buts, ce Perreault s'est de nouveau mis en qui lui permettait de se créditer son premier "tour du chapeau" de la saison. Ses coéquipiers Boileau et Savard l'ont bien secondé en participant aux quatre buts. Lafond a compté le seule point des perdants. C'était la seconde victoire des Tigres en 14 parties et la 3e défaite des Castors en 16 rencontres.

SOMMAIRE

Première période

(Boileau-Savard) 2.37

1—Arvida: Perreault

2—Dolbeau: Lafond (Vincent-Lupien) 11.17

Aucune punition.

Deuxième période

3—Arvida: Perreault (Boileau) 1.33

4—Arvida: Perreault (Savard) 3.25

5—Arvida: André Gagnon 18.12

Punition: Bergeron.

Troisième période

6—Arvida: Perreault (Boileau-Savard) 3.25

Punition: Marcoux.

Arbitres: Chevalier et Lepage.

VICTOIRE SUR LES AS

Encore tout imprégnés de leur victoire de la veille, sur les meneurs de la ligue, les Tigres d'Arvida ont poursuivi leur marche triomphale, cette fois, au dépens des As de Jonquière, vendredi dernier. Jouant vainqueurs ont compté deux points, tant de toutes les ouvertures, les dès la première session, contre un, pour leurs adversaires. Dans la période médiane, les deux équipes comptèrent chacun une fois, et dans le dernier engagement, malgré les efforts répétés des As pour tenter d'égaliser, la partie se termina, avec un gain pour les Tigres, au pointage de 3 à 2.

La partie fut dénuée de rudesse, quatre punitions étant infligées, 2 à chaque équipe, et toutes dans la seconde période. Les vainqueurs furent les premiers à compter, Savard déjouant Ménard, sur des passes de Boileau et d'Anderson. Les As égalisèrent cinq minutes après, par l'entremise de Boisvert qui fit dévier un lancer de Richard, dans les filets de Laramée, mais pour voir Archibald remettre les siens à l'avant, sur une passe de Marcoux. C'est la ligne Courteau-Lapierre-Arvainqueur, dans la seconde période, chibald qui devait produire le point Courteau comptant assisté de ses coéquipiers. Sarda vint redonner l'espoir aux siens, quelques minutes après, en trompant la vigilance de Laramée, sur une passe parfaite de Marcel Lajoie. Par la suite, les As tentèrent désespérément d'égaliser le compte, mais ils trouvèrent en Laramée, une barrière infranchissable.

La partie fut excessivement mouvementée et rapide. Les amateurs d'émotion, dans la 3ième période, quand 4 minutes avant la fin, Desglace, retirant son gardien de fipelteau lança six avants sur la toutes, le disque se promena contiles. Durant la totalité de ces 4 minuellement dans la zone des Tigres, mais ces derniers réussirent quand même à supporter avantageusement la pression constante des As. Les vainqueurs alignaient deux nouveaux venus en Courteau et Lapierre, tandis que les As présentait un nouveau joueur également, en la personne de Réal L'Heureux.

Première période

(Boileau-Anderson) 2.50

1—Arvida: Savard (Richard) 7.24

2—Jonquière: Boisvert (Marcoux) 13.17

3—Arvida: Archibald

Aucune punition.

Deuxième période

(Archibald-Lapierre) 15.20

4—Arvida: Courteau

5—Jonquière: Sarda (Lajoie) 17.40

Punitions: Breault, Dufour, Boisvert, A. Gagnon.

Troisième période

Aucun point.

Aucune punition.

(Suite à la 5e page)

Les Volants déclassent les Castors de Dolbeau 12 à 3

Presque tous les joueurs des Volants participent au pointage: Petterson, 2 buts et 3 assistances, Guidoo Roy et Gaston Gagnon trois buts chacun. — Victoire de 4-3 des Volants contre Port-Alfred. — Marcel Picard de retour.

Les Castors de Dolbeau n'ont pas fait montre de leur puissance coutumière dimanche après-midi, à l'aréna de Chicoutimi, pour se voir infliger une cinglante défaite de 12-3 par les Volants de Théo Hamel qui évoluèrent avec un ensemble remarquable et déclassèrent complètement leurs adversaires. Les Castors tinrent tant bien que mal à la pression des deux premières périodes, mais ils ne purent résister dans la reprise finale alors que les Volants comptèrent six fois sans aucune réplique de leur part. Ce fort total de buts fournit l'occasion a plusieurs joueurs des vainqueurs d'améliorer leur position dans le classement des compteurs. Ainsi Verney Petterson, qui fut incidemment la *grande étoile de la rencontre*, obtint deux points et trois assistances, Guidoo Roy trois buts et 2 assistances, Gaston Gagnon 3 points et une assistance, Paul Quenneville 2 points et 1 assistance, Gilles Laroche 1 point et 3 assistances, Tom Paradis 4 assistances, Jean-Noël Gagnon 1 but et deux assistances, enfin Leclerc 3 assistances. Vincent se crédita deux des points des perdants. Par cette victoire, les Volants consolidaient leur emprise en troisième position.

SOMMAIRE

Première période

1—Volants: Roy (Laroche-Paradis) 4.10

2—Volants: P. Quenneville (Harvey-J.-N. Gagnon) 7.56

3—Dolbeau: Bellemarre (Lupien) 9.55

4—Volants: G. Gagnon (Paradis-Laroche) 13.36

5—Volants: G. Roy (Petterson-Leclerc) 10.45

Punition: L. Blackburn.

Deuxième période

6—Volants: G. Gagnon (Petterson-Leclerc) 2.52

7—Dolbeau: Vincent (Lafond) 5.16

8—Dolbeau: Vincent (R. Blackburn-Lafond) 6.35

9—Volants: P. Quenneville (J.-N. Gagnon-Robert) 8.39

Aucune punition.

Troisième période

10—Volants: G. Roy (Petterson) 0.14

11—Volants: J.-N. Gagnon (P. et Geo. Quenneville) 7.46

12—Volants: G. Gagnon (Laroche-Paradis) 12.00

13—Volants: Laroche (Paradis-Gagnon 14.01

14—Volants: Petterson (Roy-Leclerc) 17.30

15—Volants: Petterson (Roy) 19.53

GAIN DE 4-3

A Port-Alfred, vendredi soir, les Volants de Chicoutimi ont décroché une difficile victoire contre les Elans au pointage de 4 à 3. Marcel Picard, après une absence d'plusieurs joutes sur l'alignement des Volants, est revenu au jeu et a grandement contribué au succès des siens par son efficacité à la ligne bleue, Jean-Noel Gagnon et Gaston Gagnon ont aussi ibrillé d'un vif éclat en enrédis que pour les Elans Beaudoin fut gistrant chacun deux points, tandis encore la vedette avec deux buts et une assistance. En gagnant, les Volants se rapprochaient à deux points seulement de la 2ième position.

SOMMAIRE

Première période

(Robert-P. Quenneville) 10.00

1—Volants: J.-N. Gagnon

Aucune punition.

Deuxième période

2—P.-Alfred: McLean (Beaudoin) 9.40

Punition: Laroche.

Troisième période

3—Volants: J.-N. Gagnon (Robert-J.-P. Gagnon) 0.46

4—P.-Alfred: Beaudoin (McLean) 1.25

5—P.-Alfred: Beaudoin (Proulx) 4.20

6—Volants: G. Gagnon (G. Quenneville) 5.21

7—Volants: G. Gagnon (Harvey) 6.51

Punitions: P. Quenneville.

Arbitres: Demers et Deschênes.

LE HOCKEY

INTERMEDIAIRE A

Jeudi

Dolbeau 1, Arvida 5

Vendredi

Chicoutimi 4, Port-Alfred 3

Arvida 3, Jonquière 2

Dimanche

Jonquière 4, Port-Alfred 3

Alma 6, Arvida 2

Dolbeau 3, Chicoutimi 12

Mardi

Arvida 5, Dolbeau 2

Alma 2, Port-Alfred 5

Mercredi

Jonquière 2, Chicoutimi 5

INTERMEDIAIRE B

Jeudi

Montcalm 1, St-Georges 1

Baie 4, Royal 8

Dimanche

Montcalm 5, Royal 0

Baie 3, St-Georges 9

Mardi

Montagnards 3, Royal 4

St-Georges 2, Montcalm 4

LIGUE JUNIOR

Vendredi

Jonquière 10, Chicoutimi 8

Dimanche

Jonquière 3, Kénogami 9

Mardi

Kénogami 10, Arvida 3

Chicoutimi 2, Jonquière 4

PARTIES DE LA SEMAINE

INTERMEDIAIRE A

Ce soir

Port-Alfred vs Arvida

Dolbeau vs Alma

Vendredi

Alma vs Port-Alfred

Dimanche

Dolbeau (2 h. 30) vs Jonquière

Arvida (2 h. 30) vs Alma

P.-Alfred (8 h. 30) vs Chicoutimi

Mardi

Jonquière vs Port-Alfred

Chicoutimi vs Arvida

Mercredi

Alma vs Dolbeau

Jonquière vs Chicoutimi

INTERMEDIAIRE B

Ce soir

Baie vs Montagnards

Montcalm vs St-Georges

Dimanche

St-Georges vs Royal

Montcalm vs Baie

Mardi

Montcalm vs Montagnards

Royal vs St-Georges

LIGUE JUNIOR

Vendredi

Arvida vs Chicoutimi

Jonquière vs Kénogami

Dimanche

Kénogami vs Chicoutimi

Lundi

Chicoutimi vs Arvida

Jonquière vs Kénogami

Mercredi

Chicoutimi vs Jonquière

Kénogami vs Arvida

CLASSEMENTS

INTERMEDIAIRE A

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Dolbeau	18	12	5	1	93	67	25
Jonquière	15	9	5	1	58	33	19
Chicoutimi	16	9	6	1	80	58	19
St-J.-d'Al.	15	7	8	0	57	54	14
P.-Alfred	17	6	11	0	76	124	12
Arvida	17	4	12	1	50	78	9
Totaux	98	47	47	4	414	414	98

INTERMEDIAIRE B

	J.	G.	P.	N.	Pts
Montagnards	10	9	1	0	18
Montcalm	8	4	3	1	9
St-Georges	8	3	4	1	7
Royal	7	1	5	0	2
La Baie	7	1	6	0	2
Totaux	40	19	19	2	40

LIGUE JUNIOR

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Kénogami	9	7	1	1	65	29	15
Arvida	11	5	2	4	52	48	14
Jonquière	9	3	5	1	50	53	7
Chicoutimi	11	1	8	2	35	72	4
Totaux	40	16	16	8	202	202	40

Chacun voit avec ses lunettes.

LES COMPTEURS

INTERMEDIAIRE A

Il est peu probable qu'un des joueurs de la ligue puisse rejoindre Roger Beaudoin en tête des compteurs, car celui-ci augmente graduellement son avance à chaque partie. Aujourd'hui, elle est de 12 points sur Camile Lupien. Beaudoin a compté 22 francs buts et obtenu 33 assistances. Il mène dans ce dernier domaine, mais McLean a compté deux buts de plus que lui. Camille Lupien est second compteur avec un record de 14 buts et de 29 assistances pour un total de 43 points, suivi de John McLean avec 40 points. Loin derrière eux viennent Martial Pruneault avec 34, Jacques Lafond avec 33, Laroche avec 27 et Bellemarre avec 25.

Voici maintenant une liste des meilleurs compteurs à date, en incluant la partie d'hier soir.

COMPTEURS

	B.	A.	Pts
R. Beaudoin	22	33	55
C. Lupien	14	29	43
J. McLean	24	16	40
M. Pruneault	12	22	34
J. Lafond	15	18	33
G. Laroche	15	12	27
J. Bellemarre	10	15	25
G. Gagnon	8	15	23
R. Vincent	11	11	22
T. Paradis	6	16	22
A. Richard	12	9	21
L. Savard	10	10	20
P. Leclerc	6	13	19
P. Quenneville	10	9	19
J. Gobeil	6	12	18
M. Boileau	5	13	18
P. Tremblay	11	6	17
J.-N. Gagnon	8	9	17
M. St-Pierre	11	5	16
V. Petterson	7	9	16
L. Blackburn	10	5	15
R. Girard	9	5	14
M. Scullion	6	8	14
M. Lajoie	7	6	13
A. Gagnon	8	4	12
F. Roberts	6	6	12
G. Archibald	5	7	12
P. Proulx	4	8	12
H. Boisvert	3	9	12

INTERMEDIAIRE B

Tout comme Beaudoin dans l'Intermédiaire A, le jeune O'Connor, des Montagnards de Ste-Anne, semble un objectif difficile à atteindre pour les autres joueurs, car il possède un total de 36 points, formé de 19 buts et de 17 assistances, soit une avance de 11 points sur son plus proche rival, R. Bélanger qui n'en a que 27. Il est lui-même à neuf points également du troisième compteur, M. Archer, qui en a 18 à

(Suite à la 5e page)

Les quilles

Activités reprises dans les deux ligues de petites quilles

Les Chevaliers de Colomb conservent la tête avec une avance de 8 points. — Gagnon Frères passe en seconde position. — J.-W. Picard toujours en 1ère position avec une marge de deux points sur la bijouterie Gagnon.

Après une période d'inactivité de plusieurs semaines, les deux ligues de petites quilles de Chicoutimi ont repris leurs activités hebdomadaires la semaine dernière. Dans la ligue industrielle, les Chevaliers de Colomb sont toujours en première position avec une avance portée à 8 points au cours des deux dernières rencontres. Gagnon Freres a remplacé la Librairie Régionale en seconde position, mais avec une marge d'un point seulement sur la Librairie qui ne devance elle-même la Cie Electrique que par un point aussi. Thiffault et le Thélephone occupent les deux dernières places avec 17 et 14 points respectivement. Dans la ligue mixte, les porte-couleurs de J.-W. Picard ont reussi à maintenir leur faible avance de deux points sur la bijouterie Gagnon, en gagnant par défaut contre Gérard Boivin la semaine dernière. Joron et Cie vient en 3e, salvi de Gérard Boivin, Bond Clothing et Household Finance.

Voici maintenant quelques détails sur les dernières rencontres.

LIGUE INDUSTRIELLE

Les trois gains de la semaine dernière furent obtenus par voie de blanchissage et les vainqueurs furent la Cie Electrique, les Chevaliers de Colomb et Gagnon Freres. Les Chevaliers augmentaient ainsi leur avance d'un point et l'Electrique passait en seconde position, un point en avant de Gagnon Frère, pendant que la Librairie se voyant reléguer en quatrième position. Les vedettes de ces trois rencontres furent François Cauchon avec un triple de 437 et un simple de 162; Jean Brassard avec 379; Philippe Duhaime avec un simple de 167; R. Tremblay avec 365 et 142; Raymond Martel avec 352 et 132 et E. Boucher avec un total de 397 et un simple de 159.

Mardi soir, pour la seconde semaine consécutive, toutes les victoires furent obtentes par des pointages de 4-0. Les Chevaliers portaient leur marge à 8 points, Gagnon Freres s'emparait de la seconde position et la Librairie remontait en troisième place. Les étoiles furent Jean Brassard avec un triple de 413 et un simple de 161; R. Lavoie avec 396 et 154; Gabriel Tremblay et Fernand Lapointe avec un triple de 383 chacun, Lorenzo Emond avec un total de 357, Cauchon avec une partie simple de 140 et R. Tremblay avec le plus haut triple et le meilleur simple de la Compagnie Electrique.

A la fin des parties, six joueurs reçurent de magnifiques cadeaux offerts gracieusement par le magasin Thiffault et Saintonge à ceux qui avaient enregistré le plus de marques au cours de la soirée. Les gagnants furent Philippe Duhaime, Gabriel Tremblay, R. Tremblay, R. Hamilton, F. Cauchon et R. Lavoie.

LIGUE MIXTE

Dans la ligue mixte, Gagnon Freres remporta une victoire de 4-0 contre Household Finance, J.-W. Picard gagna par défaut contre Gerard Boivin et Joron & Cie défit Bond Clothing 3-1. Picard se trouvait ainsi à garder sa marge de 2 points en première place sur la bijouterie Gagnon qui augmentait son avance d'un point sur Joron. Les vedettes de ces rencontres sont allées à Edouard Ouellet avec un triple de 710, Emile Larouche avec un triple de 700, Rosa Garné avec un total de 656, Monique Girard avec un triple de 589 et Tony Tremblay avec un fort total de 727. Le meilleur simple est allé à Tony Tremblay qui roula 266 dans la seconde partie.



COMME LE DIT Jos. Boucane

Bon sang ne peut mentir—

La qualité du tabac La Salle ne se dément jamais



UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

Les conseils des autres...



Un bon arbre se juge à ses fruits... un bon remède à ses résultats. C'est parce que les PILULES MORO donnent grandement satisfaction que ses adeptes se multiplient de jour en jour et que des milliers d'hommes les recommandent.

Si vous faites un travail dur, si vous vous sentez fatigué, si l'appétit fait défaut ou encore si vous éprouvez des douleurs de dos ou de reins conséquentes à l'épuisement, n'attendez pas, commencez tout de suite un traitement aux PILULES MORO. Un bon remède pris à temps coûte moins cher que la maladie.

"Depuis quelques mois, j'affaiblissais, je n'avais pas d'énergie et j'avais des douleurs dans les côtés. J'étais plutôt porté à dormir. Un ami me conseilla de prendre les PILULES MORO; après quelques semaines, mon appétit augmentait et je n'étais plus le même. J'ai engraissé de quelques livres et j'étais surtout plus fort. Je tiens à recommander les PILULES MORO comme étant un bon tonique . . ."

(Signé)—LUDGER BIRON, Drummondville, P.Q.

Pilules Moro par la poste: 50¢ la boite

PILULES MORO

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal 18.

ANNONCES CLASSIFIÉES

— TARIF —

$0.02 le mot, minimum pour une insertion: $0.50. Strictement payables comptant, autrement 100% de surcharge.

— ON DEMANDE —

ON DEMANDE JEUNE FILLE — sachant coudre, comme aide coutumière. Aura l'avantage de se perfectionner. S'adresser **personnellement: Mme Lucien Savard, 7, rue Savard, Chicoutimi.**

AVONS BESOIN — bon vendeur pour moitié de ville de JONQUIERE. Faites de gros revenus. JITO vous donne l'occasion en distribuant à domicile 200 produits garantis. Bonne commission. Spécialux attrayants. Trente jours d'essai SANS RISQUE. **Pour catalogue, renseignements GRATIS, écrivez à: JITO, 5130 St-Hubert, Montréal.**

ON DEMANDE A LOUER un logement de trois ou quatre appartements pour couple sans enfants. Bonnes références fournies sur demande. **S'adresser** à 23, St-Vincent ou Tél.: 299.

ON DEMANDE A LOUER — un logement de cinq pièces à Chicoutimi. **S'adresser à Maurice Landry, directeur de l'école d'arts et métiers, tel. 1477 ou 1203, Chicoutimi.**

ON DEMANDE homme fiable comme vendeur dans le comté de Berthier. Expérience pas nécessaire. Occasion exceptionnelle de profiter des affaires déjà faites dans une localité où les produits Rawleigh sont vendus depuis des années. Gros profits. Produits fournis à crédit. **Ecrire à Rawleigh Dept ML-A-199-163, Montréal.**

FAITES entre $35.00 à $60.00 par semaine dans votre propre commerce. VENDEZ A DOMICILE 250 nécessités garanties et assurez-vous des commandes répétées en visitant chaque famille une fois par mois. COMMISSION AVANTAGEUSE. Nos nombreux avantages vous font triompher de n'importe quelle compétition. DETAILS ET CATALOGUE GRATIS FAMILEX, 1660 Delorimier, Montréal.

MAISONS DEMANDEES. — Propriétaires, si les circonstances vous obligent à vendre immédiatement, discretement, votre propriété, commerce, terre, lot vacant, etc., consultez avant de vous engager: J.-Edgar Tremblay, immeuble et placement, 19, rue St-Pierre, Jonquière, tél.: 647.

LOGEMENT DEMANDE — un logement de 4 ou 6 pièces est demandé dans Jonquière ou Kénogami. S'adresser à l'imprimerie de Jonquière, Enr., 396, rue Saint-Dominique, Jonquière.

BELLE OCCASION pour voyageur — Un manufacturier en affaires depuis plus de 50 ans et connu par tout le pays cherche un voyageur de première classe et parfaitement bilingue pour le district du Lac-St-Jean.

Materiaux de construction de la plus haute qualité à vendre aux industriels, aux institutions et aux contracteurs généraux.

C'est une occasion exceptionnelle de se créer une position lucrative et permanente. Territoire exclusif et système de rémunération établit de façon à obtenir un revenu supérieur à la moyenne. Nous ferons subir un entraînement à celui qui sera choisi. **Pour rendez-vous, téléphonez à Robert-W. Smith, Saguenay Inn, Arvida.**

Les hommes de Théo Hamel dominent complètement leurs adversaires et les rejoignent en seconde position. — Deux buts en 46 secondes au début — Paul Quenneville, Paradis, Laroche, Jean-Noël Gagnon et Petterson comptent pour les vainqueurs. — Brillant jeu offensif et défe

Jouant l'une de leurs plus brillantes parties depuis le début de la saison, tant à l'offensive qu'à la défensive, les Volants de Chicoutimi ont complètement dominé les As de Jonquière hier soir à l'aréna de Chicoutimi, en présence de la plus nombreuse assistance de la saison, pour les vaincre 5-2, soit par le même pointage que les As les avaient défaits lors de leur première visite il y a une quinzaine de jours. Ce fut une victoire bien méritée et une douce revanche pour les gars de Théo Hamel qui n'étaient pas encore parvenus à leur infliger une défaite en trois essais antérieurs. En triomphant, les Volants se trouvaient également à se hisser en deuxième position, sur un pied d'égalité avec leurs rivaux d'hier qui ont une partie de plus à jouer cependant.

BUTS RAPIDES

Le début de la rencontre prit tous les amateurs par surprise, car moins de 27 secondes étaient écoulées lorsque les As prirent soudainement Parr en défaut. Ce but fut le résultat d'un heureux hasard puisque la rondelle, après avoir été lancée par Lajoie de derrière les filets, se heurta au patin de Parr et pénétra dans la cage sous le regard ébahi du cerbère. Mais ce point ne fit que fouetter la combativité des Volants qui égalisèrent le compte 20 secondes plus tard par l'entremise de Paul Quenneville qui laissa un lancer rapide et très précis dans le coin du filet que Ménard n'eut aucune chance de bloquer. Ce début vertigineux et fertile laissait prévoir une avalanche de points, mais il n'en fut rien car aucune équipe ne parvint à prendre l'avantage durant tout le reste de la période. Paul Quenneville manqua une magnifique occasion de compter vers le milieu de la période lorsqu'il lança sur le poteau des buts. Les arbitres se montrèrent très sévères durant cette session et infligèrent 5 punitions mineures, dont deux ne paraissaient pas méritées; l'une à Ménard et l'autre à Paradis.

Les Volants prirent l'avance dans la période suivante quand Tom Paradis déjoua Ménard, après une belle série de passes avec ses compagnons Laroche et Gagnon. As se lancèrent alors à l'attaque Parr arrêta deux lancers très dangereux qui paraissaient être des points certains. Mais les Volontrèrent de la partie et bombardèrent le cerbère des As de tous angles, mais sans succès cependant.

Les douze premières minutes de la dernière période virent les hommes de Théo Hamel donner un fort offensif vraiment remarquable pour compter trois points qui assuraient la victoire. Laroche, Petterson et Jean-Noël Gagnon enregistrèrent ces buts avec une netteté exceptionnelle qui souleva les plaudissements de la foule. Le dernier point des As fut le résultat d'une erreur de la part de Tom Paradis qui, en voulant déblayer son territoire, passa la rondelle à Richard qui n'eut qu'à lancer dans un filet presque désert.

Ménard a bloqué 31 lancers au cours de la partie contre lui, seulement pour Andy Parr qui fut bien protégé par ses défenseurs. Neville et Harvey ont joué une bonne partie, de même que Marcel Boileau et Jean-Paul Gagnon.

SOMMAIRE

Première période

1—As: Lajoie .....

2—Volants: P. Quenneville .....

Punitions: Picard, Ménard, Gagnon, Laventure, Paradis.

Troisième période

3—Volants: Paradis (Laroche - Gagnon) .....

Punitions: Ménard, Breault.

(Suite à la 5e page)

— À LOUER —

A LOUER — grande chambre à coucher à 87, rue Sainte-Famille, près cathédrale, tél. 1327W.

A LOUER — chambre pour personne de préférence jeune fille. S'adresser Progrès du Saguenay.

BUREAU A LOUER — Bureau (22' x 20'), bien éclairé, avec salle d'attente et espace dans le loyer modique comprenant chauffage, éclairage et aqueduc. **S'adresser à Belleau, notaire, 100, rue Jacques Téléphone 280.**

CHAMBRE ET PENSION — à louer immédiatement (une personne seulement) 64a, avenue Sainte-Anne, logement étage, arrière. Desire quelqu'un avec pension permanente.

A LOUER — belle grande chambre ensoleillée, pour couple sans enfants, éclairée: deux fenêtres, chauffée, située immédiate. **S'adresser à 688, Ste. Chicoutimi.**

A LOUER — chambre. **S'adresser à Annue Labrecque, tel. 633, Chicoutimi.**

A LOUER — chambre, S'adresser 2, avenue Petit, tel: 654.

Servante demandée

SERVANTE DEMANDEE — pour petite famille. Bon salaire. **S'adresser à Mme Riverin, 39, avenue Montcalm, tél. Chicoutimi.**

SERVANTE DEMANDEE — dans petite famille. Bon salaire. **S'adresser à Madame Jalbert, boulevard Saint-Sacrement, Chicoutimi, tél. 1582.**

— DIVERS —

Couvre-lit en chenille $4.99

Solde de fabricant, première qualité dans le chic, deux teintes ou deux sobres pour lits simples ou doubles. Vaut le double du prix. Aussi couvertaux d'intérieur en chenille pour hommes. Finement touffus dans le rose, vin, turquoise, tailles 14-20. Envoyé contre remboursement ou remise si non satsifait. Hall Distributors, 254 ouest rue Sherbrooke, Montreal.

LA BERNARDINE

Tisane laxative dépurative préparée par les Pères Cisterciens. Vivement recommandée dans constipation, vertige, lourdeurs de tête, congestion du foie, affections de la peau. — $1.25 la boite. Monastère des Pères Cisterciens, Rougemont, Qué.

CATALOGUE GRATIS POUR PLOMBERIE

Pompes de puits peu profonds

Disponibles immédiatement: Bassins en retrait, baignoires sur pieds, éviers, cabinets, etc., bruleurs à huile de toutes sortes.

Main Plumbing & Heating Supply, 1059 Boulevard Saint-Laurent, Montréal 1, Qué.

GRANDE REDUCTION — Moteurs à vendre, 3 moteurs ¼ H.P. 60 c. 110/115 V marque "TAMPER" $25.00 chacun; 4 moteurs ½ H.P. 60 c. 110/115 V marque "TAMPER" $25.00 chacun; 2 moteurs ¾ H.P. 60 c. 110/115 V marque "Ottawa" $50.00 chacun; 1 moteur ½ H.P. 60 c. 110/115 V marque "Robbins Meyer" $45.00 chacun; 2 moteurs ¾ H.P. 60 c. 110/115 V marque "Leland" $60.00 chacun; 1 moteur ¾ H.P. 60 c. 110/115 V marque "GARDINER" $50.00 chacun; 1 moteur ½ H.P. 60 c. 110/115 V marque "LELAND" $40.00 chacun. S'adresser à WELLS & FITZMITTEL, 52 AVE STE-ANNE, CHICOUTIMI, Tél.: 661.

COMME AGENTS DU COUVOIR ROYAL nous vous conseillons de vous procurer liste de prix, etc. et de commencer bonne heure. Si vous avez besoin de poussins, le couvoir peut vous faire une livraison rapide de poussins d'un jour et plus. Commandez les bons poussins pour vos marchés. **S'adresser à Ernest Pilote, Coeur-de-Marie.**

ACHETEURS DE POUSSINS Assurez-vous que vous aurez encore cette année le nombre habituel de poussins commandés. Nous sommes certains que des poussins tout réalités par les éleveurs qui achèteront sur le bon pied. Les poussins "Canadian Poultry Farms" sont approuvés par le gouvernement. Ne manquez pas la chance d'obtenir l'escompte que nous accordons aux commandes de poussins placées maintenant, écrivez pour notre liste de prix et le catalogue français de 32 pages donne gratuitement, et la brochure "Comme élever les meilleurs poussins" **Monkton Poultry Farms, Monkton, Ontario.**

PARTICULIER ACHETERAIT directement du propriétaire propriété de rapport revenus, avec logement libre ou disponible, fournir détails complets. Intermédiaire à représentant autorisé: Jean-Gar Tremblay, 19, rue St-Pierre, Jonquière.

RENTIER ACHETERAIT — placement maison de revenus, de préférence, quartiers St-Dominique, St-Laurent, St-Georges ou Kénogami. Voir représentant autorisé: J.-Edgar Tremblay, 19, rue St-Pierre, Jonquière, tél.: 647.

Lisez toutes les pages du P

SPORT

Reflets des Sports

CONJECTURES

Quel sera le classement des équipes à la fin du calendrier régulier? Voilà une épineuse question à laquelle un journaliste est toujours tenté de répondre, même s'il a de nombreuses chances de se tromper. A tout événement, voici quelques commentaires en rapport avec ce sujet. Comme nous l'avions prévu au début de la saison dans cette colonne, les Castors de Dolbeau commencent à donner des signes de faiblesse et ne semblent pas capables d'offrir la même résistance que dans la première moitié de la cédule. Aussi favorisons-nous les As de Jonquière pour finir en 1ère position, mais pas sans une dure lutte cependant car les deux clubs ne devraient pas avoir plus de trois points de différence. En troisième place suivront probablement les Volants de Chicoutimi qui, s'ils avaient débuté comme les deux premiers, auraient eu d'excellentes chances de finir en tête. Les Volants auront à se surveiller étroitement car les Aigles de St-Joseph d'Alma ne seront pas loin derrière eux. Les 5e et 6e positions seront vraisemblablement occupées par les Tigres d'Arvida et les Elans de Port-Alfred respectivement. En considérant ce classement comme un fait accompli, les As rencontreraient les Aigles, les Castors jouraient contre les Tigres et les Volants contre les Elans. Les Volants et les Tigres se rendraient en semi-finale, pendant que les As attendraient la finale. Nous osons donc prévoir une finale entre les As de Jonquière et les Volants de Chicoutimi. Quel sera le vainqueur?

REGLEMENT

Quoiqu'un joueur de l'équipe a l'attaque ait précédé la rondelle dans la zône d'attaque, si la rondelle a été nettement interceptée par un joueur sur la défensive, il n'y aura pas de hors-jeu et le jeu continuera.

Interprétation

La règle dit que la passe doit être "nettement" intercepté par un joueur sur la défensive et cela signifie que le joueur qui intercepte doit s'emparer de la rondelle, non pas qu'il l'ait simplement touchée de son gouret, du patin ou d'une partie quelconque de son corps. Si le joueur sur la défensive "s'empare" de la rondelle, il peut ou essayer de la conserver ou faire une passe valable, et du moment qu'il s'empare de la rondelle, tout joueur à l'attaque peut lui faire échec. Toutefois on ne doit pas faire échec dès l'instant où il touche la rondelle et on doit lui laisser s'en emparer sans interférence préalable ou simultanée à la prise de possession.

Ce jeu doit être surveillé très étroitement par les arbitres et ils doivent retarder de siffler s'ils entrevoient une interception nette.

Le but de cette règle est de ne pas enlever à un joueur sur la défensive l'avantage de jouer son jeu sur une interception nette, ce qui serait le cas si l'on donnait du sifflet dès que la rondelle passe la ligne bleue d'attaque.

A BATONS ROMPUS

La lutte s'annonce de plus en plus contestée pour les trois premières positions de l'Intermédiaire A. Les Castors perdent graduellement de leur puissance à l'attaque et les As et les Volants deviennent de plus en plus menaçants. C'est là que l'on voit qu'une équipe pouvant compter sur trois bonnes lignes est plus susceptible de passer plus facilement à travers les difficultés qui ne manquent pas de survenir au cours d'une saison, spécialement quand le calendrier comprend 30 parties. — Il faudra peut-être maintenant changer le nom des Tigres d'Arvida en celui de "tueurs de géants", car en deux jours consécutifs ils ont défait les détenteurs des deux premières positions de la ligue. Les Tigres seront à surveiller dans les prochaines parties et dans les éliminatoires. — Un aréna serait construit à Bagotville l'été prochain. Un groupe, formé des personnages les plus importants de la ville, se serait assemblé et aurait trouvé, dès leu première réunion, des moyens presque magiques pour se procurer les fonds nécessaires à la réalisation d'un tel projet. Nos souhaits de réussite les accompagnent dans leur travail. — Théo Hamel a eu une idée des plus heureuses en réunissant Paul Quenneville, Jean-Noël Gagnon et Marcel Robert. Ce trio forme une ligne puissante qui a fait sa marque au cours des trois dernières parties. Robert semble plus à son aise au centre que sur une aile. Ses passes sont bien calculées et ses deux compagnons en profitent avec beaucoup de dextérité. — Verney Petterson n'a pas encore son égal pour bloquer un centre et arrêter l'élan de l'adversaire. Un changement de coéquipiers a mousse son energie et il monte graduellement dans le classement des compteurs depuis. — Les Tigres juniors d'Arvida ont vaincu le St-Jérome 4-3, de la ligue Intermédiaire B du Lac St-Jean, dans une partie d'exhibition jouée dimanche dernier à St-Jerome. — Frank Dillon, registraire de la O.A.H.A., a annoncé samedi que le joueur de défense Frank Bennet devra retourner avec les Cataractes de Shawinigan Falls, sinon il demeurera en dehors du hockey organisé pour la balance de la saison. Bennett, qui a commencé la saison avec les Caractes, a quitte cette équipe il y a environ un mois, pour occuper un poste d'instructeur de culture physique à Dolbeau. — Les Montagnards de Ste-Anne ont subi leur première défaite apres neuf victoires consécutives depuis le début de la saison, mardi soir alors que le Royal du Bassin les ont vaincus 4-3 au cours d'une partie très rude. — Les trois lignes les plus fructueuses en points sont celles de Beaudom-McLean-Gobeil, Laroche-Paradis-Gagnon et Bellemarre-Lupien-Ross. — Voici la place qu'occupe le premier compteur de chaque dans le classement des compteurs: Beaudoin, des Elans de la Baie, est en 1ère position; Lupien, des Castors de Dolbeau, est en 2e position; Gilles Laroche, des Volants de Chicoutimi, est en 6e position; Andre Richard, des As de Jonquière, est en 11e place; Léo Savard, des Tigres d'Arvida, est en 12e place; Marcel St-Pierre, des Aigles d'Alma, est en 19e position. — Les Tigres semblent avoir fait de belles acquisitions en Lapierre et Courteau. — Thiffault, a bloqué 46 lancers contre 25 pour Parr dimanche dernier. — Est-ce qu'un changement de jambières aurait eu un effet désastreux sur Thiffault? — Il s'est trouvé une maison pour récompenser les gardiens de buts et les joueurs qui fournissent des assistances, celle de Philippe Maziade et Cie. Dorenavant, tout cerbere qui obtiendra un blanchissage, se verra donner une magnifique montre d'une valeur d'environ $30 et tout joueur qui obtiendra trois assistances n'aura qu'à se présenter à ce magasin pour recevoir une chemise et une cravate. Nous félicitons Philippe Maziade et Cie pour ce beau geste d'encouragement et l'intérêt que la compagnie porte à nos joueurs de hockey qui se dépensent pour faire plaisir aux amateurs de notre sport national. — Dolbeau est encore le club à avoir enregistré le plus de points avec 93, mais les Volants ne sont maintenant pas très loin avec 80. — Ménard demeure le meilleur cerbere avec 33 buts comptés contre lui en 15 parties pour une moyenne d'un peu plus de deux points. Laperriere et Parr suivent avec 54 et 58 respectivement. — Le retour de Marcel Picard à la ligne bleue des Volants a donné un regain de vigueur à toute l'équipe. Marcel est très populaire et ses montées spectaculaires sont craintes de l'adversaire. Il est l'une des plus solides défenses de la ligue. — Tous les joueurs du Cap-de-la-Madeleine, dont plusieurs devaient s'aligner dans notre région, ont été suspendus pour avoir refusé de jouer. L'équipe a été bannie de l'Intermédiaire A de Québec. — On parle de la venue des Canadiens de Montréal à Saint-Joseph d'Alma et à Chicoutimi. Rien n'est encore décidé officiellement cependant.

G. TREMBLAY

Les Tigres...

(Suite de la 4e page)

TROISIEME GAIN

Conduits par leur nouvelle acquisition Lapierre, qui accomplit le tour du chapeau en comptant trois points, les Tigres d'Arvida se sont rendus à Dolbeau mardi soir pour infliger une défaite de 5-2 aux Castors qui perdaient ainsi une excellente chance de s'éloigner des As de Jonquière devenus de plus en plus menaçants pour la première position. Le jeu fut conduit à une allure très rapide et la partie fut complètement dénuée de rudesse, si l'on excepte un commencement de bataille dans la dernière période. Les Castors prirent un avantage de 2-0 au début de la seconde période, mais les Tigres opérerent un spectaculaire ralliement de 5 points au cours des 24 dernières minutes de jeu pour éclipser leurs adversaires qui ne purent compter une seule fois par la suite. Le principal artisan de ce ralliement fut Lapierre qui enregistra 3 buts dans la dernière période. Laramée a de plus été très brillant dans sa cage en bloquant 42 lancers contre 18 seulement pour Thiffault qui fut faible sur quelques points. Wellie Ross était de retour sur l'alignement des Castors, mais par contre Jacques Lafond ne fit que rares apparitions sur la glace.

SOMMAIRE

1ère PERIODE

Aucun point
Aucune punition

2e PERIODE

1—Dolbeau: Bellemarre (Ross-Lupien) 2.37
2—Dolbeau: Vincent (Tremblay-Pruneault) 13.52
3—Arvida: Savard (Perreault-Boileau) 16.53
4—Arvida: Gagnon (Desbiens-Aubut) 17.56
Aucune punition

3e PERIODE

5—Arvida: Lapierre (Archibald-Courteau) 1.14
6—Arvida: Lapierre (Archibald-Courteau) 2.14
7—Arvida: Lapierre (Anderson) 19.55
Punitions: Bellemarre, Anderson (5).

Les COMPTEURS

(Suite de la 4e page)

son crédit. Viennent ensuite Lafleur et Simard avec 15 chacun. Il est à remarquer que ces cinq joueurs sont des Montagnards de Ste-Anne.

Voici la liste des meilleurs compteurs.

COMPTEURS

	B.	A.	Pts
E. O'Connor	19	17	36
R. Bélanger	13	14	27
M. Archer	9	9	18
G. Lafleur	11	4	15
A. Simard	9	6	15
L. Delisle	5	8	13
E. Charest	7	5	12
H. Tremblay	6	6	12
R. Chateauneuf	5	7	12
L. Jean	4	6	10
L. Lapointe	6	4	10
R. Gagnon	6	2	8

LIGUE JUNIOR

La course est de beaucoup plus contestée dans la ligue junior, car pas moins de quatre joueurs sont presque sur un pied d'égalité et se font une lutte très serrée pour la première place. Deschênes et Cormier ont chacun un total de 24 points, comparativement à 23 pour Fortin et Bégin.

Voici la liste des dix meilleurs.

COMPTEURS

	B.	A.	Pts
D. Deschênes	15	9	24
R. Cormier	14	10	24
Y. Fortin	14	9	23
J. Bégin	13	10	23
De Lasablonnière	6	11	17
A. Lavoie	8	7	15
J.-R. Hubert	7	8	15
Lechensky	9	3	12
R. Marinoff	8	4	12
C. Emond	7	5	12

Mascarade

Le "mardi gras" ne passera pas inaperçu encore cette année, car l'on apprend de l'aréna de Chicoutimi que la mascarade aura lieu mardi le 10 février.

Couronnement de la reine des sports, costumes, tressage du "May Pole", prix, etc., font de ce spectacle un événement d'un vif intérêt pour la population de Chicoutimi.

Figurants, préparez vos costumes car les prix seront encore nombreux et d'une valeur exceptionnelle.

Surveillez ces mêmes pages ainsi que les annonces à la radio pour le nom des candidates au nom de Reine des Sports de Chicoutimi pour l'année 1948.

Aigles défaits 5-2 par les Élans de Port-Alfred

Les Elans de Port-Alfred se sont approchés à deux points seulement de la quatrième position en remportant mardi soir sur leur terrain une victoire concluante de 5-2 sur les Aigles de Saint-Joseph d'Alma. Chaque équipe compta une fois dans la période initiale, mais les Elans dejouerent Laperriere deux fois dans la session suivante pour prendre une avance que leurs rivaux ne purent combler par la suite. En effet, les vainqueurs portèrent leur total à 5 dans la dernière période pendant que les Aigles ne réussissaient qu'un seul point. Roger Beaudoin s'est une fois de plus mis en évidence en participant à quatre des cinq points de son équipe, pour porter à 12 points son avance en tête des compteurs. John McLean s'est aussi distingué en enregistrant deux francs buts. Marc-Aurèle Tremblay a arrêté nombre de lancers très dangereux et a largement contribué au succès des siens. Maurice Scullion et Dick Hollands ont compté les deux points des perdants.

A l'oeuvre on connait l'artisan.

Activités de la Juvénile de Chicoutimi

Ces deux équipes n'ont perdu aucune partie contre les Alouettes et se sont divisé les victoires entre elles.

Après quatre parties jouées, les Volants Gagnon Frères montaient en première position sur un pied d'égalité avec les Montagnards Morin et Fils. C'est qu'ils avaient infligé à ceux-ci une première défaite bien marquée, au compte de 8 à 2. Si les Montagnards eurent comme handicap une glace sur laquelle ils n'étaient pas habitués, les Volants eurent le mérite d'exécuter des assauts mieux organisés, et de mieux finir leur jeux devant les buts adversaires que dans les joutes précédents.

Cette expérience leur fut fort profitable dans la joute suivante qui les mettait aux prises avec les Alouettes. Malgré que ces valeureux joueurs en herbe de cette dernière equipe montrèrent d'abord plus de résistance qu'à l'ordinaire et que leur gardien de buts, Jean-Paul Gauvin ait affiché une belle tenue dans ses filets, ils durent néanmoins décliner bientôt la victoire sous l'avalanche des lancers des Volants agressifs. C'est cette victoire du 19 janvier au score de 9 à 1 qui plaçait les Volants Gagnon Frères en première position, 2 points seulement avant les Montagnards de Morin et Fils.

Nous attendons avec anxiété, la surprise que nous réservera la prochaine joute qui mettra ces deux dernières équipes aux prises, vendredi soir prochain sur la patinoire de Ste-Anne de Chicoutimi.

CLASSEMENT

	J.	G.	P.	N.	Pts
Volants	5	4	1	0	8
Montagnards	4	3	1	0	6
Alouettes	5	0	5	0	0

Les Volants...

(Suite de la 4e page)

conduite).

Deuxième période

4—Volants: Laroche (G. Gagnon-J.-P. Gagnon) 3.19
5—Volants: Petterson (Leclerc) 6.45
6—Volants: J.-N. Gagnon (P. Quenneville) 12.07
7—As: Richard 12.50
Punition: Breault.

Encouragez les sports



CHALEUR FIABLE
TEMPERATURE SAINE
CONFORT MODERNE

Vous obtenez **LES TROIS** quand vous chauffez à

l'Anthracite D & H avec un équipement automatique

Votre distributeur vous recommandera la grosseur d'Anthracite D & H qu'il vous faut pour votre fournaise ou votre poêle. Demandez-lui aussi des détails sur le contrôle automatique de la température à l'aide d'un régulateur D & H.

INSURPASSABLE

ANTHRACITE D & H

Le charbon dur favori du Canada.

Pharmacie CHICOUTIMI

348, rue Racine — Tél. 767 — Chicoutimi

REPRESENTANT DES PRODUITS:

REXALL . . . ELIZABETH ARDEN . . . HELENA RUBINSTEIN . . .
CHARLES OF THE RITZ . . . ADRIENNE . . . ETC . . .

JUSTIN MALTAIS, P. Ph., Prop.

Pharmacie HAMEL, Enr.

103, rue Racine — Tél. 334 — Chicoutimi

REPRESENTANT DES PRODUITS:

NYAL . . . YARDLEY . . . ELIZABETH ARDEN . . . DOROTHY GRAY . . . ETC . . .

SIROPS

Pour la toux et le rhume

Bronkiol	1.00
Buckley	0.40 et 0.75
Pinex	0.49
Zubes	0.40 et 0.75
Creoterpine	0.50 et 1.50
Famel	0.98
Thiocol Roche	1.30
2 Sapins avec Pastilles et Onguent	0.50

VARIETE DE PASTILLES POUR LA GORGE

VITAMINES

Alphamettes	1.85 et 3.50
Tri-Caps	3.00
Calcium "A"	2.00
Capsules N.C.F.	1.45 et 2.65
Abdol avec C.	2.70
Vita-Vim	2.50 et 7.50

TONIQUES

Montonique	1.00
Calciotan pour enfants	1.00
Calciotan	
Vimaltol	1.19 et 1.98
Vi-Delta	1.25 et 2.25
Kepler Malt	0.90 et 1.50
Waterbury	0.90
Emulsion Scott	0.59 et 0.98
Irradol "A"	1.50 et 3.50
N.C.F.	1.35, 2.95 et 4.95
Maltlevol	2.00
Martinol	2.00
Aminotone	2.50
Extrait de Foie de Morue sans goût Wampole	1.00

Vente à Rabais

- Bagues pour dames et hommes
- Jones — Colliers —
- Boucles d'oreilles — Epingles

33 1/3% d'escompte

SUR TOUTE LA BIJOUTERIE A LA

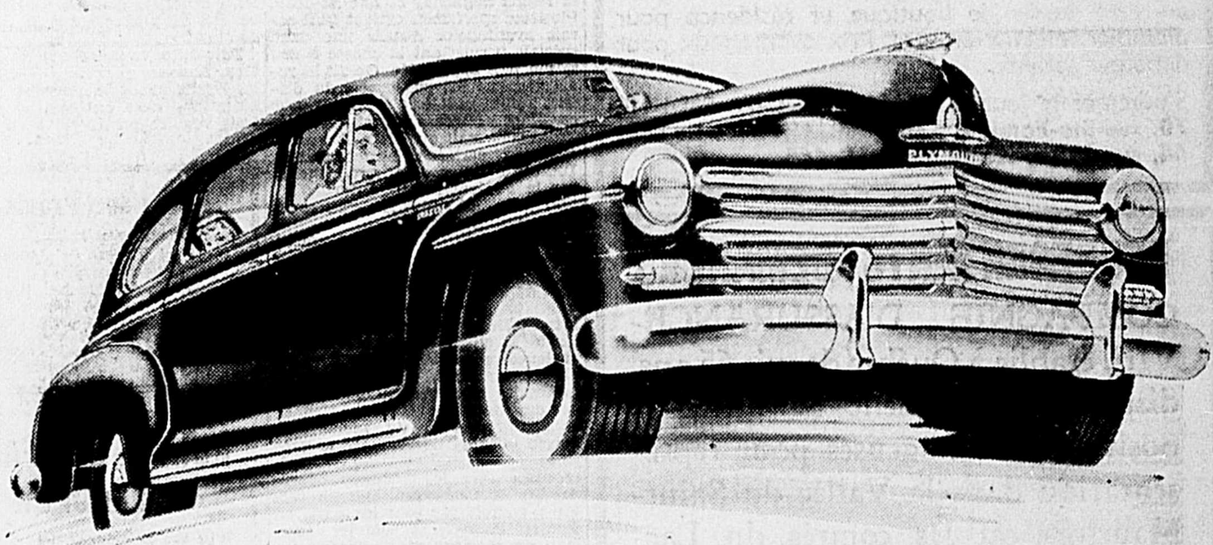
Pharmacie Hamel, Enr.

SEULEMENT

Plymouth est maintenant muni des nouveaux pneus Super Cushion

UN AUTRE TRAIT DE QUALITÉ DE VOITURE DE HAUT PRIX !..

COMPAREZ LES AUTOS SUR LE NOMBRE DE TRAITS DE QUALITÉ	
LES AUTOS DE HAUT PRIX EN ONT	21
Maintenant PLYMOUTH EN A	2021
L'AUTO #2 EN A	9
L'AUTO #3 EN A	8



PLYMOUTH apporte un *autre* trait de qualité—cette fois, ce sont les nouveaux pneus Super-Cushion. Ces nouveaux pneus, montés sur les Roues Jantes-Sécurité Plymouth vont porter le degré de sécurité à un standard beaucoup plus élevé. Les Super-Cushion sont plus gros mais plus moelleux que les pneus ordinaires. Leur puissance de traction est plus grande de sorte que vous pourrez manier votre Plymouth avec *plus* d'aise—et ces pneus sont l'équipement STANDARD pour *tous* les modèles.

Avec les Roues Jantes-Sécurité Plymouth, il est presque impossible à un pneu de sortir de la jante dans un cas de crevaison. Les pneus Super-Cushion portent 26% plus de volume d'air mais n'ont qu'une pression *maxima* de 24 livres—ceci veut dire une pression d'air moins forte, par conséquent moins de chance de "chauffer", et moins de chance d'une crevaison. Cette combinaison de pneus sur-coussinés et de Roues Jantes-Sécurité Plymouth, ajoutée à la répartition scientifique du poids de la voiture, vous accorde un roulement plus doux—quelquechose de *neuf*—et une sécurité en rien comparable à ce qui existait auparavant.

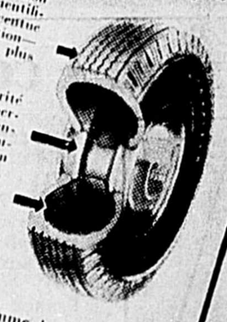
Il ne faut pas oublier que les Roues Jantes-Sécurité et les pneus Super-Cushion constituent l'équipement STANDARD pour *tous* les modèles Plymouth. Plymouth est, tout étant compris, la voiture qui vous offre le plus de "qualité" pour votre argent.

Les Roues Jantes-Sécurité et les Pneus Super-Cushion Plymouth Offrent un Roulement plus doux . . . plus sûr

Le portant Super-Cushion est une innovation scientifique d'un dessin qui accentue la puissance de traction—moins de "chaleur" et plus grand millage.

Les Roues Jantes-Sécurité Plymouth et les pneus Super-Cushion forment une splendide paire en fait de sécurité—plus de protection en cas d'une crevaison.

Les pneus Super-Cushion portent un volume d'air 26% plus gros, mais ils n'exigent qu'une pression au maximum de 24 livres.



Ces Super-Cushions sont comme des oreillers . . . ils réduisent la vibration et amortissent les secousses et les bruits. C'est le premier qui absorbe les chocs latéraux d'une manière satisfaisante.

PLYMOUTH N°1 en Qualité

Considérez ces Caractéristiques Plymouth

Nouveaux Freins Hydrauliques Sécurité • Montage Pouvoir-Flottant-Breveté du Moteur pour amortir la vibration • Nouveau starter avec bouton sur tablier • Roues Jantes-Sécurité pour protection en cas de crevaison • Eliminateur du balancement à l'Avant • Carrosserie Tout-Acier • Sécurité • Pare-chocs Type-Protecteur • Commande Hotchkiss pour démarrages et arrêts plus doux • Pistons en Aluminium • Organes Superfinis • Nouveau Filtre à Gazoline.

Conception et Fabrication de Chrysler!

ADRIEN GAGNON
294, RUE RACINE, CHICOUTIMI. — TEL.: 976

GAGNON AUTOMOBILE, Ltée
330, Rue Saint-Dominique — JONQUIERE — Tél.: 774

Assemblée de la fédération d'associations

La chasse et la pêche

Isle-Maligne (D.N.C.)

L'assemblée trimestrielle de l'exécutif de la Fédération des Associations de Chasse et de Pêche du Québec eut lieu à Québec au commencement du mois de décembre. Les représentants des clubs du district Charlevoix-Saguenay-Chicoutimi-Lac-St-Jean, étaient messieurs C.-A. Brouillard, de St-Siméon, George McNaughton, de Kénogami, et Léonce Hamel, de Roberval. Messieurs Léonidas Gagné, avocat de Chicoutimi, et Omer Bernier, de l'Isle-Maligne, également directeurs de la Fédération, avaient été empêchés à la dernière minute d'assister à cette réunion.

Le président, monsieur Bernard Castonguay, de Québec, fit une revision des activités des différents comités de finances et de recrutement depuis la fondation de la Fédération en novembre 1946. En raison des ressources limitées de la Fédération le Comité de publicité n'a pas connu les activités désirées, toutefois c'est un item important qui ne sera pas négligé au cours de l'année 1948. Par contre il est intéressant de noter les suggestions soumises par la Fédération et qui furent mises en pratique par le Département provincial de la Chasse et des Pêcheries, relativement à la conservatoin du gibier et du poisson, et de l'observance des lois. Le principe de la conservation semble accepté du public en général, et principalement des sportifs de la province. D'ailleurs la campagne d'éducation à ce sujet se continuera sous diverses formes durant l'année.

Il ressort du rapport du trésorier que la Fédération compte à date 180 membres, représentant le nombre imposant de 6,000 adeptes de la chasse et de la pêche. A ce nombre il faut ajouter les 125 clubs formant l'Association des Clubs de la Mauricie dont l'incorporation est en cours et qui se joindront à la Fédération. A ce propos, il se pourrait que les propriétaires et officiers de clubs et association de chasse et pêche du district Charlevoix-Chicoutimi-Lac-St-Jean soient convoqués d'ici peu dans le but de fonder une association locale, affiliée comme groupe à la Fédération provinciale.

A cette même assemblée, Monsieur Léonce Hamel fit part de la fondation de la nouvelle association des "Agréeurs Professionnels du Québec" (Quebec Outfitters Association) groupant environ 50 clubs commerciaux dans la province, et qui se joindront également à la Fédération provinciale.

La convention annuelle des membres de la Fédération, et délégues des clubs de chasse et de pêche de la province, aura lieu à Montréal en février prochain. Une invitation spéciale sera lancée à tous les intéressés.

Nombre de sujets ont été discutés relativement aux modifications des lois que les sportifs croient qu'elles seraient utiles et dans l'intérêt des clubs de la Province. Un comité spécial est chargé d'étudier et de présenter ces questions ou département provincial de la Chasse et de la Pêche. Entre-autres: L'émission d'un bouton d'identification et porte-licences — La publication des noms des délinquants — La cancellation des licences de chasse en cas d'accidents ou d'effractions. La revision des résumés des lois de la chasse et de la pêche et la distribution de ces résumés ou pamphlets plus de bonne heure durant la saison. Que les licences soient disponibles pour le public plus de bonne heure durant la saison et la distribution des licences en plusieurs endroits. Création de réserves pour les orignaux, et unification de ces réserves a des parcs destinés à la pêche à bon compte. — Clarification de la loi concernant la défense de l'*usage des projecteurs lumineux*. — Etablir le 15 avril comme date permanente et définitive pour l'ouverture de la saison de la pêche à la truite. — Augmentation de l'amende de minimum de $10. à $20. suivi de la cancellation des licences. — Le projet d'un établissement de pisciculture pour le maskinongé du Lac St-Louis. — L'Organisation immédiate d'une école d'entrainement pour les garde-chasses et garde-pêche, visant à faire interpréter la loi uniformément par toute la province de Québec. — De prier le ministère de fournir aux industries forestières des pancartes pour distribuer dans les "chantiers", traitant des points essentiels de la loi relativement aux armes à feu et de la venaison. — Le transport des vairons (minnows) dans les milieux de la pêche à la truite.

Ces suggestions sont en plus du programme déjà soumis recommandant l'application plus sévère des lois de la chasse et de la pêche, ainsi que l'augmentation du budget provincial, dans le but d'avoir un fort contingent d'officiers compétents et convenablement rémunérés pour la surveillance de la faune naturelle. Aussi que les gardes-chasses soient en devoir les douze mois de l'année.

Traitant de la question de la chasse aux canards, M. McNaughton souligna qu'il y a diminution apparente de canards et d'outardes dans la région Saguenay et Lac St-Jean. Plusieurs sportsmen croient qu'il serait avantageux d'avoir une zone spéciale permettant la chasse à une saison plus appropriée. On fit la remarque que les sportsmen du district auront peut-être avantage pour certaines années si ce changement était opéré, mais que le résultat serait oppose à certaines autres années. Toutefois, la requête sera soumise par la Fédération aux autorités fédérales de qui relève la question des oiseaux migrateurs.

A propos de la chasse à l'orignal, dont la disparition graduelle est le sujet de graves inquiétudes de la part du ministère et des clubs commerciaux, plusieurs questions sont à l'étude. Il fut même suggérer d'interdire la chasse à l'orignal pendant quelques années. Toutefois, pour plusieurs raisons, il n'est pas jugé nécessaire d'en venir à recommander des mesures aussi draconiennes dans le moment du moins. Un moyen efficace de résoudre le problème de l'orignal consisterait à faire disparaitre les animaux déprédateurs de façon radicale. En certains endroits se sont les ours, en d'autres endroits se sont les loups, mais ces mesures ont également ses graves inconvénients. Il faudrait s'occuper davantage des braconniers qui vendent le plus souvent sans profit reel la chair de l'orignal et du chevreuil. Les membres de la Fédération sont d'avis que prohiber la chasse à l'orignal pendant un certain nombre d'années serait plutôt à l'avantage des braconniers au détriment des propriétaires de clubs, et des revenus touristiques. Toutefois un comité special a été formé, composé de directeurs de la Fédération, qui sont chargés de présenter un mémoire à ce sujet. Monsieur Léonce Hamel de Roberval fait partie de ce comité.

Dans le domaine de l'education, il est question d'étudier avec qui de droit, la possibilité de l'adoption d'un manuel d'histoire naturelle qui serait ajouté au programme régulier des écoles de la province. Le manuel 4-H conservation intitulé "EN PLEIN AIR" pourrait servir comme point de départ à ce sujet.

Un comité de nomination pour les élections annuelles des officiers qui auront lieu lors du congrès de la Fédération en février a été formé. Monsieur Vernon-E. Johnson, President de l'Association Forestière Quebecoise, est président de ce comité de nomination dont fait partie également Monsieur Omer Bernier de l'Isle-Maligne, 2ieme Vice-Président de la Fédération. Monsieur Léonidas Gagné, avocat de Chicoutimi, fait partie du comité de recrutement, et de la finance.

Considérant que cet organisme n'est fondé que depuis à peine un an, la Fédération des Associations de Chasse et Pêche du Québec prend un essor considérable dans toute la province. Le district Charlevoix-Saguenay-Chicoutimi-Lac-St-Jean-Roberval est largement représenté par le nombre de clubs et associations qui font déjà partie de la Fédération. La réalisation, même partielle, du programme de conservation de la faune naturelle préconisé par la Fédération ne peut que nous apporter d'heureuses répercussions au point de vue touristique et commercial pour notre région.

L'ambiance familiale est la plus importante dans l'éducation, laquelle est la clef de tout problème humain (L'Act. Catholique).

Délégués des Syndicats à Montréal

Monsieur Roméo Labrie, Président du Syndicat National des Employés de l'Aluminium d'Arvida, et monsieur Léo Hubert, Organisateur de la Fédération Nationale de la Métallurgie, sont partis vendredi soir, pour Montréal, où ils devaient assister, le dimanche 18 janvier, a la réunion du Bureau Fédéral, de la Fédération Nationale de la Metallurgie.

A la même occasion, les délégues des Syndicats de l'Aluminum Company et de ses filiales, en profiteront pour faire une assemblée de la Section Aluminum de la Federation ci haut mentionnée.

Chaque syndicat affilié à la Fédération Nationale de la Métallurgie a droit à un directeur au Bureau Fédéral de cet organisme.

Monsieur Charles Perron, Président du Syndicat National des Employés de l'Aluminium de St-Joseph d'Alma, monsieur Richard Roy, Président du Syndicat National des Employés du Pouvoir Electrique de l'Isle-Maligne ainsi que monsieur Léo Caron, Président du Syndicat National des Employés des Pouvoirs Electriques de Shipshaw et de Chute-à-Caron, sont aussi partis pour assister à la reunion du Bureau Fédéral ainsi qu'à l'assemblée de la Section Aluminum de la Fédération.

Monsieur Léo Hubert, organisateur de la Fédération, a présenté le rapport annuel de ses activités aux membres du Bureau Fédéral.

Tous les délégués des syndicats affiliés à la Fédération profiterent de leur réunion pour discuter de la hausse excessive du coût de la vie, des augmentations de salaires qu'il faudra demander pour y faire face ainsi que des moyens à prendre pour arrêter cette ascension rapide et absurde du coût de la vie.

Renouvellement de convention à Port-Alfred

Le Syndicat National des Employés de la Pulpe et du Papier de Port-Alfred a terminé ses négociations pour le renouvellement de sa convention collective de travail avec la Consolidated Paper Company, à la fin du mois de décembre.

Parmi les avantages que comporte le contrat renouvelé, il faut mentionner en premier lieu la retenue syndicale accordée aux membres du syndicat. C'est une formule semblable a celle d'Arvida, c'est-à-dire une formule signée au bureau de la Compagnie et devant un témoin de la Compagnie.

Par le contrat, la Compagnie s'engage aussi à fournir au Syndicat une liste complete de tous les employés couverts par la convention collective de travail et a remettre en même temps au Syndicat le dossier de chacun de ces employés. Cette clause de la convention facilitera le recrutement et les negociations, de même que le reglement des griefs avec la Compagnie.

Le contrat comporte aussi des rajustements de salaires rétroactifs au premier octobre 1947 pour certaines catégories d'employé sur les machines à papier.

Renouvellements de conventions

Le Syndicat National des Employés de l'Aluminium d'Arvida, et presque tous les autres Syndicats des filiales de l'Aluminium à Arvida, ont comme date d'expiration, de leur convention collective de travail, le 15 mai 1948.

La clause de renouvellement et de modification de la convention prévoit un délai d'au-moins 70 jours avant la date d'expiration, c'est donc dès le commencement de mars que les Syndicats doivent faire parvenir aux employeurs les demandes de modifications de leur convention collective de travail. Aussi tous les Syndicats doivent se mettre à l'étude ces jours-ci pour préparer les modifications qu'ils désirent apporter à leur convention collective de travail.

Ainsi, dès le commencement de mars, les Syndicats seront en mesure de présenter des modifications de convention sérieusement étudiées.

Pro-maire

Lors d'une séance réguliere du Conseil de Ville de Bagotville tenue hier soir, M. l'échevin Aimé Tremblay a été nommé pro-maire pour les prochains trois mois.

FOTO-NITE

Durant la soirée du Foto-Nite lundi 19 janvier, au Cinéma Cartier, M. Ovila Langlois, 64, rue Lorne, Chicoutimi était présent dans la salle. Il bénéficia donc du privilège de vendre sa photographie la somme de $55.00.

Foto-Nite vaudra lundi prochain $165. Assistez au FOTO-NITE tous les lundis avant la derniere représentation, c'est intéressant et ça peut vous rapporter un beau montant.

Mme Henri Proulx

Rang Saint-Thomas
Tel. 712-J 6 coups — Chicoutimi

Représentante de
La Lingerie du jour et
J.-B. Laliberté, Limitee

Fourrures - meubles - poeles - radios - machine à laver - prelarts - tapis - vêtements pour hommes, femmes et enfants.

Hausse du prix de l'aluminium

L'Aluminum Company of Canada, Ltd., annonce que, compter du 19 janvier, le prix de l'aluminium en lingot est augmenté d'un cent la livre.

Les officiels de la compagnie ont déclaré que le coût élevé de la production est la cause de cette augmentation et cela en dépit des efforts tentés pour combattre l'inflation par une amélioration dans la production et l'équipement.

Il est espéré que la présente augmentation de prix ne sera qu'une déviation temporaire à la tendance de la compagnie vers une dimunition du prix de l'aluminium canadien. C'est ce but que la compagnie à titre d'important producteur d'aluminium en lingot, s'efforce d'atteindre.

Le nouveau prix, effectif le 1er janvier est de 15 cents la livre livré destination au Canada ou 15 cents a livre f.a.b., un port canadien pour l'exportation.

En regard avec le coût actuel des autres métaux compétitifs, ces prix sont encore 25% meilleur marché que ceux d'avant-guerre.

Une conscience pure est un bon oreiller.

IMPÉRIAL

Jeu.-ven.-sam., 22-23-24 jan.:

KATIA

avec Danielle Darrieux et John Loder

Au même programme

Sujets courts en français sur Shipshaw

Aussi

Footsteps in the Dark

avec Errol Flynn et Brenda Marshall

Lundi, 25 jan.:

Hold That Blonde

avec Véronica Lake et Eddie Bracken

Au même programme

Song of the Trail

avec Evelyn Brent et Kermit Maynard

Aussi Cartoons

Mardi-mercredi, 27-28 jan.:

Leave Her To Heaven
(En couleurs)

avec Jene Tierney et Cornel Wilde

Aussi

Birth of a Star

avec Danny Kaye

Jeu.-ven.-sam., 29-30-31 jan.:

Sur demande spéciale

La Porteuse de Pain

avec Fernandel et Germaine Dermoz

Aussi

Million Dollars Baby

avec Priscilla Lane et Jeffrey Lynn

Sujets courts

Le Téléphone au Saguenay

Nos réalisations en 1947

L'année 1947 a été riche en réalisations pour la Compagnie du Téléphone et nous sommes heureux de donner le rapport des principaux travaux exécutés durant les derniers 12 mois.

Port-Alfred-Bagotville-Grande-Baie:
1 nouvelle position interurbaine;
1 échange privé (P.B.X.) à Saguenay Terminals.

Chicoutimi: 1 circuit direct Roberval-Chicoutimi;
1 circuit direct Dolbeau-Chicoutimi;
2 circuits directs Arvida-Chicoutimi;
2 circuits directs Jonquière-Chicoutimi;
4 nouvelles positions donnant le service temporairement à 354 abonnés;
Installation d'un échange privé (P.B.X.) à l'Hôtel Champlain.

Jonquière-Kénogami: 2 circuits directs Jonquière-Chicoutimi.

Hébertville: 1 circuit direct St-Félicien-Hébertville;
1 circuit direct Roberval-Hébertville;
1 circuit direct Hébertville-Québec;
1 circuit direct Hébertville-Montréal;
2 circuits directs St-Jérôme-Hébertville;
2 nouvelles positions en remplacement de celle existant déjà.

St-Joseph-d'Alma: 1 circuit direct Dolbeau-St-Joseph-d'Alma.

Dolbeau: 1 circuit direct Dolbeau-Chicoutimi;
1 circuit direct Dolbeau-Alma.

St-Félicien: (circuit à Chibougamau):
1 circuit direct La Doré-St-Félicien;
1 circuit direct St-Félicien-Roberval;
1 circuit direct St-Félicien-Hébertville.

Roberval: 1 circuit direct La Doré-Roberval;
1 circuit direct St-Félicien-Roberval;
1 circuit direct Roberval-Hébertville;
1 circuit direct Roberval-Chicoutimi;
1 nouvelle position interurbaine.

St-Jérôme: 2 circuits directs St-Jérôme-Hébertville.

En plus de ces réalisations, il convient de signaler la construction d'une nouvelle ligne de Milot à St-Augustin, la reconstruction de la ligne de Honfleur à Péribonka, de St-François-de-Sales au Lac-Bouchette, de Chambord au Lac-Bouchette, la reconstruction de tout le réseau de St-Honoré, le réarrangement du central de Normandin et de St-Coeur-de-Marie, l'installation de 1289 nouveaux appareils et enfin un chiffre jamais atteint encore dans le nombre de messages interurbains qui s'est élevé en 1947 à 1,014,602.

En résumé, nous avons installé 16 nouveaux grands circuits, nous avons remis à neuf 4 lignes rurales, nous avons installé 1289 nouveaux appareils, contribué à établir 1,014,602 conversations à grande distance, organisé un département du "Trafic" pour vous faciliter le service; nous avons réorganisé le service de patrouille et d'installation pour un service plus rapide au Lac-St-Jean et nous avons installé un nouveau central à St-Ludger-de-Milot. JAMAIS NOUS N'AVONS REALISE TANT DE PROGRES DEPUIS LA FONDATION DE LA COMPAGNIE EN 1892.

Notre programme pour 1948

Voici ce que nous nous proposons de faire ou de finir cette année:

— Un édifice pour loger les bureaux de la Compagnie et le central à Chicoutimi;
— Le téléphone automatique à Chicoutimi pour répondre à toutes les demandes en suspens;
— Un agrandissement de 300 nouvelles lignes au central de Jonquière-Kénogami;
— 1200 nouveaux appareils en service à domicile ou dans les bureaux;
— Un circuit additionnel Chicoutimi-Québec;
— Un circuit additionnel Chicoutimi-Baie-St-Paul;
— Quelques circuits ruraux additionnels ici et là.

Et un peu plus tard.

Voici d'autres améliorations qui seront probablement nécessaires en 1949 ou 1950:

— 8 nouveaux circuits entre le Saguenay et l'extérieur de la région;
— 6 nouveaux grands circuits à l'intérieur de la région;
— Plusieurs milliers de nouveaux appareils;
— Plusieurs lignes rurales;
— Un central à St-Prime;
— Un nouveau central à St-Joseph-d'Alma, Dolbeau, Roberval, Port-Alfred, Jonquière-Kénogami, St-Jérôme, Arvida.

En terminant...

La hausse continuelle des prix du matériel téléphonique amènera peut-être cette année une légère augmentation dans nos tarifs d'abonnement.

Ce qui fait la valeur d'un téléphone, c'est le service qu'il est en mesure de procurer à l'abonné. Plus le nombre des abonnés est élevé, plus grande donc est la valeur de votre appareil. Il vous permet alors de communiquer avec plus de personnes.

Le chiffre de 7,618 abonnés que nous venons d'atteindre se compare très avantageusement avec les 2,405 abonnés de 1931, année de la mise en vigueur des tarifs actuels. Cependant, le prix de l'abonnement n'a pas augmenté depuis cette date, malgré la valeur sans cesse croissante du service.

Nous espérons donc que nos abonnés comprendront notre situation et garderont l'assurance que nous désirons donner à la population du Saguenay, et du Lac-St-Jean en particulier, un service toujours meilleur.

TOUJOURS EN ALERTE!

TELEPHONE SAGUENAY-QUEBEC

La Compagnie du Téléphone Saguenay-Québec.

À VENDRE

AUTOMOBILE DODGE, modèle 1939, sedan, quatre portes, en parfaite condition, avec chaufferette et chauffe-eau. Prix spécial pour acheteur sérieux.

CAISSE ENREGISTREUSE NATIONAL, électrique poinçonnant jusqu'à $99.99, couleur brune, parfaite condition. Prix spécial au comptant ou a termes.

TERRAIN AVEC BATISSE ci-dessus érigée, deux étages dans le centre de la ville de Kénogami pouvant servir de boutique et résidence pour plombier, électricien, etc. Prix avantageux pour acheteur sérieux.

S'adresser le jour **MAGASIN REGINA, 5-10-15, 70, rue Ste-Famille, Kénogami, tél. 219.** Le soir, **64, rue Price, Kénogami, tél. 465.**

REPRÉSENTANTS DEMANDÉS

COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE, établie à Québec depuis 65 ans, dispose actuellement de quelques positions avantageuses pour représentation dans la Vallée du Saint-Maurice ou les comtés du Lac-Saint-Jean, Chicoutimi et Charlevoix. SALAIRE et COMMISSIONS aux hommes qualifiés avec priorité pour agence de district. CASIER POSTAL 218, Dept. "U", Chicoutimi.

UN HOMME À CONNAÎTRE



Chs-D. Girard
Chicoutimi

Il a servi des centaines de détenteurs de polices satisfaits et les a aidés à dresser leurs plans pour l'avenir. Son éducation professionnelle et son expérience le rendent capable de vous offrir des conseils utiles. Prenez la résolution de le voir bientôt. C'est un homme qu'il faut connaitre.

The **National Life** Assurance Company of Canada

Siège Social Toronto



Fondée en 1897

HOMME D'AFFAIRES OU VENDEUR D'ÂGE MÛR DEMANDÉ

Voici une chance pour deux hommes d'affaires d'âge mûr de se joindre à une compagnie dont les salaires sont les plus élevés payés à des hommes de 45 à 65 ans. Les hommes qualifiés et intéressés peuvent se faire jusqu'à $75 par jour en partant — dans une année exceptionnelle on a pu faire $12,000.

Un nouveau venu, S. N. Tansley a fait $103 les deux premieres heures. T. D. Stockwell a gagné $167 dans la première journée. C. C. Kawkins, s'est fait $312 dans la première semaine. En 1947, G. F. Bushman a fait une moyenne de plus de $1,000 par mois.

• • •

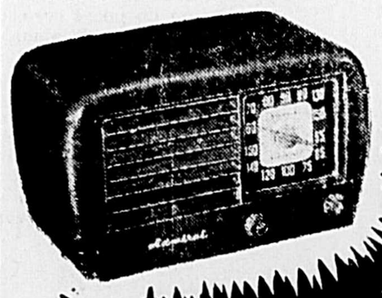
Ces salaires exceptionnels sont certifiés par les records de nos hommes. 150 de ces hommes ont gagné de $400 à $3,000 par mois. Nous vous conseillons de commencer maintenant — pas de plafonnement de salaire après un an. En effet, W. F. Berry a augmenté chaque année son salaire pendant 17 ans. En 1947, il avait obtenu $17,585. C. A. Solberg, dans moins de cinq, recevait $54,749.64. Vous pouvez vous procurer une automobile, faire instruire vos enfants, et assurez l'avenir de votre future.

OUVERT MAINTENANT —

L'augmentation graduelle de nos ventes nous force à ajouter deux hommes dans ce territoire. Ceux qui font un succès, sont ceux qui travaillent une ou deux semaines de temps en temps — le travail dehors est la santé et une occupation agréable.

Notre produit (U. S. Patent No 2,392,813—Canadian Patent applied for) vente à long termes, pas de comptant, hommes d'affaires et agriculteur. Nous faisons la livraison et la collection.

IMPORTANT —Une commande placée veut dire plus de profits l'an prochain. La saison s'annonce bonne. Ecrivez ou telegraphiez immédiatement votre nom, âge, amples détails. PRESIDENT, dept. "A", P.O. box 711, Fort Worth 1, Texas.



LA PLUS BELLE AUBAINE AU CANADA

SEULEMENT $32.95 UN PEU PLUS CHER FINI IVOIRE

• Cadran lumineux
• Tonalite améliorée par la concentration électronique
• Reglage automatique du volume
• Puissant haut parleur Alnico 5
• Courant direct ou alternatif

à 5 Lampes, une Merveille!

Admiral

E.-A. TURCOTTE
MEUBLES

297A, rue Racine Tél.: 934W Chicoutimi

PLUS 4

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

JEUDI 22 JANVIER 1948

PLUS 4

OHÉ ! JEUNES GENS DE CHICOUTIMI

On pense à vous autres. — Vous aurez VOTRE RETRAITE à Val Racine

Du 15 au 18 février — Jeudi à dimanche.

INVITATION SPÉCIALE

aux jeunes des mouvements d'A. C.

Téléphoner à 892 ou à 960 J

N'attendez pas à la dernière minute pour retenir votre place.

VENEZ EN FOULE

Une préface

Une année commence...

I—Il est bon pour moi de m'arrêter à certaines vérités.

J'ai une place dans l'Eglise; j'ai un rôle à remplir, déterminé par Dieu qui compte sur moi, qui m'a laissé une certaine zône à couvrir dans la marche du Corps Mystique vers son progrès final.

Ce rôle, où que je sois, c'est celui de conquérir. Conquérir à ma façon, dans mon milieu, à ma maison, à mon bureau, derrière mon comptoir ou derrière ma charrue...

Ma tâche tournera au fiasco, ce serait une déficience dans l'oeuvre du Christ, si je ne commence pas par le commencement: si je ne possède pas le Christ en Moi, si je ne vis point de sa grâce, de SA Vie que j'ai mission de déverser dans l'âme des autres....

II — J'ai le devoir de conquérir. La vie reçue du Christ est une vie de progrès, de croissance, une vie communicable: si je ne la mets pas en valeur, je suis coupable comme celui qui avait enfoui le talent reçu du maître.

Membre d'un Corps, je suis solidaire de tous ses éléments. Partageant sa vie avec les autres membres, je suis tenu d'exercer ma fonction *vitale;* la SANTE du Corps est à ce prix.

M'abstenir, c'est trahir. Chacun de nous est le gardien de son frère. C'est pour nous, catholiques, que tout ce qui est humain ne doit pas rester étranger!... Si la charité corporelle est un devoir, à combien plus forte raison, la charité surnaturelle. La plus divine des choses, disait S. Denis, est de travailler au salut des âmes."" Qui n'a pas de zèle, n'a pas d'amour... "Qu'est-ce qu'un foyer qui ne chauffe pas? une source qui ne coule pas? une charité qui ne devient pas dévouement? La grâce est féconde ou elle meurt; la foi agit ou elle a cessé de vivre; l'amour jette des flammes ou s'éteint" (Mgr Gay)... "La foi qui sauve c'est la foi qui vous porte à sauver les autres." (Mgr Gibier).

Me sanctifier, je le dois à Dieu!... Me sanctifier et ce faisant, contribuer à sauver mes frères, je le dois au Christ et au prochain.

Alors?...

Mon programme?... Mes résolutions pour l'année?...

RETRAITES FERMÉES

pour JEANNE D'ARC: DAMES ET JEUNES FILLES

les 2 et 5 février 1948

prêchées par le

Révérend Père JEAN-MARIE BEGIN, C.SS.R.

—•—

Toutes celles qui désirent s'inscrire pour l'une ou l'autre de ces retraites devront envoyer leur nom sans retard aux

Révérendes Soeurs de l'IMMACULEE CONCEPTION
61, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi.

—•—

Invitation pressante à chaque cercle d'y envoyer une ou deux représentantes.

—•—

LA RETRAITE FERMEE,
SPECIALEMENT POUR LES CHEFS,
est de prime importance dans notre apostolat.

—•—

Que chaque Jeanne d'Arc se fasse donc un devoir de faire la sienne au cours de l'année.

LE BON DIEU DANS NOS VIES D'ABORD

Retraite Lacordaire

Une retraite fermée pour les membres des cercles Lacordaires, débutera le soir du 22 janvier à 7 h. 30.

Vous êtes heureux d'être abstinents??... A qui en devez-vous la reconnaissance... Allons donc tous remercier le Très Haut de l'insigne faveur qu'Il nous a faite en nous choisissant comme Lacordaires et prions-Le de nous continuer la grâce de persévérance.

Donnez votre nom de bonne heure pour être certain d'avoir une place.

ST-JOACHIM — Retraite fermée à Val-Racine le 26 JANVIER. — Donner son nom à temps à M. Wilbrod Villeneuve, téléphone 1481 ou à 847 (Val-Racine).

Encore un mot !

Des siècles et des siècles passés, l'Esprit-Saint a déploré que la terre fut pleine de désolation, parce que ceux qui l'habitaient manquaient de réfléchir.

La semaine dernière, un article de notre journal invitait le lecteur à se faire subir un examen, c'est-à-dire, à réfléchir sur divers points d'importance au début de l'année.

Au premier rang, figurait la tempérance. Nous y revenons, incités à cela par une page de revue antialcoolique, une page de *Réaction*.

Nous y notons, d'abord, les progrès de la Société Lacordaire, qui atteint, cette année, le chiffre de 409 cercles groupant 54,741 membres. C'est un progrès de 100 cercles sur l'année 1945.

C'est une belle armée.

Et profitable!

Réaction, en effet, fait le petit problème suivant: sur cent membres d'un cercle, supposons qu'autrefois

10 buvaient pour $8.00 par semaine,
20 buvaient pour $5.00 par semaine,
10 buvaient pour $3.00 par semaine,
40 buvaient pour $2.00 par semaine,
10 buvaient pour $1.00 par semaine,
10 ne prenaient rien.

Bien! cela donne un budget de $300.00 par semaine, et $15,600.00 pour l'année.

Compris et admis?

Maintenant, portez le chiffre de 100 membres à 54,741, multipliez et vous arrivez à une économie de $8,424,000.00!

C'est effarant! Comme serait effarant les sommes d'achats faits à nos saloons officielles et à nos bières ries!

Réaction poursuit les conclusions. $8,424,000.00, donc, à consacrer à une

meilleure alimentation,
à une vie plus belle,
à un meilleur rendement,
à des loisirs sains,
à une meilleure instruction,
à des compétences pour demain,
à une meilleure habitation en bien des cas!

Certes! de quoi bâtir plus de mille maisons modernes, hygiéniques, *familiales!*

Bien d'autres points de vue pourraient s'envisager aussi pour confirmer ce qui précède, mais, nous croyons l'argumentation de *Réaction* suffisante pour le moment: elle devrait amener tout homme sérieux à faire le bilan de la *tempérance* pour ce qui le concerne.

Pierre BOILEAU.

Conflits

I

Il est venu... Oui! l'Enfant-Jésus, le Prince de la Paix...

Le ciel, les petits et les grands de la terre sont venus le saluer, l'adorer et chercher les grâces promises aux âmes de bonne volonté.

Il est venu, nous l'avons reçu?... bien ou insuffisamment disposés?... avec la dose de bonne volonté voulue?

Qui répondra à ces questions? Notre vie, notre conduite, nos activités... Tout cela, c'est la pierre de touche de la bonne volonté.

II

Ce que Jésus apporte aux bonnes volontés, c'est la paix.

La paix, c'est l'absence de conflits, de heurts; c'est l'harmonie stabilisée à tous les stages des énergies créées...

La paix, c'est l'absence de conflit entre l'âme et la chair, entre la loi de Dieu et la conduite humaine, entre l'autorité et les sujets, entre le devoir et son observance(entre les gouvernants et les gouvernés, entre la nation et les voisines!... entre la force et le droit! entre la justice et la charité!

Ah! c'est cela?... C'est cela!... Voyons donc, en commençant par ce champ d'investigation qui est nous-mêmes, où nous en sommes rendus dans le jeu de la paix,.... dans la *bonne volonté*....

III

Et, chemin faisant, relisons ces paroles d'un grand réalisateur: "*Oui*, il est évident que si tous les hommes avaient la bonne volonté, les conflits ne naîtraient jamais ou ils échapperaient à la vigilance humaine toujours limitée et faillible, ils recevraient aussitôt la juste solution."

"La bonne volonté, en effet, reconnait à chacun ses droits et les interprète avec douceur et charité, les corrige, et au besoin les complète. La bonne volonté se penche avec amour sur tous les besoins pour les satisfaire, sur toutes les douleurs pour les consoler, sur tous les malheureux pour les soulager, sur tous les frères, c'est-à-dire sur tous les hommes, pour les aimer et pour les aider."

Ce sont des paroles du Card. Verdier. Elles sont tellement lumineuses qu'elles peuvent nous aider à voir clair en notre vie, au cours de cet inventaire qui s'impose, au début d'une année, à chaque catholique soucieux de faire le point.

Y a-t-il des conflits, en nous, autour de nous, dans le monde, affectant des milliers de personnes?

Le divorce, recul de la civilisation

Devant les demandes de plus en plus nombreuses de divorces, nos hommes d'Etat ont grandement raison de s'alarmer. Car le divorce, et surtout le divorce fréquemment demandé et facilement accordé, n'est pas signe de progrès d'une civilisation et de santé d'un peuple; au contraire, il dénote un recul et un recul honteux.

Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler que, chez les peuplades non encore civilisées ou redevenues barbares, l'instabilité du lion conjugal est chose commune. Aussi, est-ce aux périodes les plus bouleversées de l'histoire que l'on voit les pires abus en ce domaine: c'est le cas de la Rome décadente, de la France de Louis XVI, de la Russie rouge d'aujourd'hui. Et le désordre devient tel qu'il inquiète les gouvernants les moins consciencieux de l'avenir d'un peuple.

Oui, quand il ne respecte plus les exigences mêmes de la nature, quand, sous prétextes de liberté et de progrès, il ouvre les digues à tous les débordements des moeurs, un peuple n'est pas loin alors de la ruine: c'est ce que nous ne voulons pas pour notre province de Québec.

C.D.M.

Québec, janvier 1948.

PAINKILLER
PERRY DAVIS
CONTRE
Crampes — Entorses — Frissons.

Cartes professionnelles

Léonard Lavallée, Ba. O.
Bachelier licencié de l'Université de Montréal
190, rue St-Dominique — JONQUIERE, P.Q.
Ouvert le soir de 7 h. 30 à 10 hrs les lundis, vendredis et samedis.

Examen de la Vue
Tous les jours de 9 hrs à midi a.m. 1h.30 à 8h.30 p.m.

Gauthier & Tremblay, C.A.
COMPTABLES AGRÉÉS
CHARTERED ACCOUNTANTS
Impôts — Vérification — Syndics
187, RUE RACINE — TÉL.: 185 — CHICOUTIMI, P. Q.

OMER TREMBLAY
ACHETEUR VENDEUR
J'ai en mains plusieurs maisons à vendre dans le centre de la ville. — Terres à échanger avec maisons dans les alentours de la ville.
Je suis acheteur de propriétés dans le centre de la ville de Chicoutimi. Conditions: comptant.
211, rue Racine Tél. 774 Chicoutimi

Clinique Saint-François
Docteur F.-A. DUMAS,
CHIRURGIEN
Rayon X — Ondes courtes — Gardes-malades graduées
Chambres privées et semi-privées.
60, rue Jacques-Cartier — Tél. 941 — Chicoutimi

TESSIER & CASSISTA
Jacques Tessier, B.A. Ingénieur-Forestier. Arpenteur-Stagiaire. Mesureur Licencié.
André Cassista, B.A. Arpenteur-Géomètre. Ingénieur-Forestier. Mesureur Licencié.
100 Jacques-Cartier
Chicoutimi, P.Q. Tél.: 1570

Cartes professionnelles

AVOCATS

Talbot & Landry
AVOCATS
Honorable Antonio Talbot, C.R. M.A.L.
Jules Landry, C.R.
181, rue Racine Chicoutimi

AVOCAT

Joseph Dandurand
AVOCAT
315, Rue Racine — Tél.: 787
Edifice Théberge
CHICOUTIMI

AVOCAT

TEL.: 299 — 256, rue Racine
Roland Angers
AVOCAT
CHICOUTIMI
Bureau en face de la Commission des Liqueurs.

AVOCAT

J.-C. Gagné, C. R.
AVOCAT
HOTEL DE VILLE CH. 17
TEL.: 274
CHICOUTIMI

DESSINATEUR

L'Atelier de Dessin, ENR.
255a, rue Racine, Chicoutimi
Au service de MM. les architectes et ingénieurs, compagnies, municipalités; aussi dessins d'ordre commercial, de mécanique et d'inventions.
Impression de Plans "Blueprint et Whiteprint"
J.-L. Lapointe, Prop.
Tél.: 1124

TAILLEUR

GEORGES GAGNE
TAILLEUR
Confections de toutes sortes.
Pressage et réparations.
51a, rue Racine
ou 70, Blvd Lamarche
CHICOUTIMI

INGENIEUR PROFESSIONNEL

Jean-Julien Fortin
Ingénieur - Professionnel
BUREAU
315, rue Racine
Tél. 872 Chicoutimi

ARCHITECTES

LAMONTAGNE & GRAVEL
ARCHITECTES
187, rue Racine
Edifice Geo.-W. Tremblay
CHICOUTIMI, QUE.
— Tél.: 356 —

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention
Marques de Commerce
Dessins de Fabrique
en tous pays
Marion & Marion
Raymond Robic J.-A. Bastien
781, ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL.

COMPTABLES

Boulanger, Fortier & Rondeau, C. A.
Comptables Agréés
Chartered Accountants
Maurice Boulanger, B.A., C.A. Syndic Licencié.
Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Réal, A. Rondeau, B.A., C.A.
71, rue St-Pierre, Tél.: 2-4079
QUEBEC.

DENTISTE

Dr PAUL RIVERIN
Dentiste
335, RUE RACINE
CHICOUTIMI
TEL.: 886

INGENIEUR-FORESTIER

Georges Vaillancourt
Ingénieur-Forestier Conseil
Bureau: Edifice Grenon
255, rue Racine Chicoutimi
(en haut Northern Electric)

DENTISTE

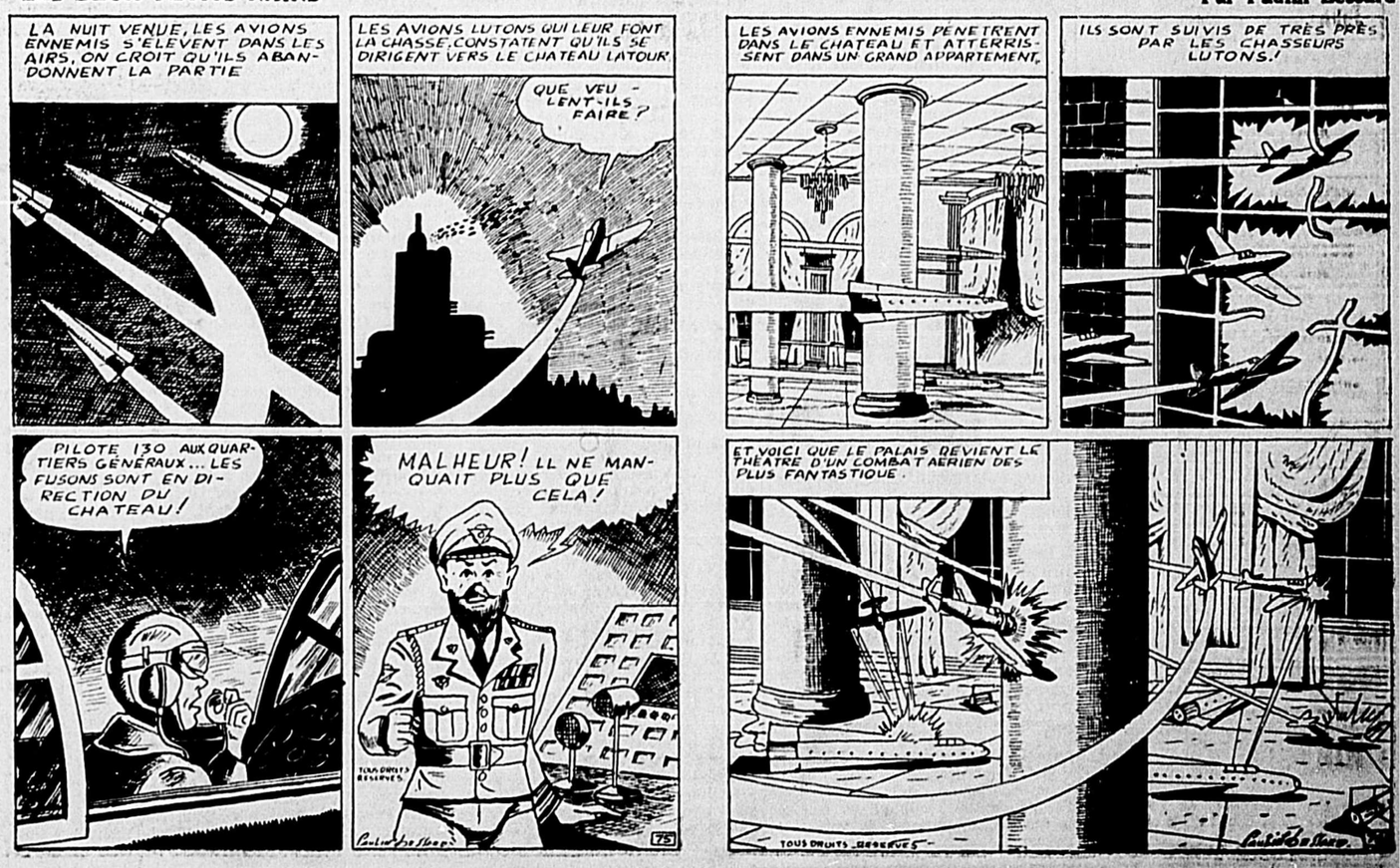
Dr J.-A. Desbiens
DENTISTE
294a, rue Racine, Chicoutimi
(Edifice Woolworth)
Spécialités: Travaux de porcelaine et Rayon X
Bureau le soir.
Tél.: 1237

Encouragez nos annonceurs.

Les Deux Petits Nains vous sont présentés par le magasin Bleu et Rose.

Au Coin des PETITS
286, RUE RACINE
CHICOUTIMI, P.Q.

"LES DEUX PETITS NAINS" — Par Paulin Lessard





Rivière Shipshaw

Le système de transport par taxis, autobus et auto-neige a fait des merveilles ces jours derniers. Sous l'habile direction de M. Claude Brunel et la coopération de M. Roméo Marion et M. Guy Pilon.

Pour vous rendre compte du nombre d'hommes transportés à leur travail les chiffres ci-dessous mentionnés nous donnerons une idée de l'efficacité du système de transport.

Le 5 janvier, 140 hommes ont été transportés, le 7 janvier 446, ce qui est un record pour la Rivière Shipshaw, le 8 janvier 165 hommes, et le 9 janvier 112 hommes ont été transportés.

Par les statistiques ci-haut mentionnées ce bon travail a pu être accompli par la coopération remarquable de MM. Philippe Gravel, Raymond Gravel, Arthur Desrosiers, J.-Eugène Gaudreault, Raoul Gaudreault, Edmond-Louis Tremblay, Raoul Grenon, Paul Tremblay, Alfred Dufour, Emery Gravel, Louis-Georges Tremblay, Louis-Antoine Larouche, J.-P. Audet, Dominique Larouche, Léopold Tremblay, Jos. Langevin, Léo Dufour et Méridé Thériault, contracteurs de transports pour la Compagnie. Nos félicitations à ces messieurs pour leur splendide travail.

Le charroyage du bois d'estacade chez l'entrepreneur M. Benjamin Côté bat son plein. Un gros tracteur International TD-18 est rendu sur les lieux pour accelerer ce charroyage.

Au Bras du Nord dans le district de la Rivière Valin la coupe de bois est avancée. Au camp de l'entrepreneur M. Paul Gauthier, 150 bûcherons sont employés à la coupe de 12,000 cordes de bois.

Le contrat pour le charroyage a été accordé à M. Eugène Gaudreault et déjà 2,000 cordes de bois de pulpe ont été charroyées par camions aux endroits des deux dalles situées sur la Rivière Shipshaw. Ces dalles fonctionnent à merveille et nous avons remarqué beaucoup de gens s'arrêter en chemin pour regarder la "Pitoune" glisser à la rivière.

Les gagnants des prix pour la prévention des accidents de travail pour le mois de décembre furent les camps suivants: Dans le district no 1, le camp de M. Armand Savard "Ls", dans le district no 2, le camp de M. Chas.-Eug. Tremblay, dans le district no 3, le camp de M. Jean-Philippe Savard, et dans le district no 4, le camp de la Compagnie no 24. Il y aura un diner spécial offert par la Compagnie dans chacun de ces camps gagnants, suivi d'une distribution de prix aux membres de ces camps. Félicitations aux contremaitres ainsi qu'aux ouvriers concernés pour leur excellent record touchant la sécurité.

Le charroyage bat son plein sur la Rivière Shipshaw. 65% de l'objectif a déjà été atteint.

M. et Mme Paul Turcotte et famille d'Onatchiway ont été les invités de leur beau-frère, M. et Mme Mederil Simard et famille du Lac Clair pour le diner à l'occasion de la fête des Rois.

Nous avons appris avec regret ces jours derniers, que M. Marcel Fourcaudot, Demonstrateur en chef sur la rivière est maintenant hospitalisé à l'Hôpital Militaire de Québec. Ses nombreux amis s'unissent pour lui souhaiter un prompt rétablissement.

Actuellement au travail au camp de l'entrepreneur M. Fernando Girard sont: M. Arthur Asselin de St-Siméon, Cté Charlevoix, M. Albert Beaulieu, de Rivière du Loup, M. Lucien Bégin, de St-Honoré, M. Alphège Bélanger de St-Hubert, Cté L'Islet, et M. Charles Boivin, de Chicoutimi. Au camp de l'entrepreneur Wellie Tremblay "Eucher" sont: M. Eddey Allard, de St-Rosaire, Cté Arthabaska, M. Georges Bédard, de Rang St-Paul, Chicoutimi, M. Victorien Bédard, de Québec, M. Benoit Bérubé de St-Arsène, Rivière du Loup, et M. Edgar Bergeron, de St-Honoré.

Les Papes ont... toujours fait preuve d'une prédilection marquée à l'égard de la famille. Dans leurs encycliques sur les questions sociales, ils insistent toujours sur ce point (L'Act. Ctholique).



Nouvelles de Kénogami

Kénogami (D.N.C.)

QUARANTE-HEURES. — Mardi dernier, le 13 janvier, s'ouvraient en cette paroisse les exercices des Quarante-Heures. La messe d'ouverture a été célébrée par M. le chanoine Luc Morin, curé de St-Dominique de Jonquière, assisté de MM. les abbés Adalbert Leclrec et O.-Nil Cusson, comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Charles Fortin, Directeur de l'Oeuvre du Petit Séminariste. Il y eut deux heures saintes prêchées, la première par M. l'abbé Alfred Girard, curé de Ste-Cécile de Kénogami, la deuxième par M. l'abbé Lucien Villeneuve, professeur au Séminaire de Chicoutimi. M. l'abbé Maurice Girard, vicaire à Ste-Thérèse d'Arvida officia jeudi à la messe de clôture, ayant comme diacre et sous-diacre MM. les abbés Benoit Lavallée et Marcel Gauthier.

Ces pieux exercices des Quarante-Heures occasionnèrent un grand concours de confessions et de communions. L'église fut constamment remplie de fervents fidèles, qui voulurent profiter de ces temps de prière et de réparation, pour venir rendre à Jésus-Hostie un hommage de reconnaissance et de fidélité.

VICAIRE ABSENT. — Monsieur le vicaire Sarto Grenier est parti dimanche soir dernier, le 18 janvier, en direction de Pierreville, d'Yamaska, pour quelques jours de vacances chez ses parents. Il sera de retour samedi, le 24 janvier.

BAPTEMES. — Marie-Violette-Rachelle, enfant de M. et Mme Lucien Lepage (Rita Potvin); Parrain et marraine: M. et Mme Gilbert Potvin, oncle et tante.

Marie-Simonne-Carole, enfant de M. et Mme Gérard D'Amour (Cécile St-Gelais); Parrain: M. Philippe St-Gelais; marraine: Mlle Simonne St-Gelais, oncle et tante.

Joseph-Alexandre-Gilles, enfant de M. et Mme Albert Brideau (Cécile Harvey); Parrain et marraine: M. et Mme Alexandre Brideau, oncle et tante.

Marie-Thérèse-Germaine, enfant de M. et Mme René Gagnon (Germaine Dubois); Parrain: M. Gaston Dubois, oncle; marraine: Mlle Alberte Morissette.

Marie-France-Carole, enfant de M. et Mme Chs-Eugène Blackburn (Madeleine Lapointe); Parrain et marraine: M. et Mme René Blackburn, oncle et tante.

Marie-Denise-Micheline, enfant de M. et Mme Benoit-Fernand Gagné (Alice-Yvette Beauchamps); Parrain et marraine: M. et Mme Jos-Elie Tremblay, grands-parents.

Jean-Guy, enfant de M. et Mme Conrad Bard (Cécile Tremblay); Parrain et marraine: M. et Mme Jean Larouche, oncle et tante.

Jean-Roland-Guy, enfant de M. et Mme Albert Pelletier (Georgette Perron); Parrain et marraine: M. et Mme Nicola Timshuk.

Marie-Lucienne-Denise, enfant de M. et Mme Joseph Vachon (Simonne Bisson); Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Harvey, oncle et tante.

Marie-Pierrette-Ginette, enfant de M. et Mme Armand Rousseau (Blandide Pedneault); Parrain: M. Majoric Pedneault, oncle; marraine: Mlle Pierrette Pedneault, tante.

Marie-Jeannette-Carole, enfant de M. et Mme Gaudiose Boivin (Yvonne Lavoie); Parrain: M. Benoit Lavoie; marraine: Mlle Jeannette Boivin.

Marie-Paule-Gaëtane, enfant de M. et Mme Paul-Emile Thériault (Cécile Duchêne); Parrain et marraine: M. et Mme Léopold Thériault, oncle et tante.

Elisabeth-Bridget, enfant de M. et Mme Georges McRea (Elizabeth-May Sutherland); Parrain: M. Gérard Brideau; marraine: Mlle Mary McRea, tante.

Marie-Emilienne-Bernadette-Lise, enfant de M. et Mme Léonce St-Gelais (Laurette Côté); Parrain: M. Bernard St-Gelais; marraine: Mlle Emilienne St-Gelais, frère et sœur.

Joseph-Jean-Serge, enfant de M. et Mme Armand Tremblay (Florence Villeneuve); Parrain: M. Jean-Joseph Tremblay, oncle; marraine: Armande Villeneuve.

J.-Georges-Raymond-Bernard, enfant de M. et Mme Alyre Comeau (Mathilda Gagné); Parrain et marraine: M. et Mme Georges Gagné oncle et tante.

DECES. — Le 31 décembre 1947, à l'âge de 35 ans et 11 mois, est décédée Dame Adélia Laforge, épouse de M. Eugène Rempré. Le service et la sépulture ont eu lieu samedi, le 3 janvier à Kénogami.

Le 7 janvier, à l'âge de 21 ans, est décédé M. Cyrille Gagné, fils de feu Louis Gagné et de Juliette Gagnon. Le service a été chanté vendredi, le 9 janvier par M. le Curé H. Fortier, assisté de MM. les abbés Sarto Grenier et A.-Daniel Donaldson, comme diacre et sous-diacre.

Le 15 janvier, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédée Dame Marie-Jeanne Gaudet, épouse de M. Eugène Lebel. Elle était Dame de Ste-Anne et de la Société de l'Assomption. Son service eut lieu en l'église paroissiale et fut chanté par M. le Curé H. Fortier, MM. les abbés E. Boullanne et A.-Daniel Donaldson remplissaient la fonction de diacre et de sous-diacre.

Nos condoléances à ces familles ainsi éprouvées.

Interview

La J. A. C. F.

Interview radiophonique sur la jeunesse agricole féminine:

ANNONCEUR: Nous avons le plaisir d'accueillir aujourd'hui à l'émission l'Angelus, une jeune demoiselle qui, sans qu'il n'y paraisse trop, joue un rôle social considérable. Mlle Angèle Patenaude est en effet la présidente de la J.A.C.F., organisme qui se fait connaitre de plus en plus par ses nombreuses ramifications à travers nos secteurs ruraux. Elle a des choses intéressantes à dire à nos auditeurs, mais nous laissons le soins de l'interviewer à Mlle Eveline Tanguay du Service de la Colonisation des Chemins de fer Nationaux du Canada.

Mlle TANGUAY: Mlle Patenaude, il est bien entendu que vous ne sauriez, durant les quelques minutes qui vous suivre, nous dire tout ce que vous connaissez du mouvement admirable dont vous avez la direction. Notre entretien sera donc de ce fait forcément limité. Vous pourriez peut-être alors préciser le but principal que poursuit la Jeunesse Agricole Catholique Féminine.

Mlle PATENAUDE: Certainement. L'on peut dire que notre association vise à grouper toutes les jeunes filles qui évoluent dans le milieu rural proprement dit. Il ne s'agit donc pas là simplement des filles de cultivateurs mais aussi des filles de villageois on veut ainsi parvenir à les garder, et dans certains cas, à les ramener au Christ par divers moyens à notre portée. Le plus important de ceux-ci, du moins celui auquel nous nous sommes surtout attachées, est la solution de leurs multiples problèmes d'ordre moral, intellectuel et pécuniaire.

Mlle TANGUAY: C'est en effet un résumé assez précis des grandes lignes de vos multiples activités. Mais pour procéder dans l'ordre de cette énumération, pourriez-vous exposer ce que vous offrez aux jeunes filles pour leur venir en aide dans le règlement des problèmes d'ordre moral qui les assaillent?

Mlle PATENAUDE: Nous croyons qu'il vaut encore mieux procéder d'abord en donnant une forte empreinte religieuse à nos réunions. Cette atmosphère se complète et se maintient surtout par d'autres activités qui sont les retraites fermées et semi-fermées, les récollections périodiques au cours desquelles nos aumôniers nous procurent des directives. Nous avons aussi mis sur pied dans un grand nombre de diocèses des cours de préparation au mariage. Ces cours s'avèrent de plus en plus indispensables, car ils visent un double but. Premièrement, faire connaitre les responsabilités que l'on doit accepter en contractant mariage et deuxièmement, préparer les jeunes filles à mieux organiser leur futur foyer, à s'acquitter pleinement des devoirs qui concourent à la stabilité de tout foyer chrétien.

Mlle TANGUAY: Vous nous avez dit tantôt que les problèmes d'ordre intellectuel étaient loin de vous laisser indifférérentes. Que faites-vous au juste dans ce domaine pour parfaire la formation de vos membres?

Mlle PATENAUDE: Nous ne saurions viser à l'amélioration personnelle de toutes celles qui relèvent de notre groupement sans les astreindre d'abord à de nombreuses études que nous faisons en groupe à l'occasion de nos réunions. Nous smomes en plus à organiser un Service de librairie dans chaque diocèse où cette initiative s'avérera possible. Ainsi les jeunes filles seront à même de se mieux renseigner sur tous les problèmes affectant leur état présent et leur avenir, et elles acquerront en même temps, espérons-le, un goût prononcé de l'étude.

Mlle TANGUAY: Ces initiatives, si je comprends bien, constituent le point de départ d'autres entreprises auxquelles vous avez l'intention de vouer vos adeptes. Et puisque celles-ci appartiennent à la classe agricole, j'imagine bien que vous devez vous efforcer jusque dans une certaine mesure de les orienter vers leur établissement propre. Dans le cas des jeunes filles, il va sans dire que l'établissement sur la terre exige d'abord qu'elles épousent des fils de cultivateurs. Quelles seraient, d'après vous, leurs dispositions en ce sens?

Mlle PATENAUDE: Cette question me parait complexe au premier abord. Je vais tout de même tenter d'y répondre mais je devrai au préalable faire une distinction, car les jeunes filles de la campagne, à mon sens, se séparent en deux groupes assez distincts. Il y a d'abord les jeunes rurales dont les parents se paient une existence assez confortable; dans la majorité des cas, elles ont pu se donner une assez large mesure d'instruction soit dans nos écoles supérieures et même dans nos universités. Elles voient d'un oeil favorable le mariage avec un cultivateur à la condition cependant que le prétendant possède lui aussi une bonne mesure d'instruction, et surtout qu'il soit suffisamment pourvu d'espèces sonnantes. Elles feront parfois un compromis pour ce qui regarde l'instruction institutionnelle si cette déficience se trouve compensée par un bagage de connaissances générales acquises par l'étude personnelle. Il est établi que la presque totalité de ces jeunes garçons ont des horizons assez ouverts sur la vie pour s'intéresser aux problèmes d'actualité et en discuter convenablement. C'est aussi chez cette catégorie que se rencontrent les esprits les plus progressifs, ouverts au perfectionnement des sciences et susceptibles de vouloir améliorer leur condition.

Mlle TANGUAY: En somme les jeunes filles de ce groupe n'envisageraient pas le mariage simplement du point de vue sentimental, mais

(Suite à la 10e page)

Salut!

La célèbre revue française, les ETUDES, renait de ses cendres de la guerre.

Nous saluons cordialement son retour, et sommes heureux de voir la vaillante nonagénaire reprendre SA PLACE PARMI LES GRANDES REVUES. Si sa toilette neuve déroute au prime abord les habitués, elle s'identifiera tout de suite par sa tenue intérieure qui garde toujours sa perfection.

Tout intellectuel sérieux devrait rester en contact suivi avec cette revue qui équivaut à une véritable encyclopédie doctrinale, artistique et historique. Ses lecteurs assidus peuvent dire: Je sais tout ce qu'il est bon de savoir! Chaque mois, les Etudes vous apportent:

des articles sur l'actualité,
des chroniques littéraires ou scientifiques,
une appréciation des événements du mois,
une analyse des ouvrages les plus marquants,
des notices biographiques.

C'est à s'écrier: il n'y manque rien!

Mais, disons plus: les ETUDES exposent le POINT DE VUE CHRETIEN sur les problèmes et les courants de la pensée contemporaine.

Prix de l'abonnement nouveau pour L'ETRANGER: un an, 550 F., six mois 300 F., le numéro 45 F.

Adresser: ETUDES — 15, rue Monsieur — Paris VII.
Téléphone: Ségur 74-77 — Chèque Postal Paris 155-55.

FAIBLE, NERVEUSE, IRRITABLE "Chaque Mois"?

Essayez Alors Ce Merveilleux Remede!



Eprouvez-vous des difficultés provenant des dérangements fonctionnels de chaque mois? Cela vous cause-t-il des souffrances, vous sentez-vous très faible, *nerveuse*, fatiguée—en de telles circonstances? Si oui, essayez le Composé Végétal Lydia E. Pinkham pour soulager ces symptômes!

Une récente épreuve s'est révélée d'un grand secours pour les femmes souffrant ainsi. *Vous vous devez* d'en faire l'essai.

Le Composé Pinkham est reconnu comme calmant utérin. Il produit cet effet adoucissant sur *l'un des organes féminins les plus importants.*

Depuis plus de 70 ans, des milliers de jeunes filles et femmes en proclament les bénéfices. Voyez donc si vous aussi vous ne constaterez pas un excellent résultat. *Ca vaut la peine d'essayer!*

NOTEZ: On encore, vous trouverez peut-être les TABLETTES LYDIA E. PINKHAM avec fer ajouté plus avantageuses.

COMPOSE VEGETAL Lydia E. Pinkham

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

47e ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Allocution de l'Honorable Es. L. Patenaude, Président.

PRUDENCE DE NOTRE VIE ECONOMIQUE — MAINTIEN DE L'ENTREPRISE PRIVEE — TENDANCE AU PATERNALISME — IMMIGRATION — DESARROI DE NOTRE EPOQUE — ORIENTATION DE LA JEUNESSE.

La 47ieme assemblée générale annuelle des actionnaires de La Banque Provinciale du Canada a été tenue au siège social de la Banque, à Montréal, le jeudi, 8 janvier à midi, sous la présidence de l'Honorable Es. L. Patenaude. Le Secrétaire fit lecture des rapports du Conseil d'Administration et des auditeurs.

S'adressant aux actionnaires, l'Honorable M. Es. L. Patenaude, C.P., C.R., Président, s'exprima en partie comme suit:

Rappelant la demission au cours de l'année de M. Georges-A. Savoy, Vice-Président, membre du Conseil depuis 1934, le Président souligna son intérêt dans le développement de la banque. Subséquemment, l'Honorable Sénateur Elie Beauregard fut nommé Vice-Président et M. J. Edouard Labelle membre du Conseil d'Administration. Leur compétence et leur longue expérience permettront de nous aider grandement.

Commentant l'état toujours favorable des affaires, l'Honorable M. Patenaude fit une analyse succincte des changements survenus dans les rapports entre l'offre et la demande et entre le pouvoir d'achat et les dépôts en banque. Il signala ensuite les tendances générales qui caractérisent les principales industries du pays. Les nouveaux sommets atteints par la banque à divers postes, nous ont permis, dit-il, d'accorder des augmentations de salaire et d'établir un fonds de prévoyance pour le personnel. En plus, ajouta-t-il, le Conseil d'Administration a voté aux actionnaires un dividende spécial de 1% pour l'année 1947.

Continuant ses remarques, l'Honorable M. Patenaude mit en garde contre la propagande insidieuse disséminée en vue de créer l'opinion que les profits sont toujours exorbitants et de refuser d'admettre suivant l'expérience du passé que les années de profits alternent avec les années de pertes. Il signala la sagesse de conserver les bénéfices acquis afin d'être en mesure de pourvoir à toutes les contingences. Il affirma également, que le maintien de notre mode de vie, le développement des nouvelles initiatives et le progrès de la communauté dépendent dans une large mesure des succès de l'entreprise privée.

Après avoir déconseillé l'établissement d'entreprises ou organismes nouveaux d'une valeur ou d'un succès douteux, il indiqua le besoin urgent de soulager les budgets publics grevés par l'abandon à l'état de responsabilités qui n'incombent qu'à l'individu. Au sujet des dangers que recèle toute politique basée sur l'anticipation du maintien d'une prospérité factice de guerre, l'Honorable M. Patenaude déplora la confiance dans un avenir sans revers économiques et il invita l'opinion publique à s'abstenir de demander aux gouvernements d'assumer les responsabilités des individus. Il faut, affirma-t-il, que notre peuple revienne à son habitude de pratiquer l'économie, assure ainsi la conservation des richesses et évite la dissipation des revenus.

Il invita les hommes publics à analyser soigneusement les causes et effets des problèmes de l'heure et à en trouver la solution. Il mentionna particulièrement la hausse du coût de la vie, le pouvoir d'achat, la rareté de logis et de matériaux de construction, les relations entre le capital et le travail, les impôts et taxes, et le besoin de diminuer la dette et les dépenses publiques. Il est assez curieux, poursuivit l'Honorable M. Patenaude, de constater qu'on recherche notre pays de toute part tandis que chez nous nos fils le quittent en grand nombre. "Nous devons conserver chez nous, dit-il, tout notre capital humain, favoriser de toute façon son établissement au pays et empêcher dans tous les cas son émigration. C'est une perte que nous ne pouvons pas continuer de subir, surtout si l'on tient compte du fait qu'il s'agit du départ de jeunes gens ayant déjà reçu le bienfait d'une bonne formation à nos dépens dans nos propres maisons d'éducation. Ils nous laissent, au moment ou l'on fait de grands efforts pour mettre en valeur nos ressources naturelles et ils ne tarderont guère à le regretter".

L'Honorable M. Patenaude recommanda une grande prudence dans le choix des immigrants, car, dit-il, le gouvernement du pays dépend de ceux qui l'habitent et nous devons choisir à l'extérieur et éduquer à l'intérieur cette population nouvelle qui nous arrivera, et surtout voir à ce qu'elle accepte l'autorité dirigeante et nos façons de vivre si favorables à la liberté individuelle et à l'épanouissement complet de la personne humaine.

La crise sociale provoquée par le progrès scientifique dont les âges mêmes récents n'avaient pu soupçonner la possibilité exige une nouvelle orientation aux fins de rétablir l'ordre dans le monde et de supprimer les facteurs qui tendent à faire perdre son équilibre à l'autorité. La lutte entre les forces de torture et celles de la désintegration sociale a pris partout une acuité rapide et une ampleur inconnue jusqu'ici; elle a même provoque dans la forme de maints gouvernements des réactions à tendances radicalement absolutistes. Toute la civilisation occidentale, oeuvre de longs siècles, pourrait bien même être mise en péril.

Devant cette menace et au milieu du désarroi général, comment orienter notre génération et préparer la jeunesse qui monte et comment lui permettre de renverser les obstacles qui se dressent déjà sur leur route? "Ce sont, conclut l'Honorable M. Patenaude, les grandes écoles et les universités qui rempliront ce rôle bienfaisant chez nous comme ailleurs, puisqu'on attend d'elles, science et lumière. Par leur autorité et par l'enseignement d'inspiration chrétienne qu'elles donneront, on pourra mieux apercevoir l'étoile de Bethléem qui va éclairer le monde, lui indiquer sa voie et le sauver".

Commentaires sur le bilan par le Gérant Général, M. J. UBALD BOYER

Nouveaux sommets de l'actif, des prêts et des dépôts.

Le Gérant General, M. J. Ubald Boyer fit l'analyse du rapport financier s'adressant aux actionnaires en partie comme suit:

L'état financier pour l'exercice finissant le 29 novembre 1947 reflète une année de progrès marqué, dit M. Boyer. Commentant les chiffres du bilan, il nota que l'actif global de la banque se chiffrait à $142,758,116 et continue d'indiquer une excellente situation liquide. Les disponibilités de caisse et les autres item de l'actif facilement réalisable forment un total de $106,796,330, soit 78% de toutes les obligations envers le public. Les valeurs de placement des gouvernements federal et provinciaux échéant d'ici deux ans s'élèvent à $27,392,707 comparativement à $42,764,934 en 1946, la diminution étant attribuable surtout au rachat intégral au cours de l'année de certificats de dépôts du gouvernement fédéral.

Les titres des gouvernements federal et provinciaux à plus long terme s'établissent à $38,741,165 et indiquent une augmentation de $5,100,675. Ces changements dans le portefeuille de la banque ont contribué à bonifier sensiblement la moyenne de rendement des placements.

Les prêts courants et les escomptes s'établissent à $33,536,855, soit une augmentation de $8,025,809 ou de 31% sur l'an dernier. Cela représente une hausse générale et diversifiée d'environ $7,000,000 dans les avances aux industriels, marchands, constructeurs, cultivateurs et producteurs de matières premières et une augmenttaion de $1,200,000 dans les prêts aux villes, villages et municipalités et corporations scolaires lesquels atteignent maintenant la somme totale de $3,568,035, rapporta M. Boyer. En soulignant que le niveau actuel de l'ensemble des prêts et escomptes est le plus élevé qui ait jamais été enregistré par la banque, le Gérant Général attribua cette augmentation surtout à l'acquisition de nouvelles affaires. Les manufacturiers et les commerçants, ajouta-t-il, ont eu recours à leur banque pour développer leurs entreprises ou encore mainteuir leur chiffre d'affaires après avoir épuisé leurs réserves et le capital de roulement inactif durant la guerre. Il est à propos, dit M. Boyer, de mettre en garde l'industrie et le commerce contre toute expansion exagérée ou toute accumulation excessive d'inventaires.

Au sujet de la prospérité dont jouit l'agriculture, M. Boyer remarqua qu'elle résulte d'un marché excellent et de prix sans précédent pour les produits agricoles qui, règle générale, sont de meilleure qualité et sont mis en vente en tenant compte des méthodes de classification acceptées. La modernisation des fermes y compris l'introduction de l'électricité et l'utilisation de nouveaux instruments aratoires a allégé la tâche d ucultivateur tout en lui donnant un rendement accru.

L'affaissement de l'industrie du bâtiment durant la guerre est la cause de la grande disette de logements qui sévit partout au Canada, poursuivit M. Boyer. Les propriétaires d'immeubles acquis avant 1941 ont eu à souffrir du plafonnement trop bas du prix des loyers, ajouta-t-il. Par ailleurs, les nouveaux locataires ont eu à se plaindre des prix excessifs des loyers. De leur côté les constructeurs éprouvent des difficultés à se procurer un approvisionnement suffisant de matériaux essentiels, alors que les prix sont exorbitants et le coût de la main d'oeuvre très élevé. Tant que l'équilibre entre ces divers facteurs ne sera pas rétabli, la pénurie et l'encombrement des logis demeureront un problème national.

Pour continuer l'analyse du bilan, le Gérant Général signala que les dépôts du public ont atteint un nouveau sommet de $131,730,045, soit une augmentation de $4,770,552. Les dépôts ne portant pas intérêt se chiffrent à $27,119,389 et sont environ $1,000,000 plus élevés que l'an dernier. Les dépôts d'épargne à $104,610,657 accusent aussi une augmentation de $3,782,937.

Après avoir pourvu aux réserves d'usage pour couvrir pleinement les créances douteuses ou mauvaises, les profits pour l'année s'établissent à $689,056 soit une augmentation de $182,774, continua M. Boyer. A même ces profits, une réserve de $187,898 a été créée pour taxes fédérales et provinciales qui sont de $26,162 plus élevées qu'en 1946. La somme de $79,650 a servi à amortir les immeubles de la banque.

La banque a en opération 131 succursales et 207 agences dans les provinces de Québec de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince Edouard. Toutes les succursales de la banque ont été inspectées au cours de l'année.

En terminant M. Boyer témoigna sa reconnaissance aux Membres du Conseil d'Administration pour leur précieuse collaboration et il remercia le personnel de la banque pour le devouement dont il a fait preuve et l'effort soutenu qu'il a donné au cours de l'année.

Une refonte des règlements des actionnaires fut approuvée à l'unanimité telle que lue par le Secrétaire de l'assemblée.

Ont été élus au Conseil d'Administration: Hon. Sénateur Elie Beauregard, C.R.; M. J.-Ubald Boyer; Hon. J.-A. Brillant, C.L.; MM. Cecil L. Carsley; C.G. de Tonnancour; Hervé Duval; Hon. R.-O. Grothe, C.L.; MM. J.-Edouard Labelle, C.R.; Alfred Marois, Jr; Dr R.-H. Parent; Hon. Es. L. Patenaude, C.P., C.R.; M. C.-E. Préfontaine.

Les membres du Bureau des Commissaires-Censeurs élus sont: MM. Odilon Grevier; Narcisse Ducharme; L.-E. Langis Galipeaut, C.R.; Edouard Gohier; Hon. Sénateur Antoine Léger, C.R.; MM. Lucien Massé, C.A.; Victor Morin; Clément Tremblay en plus du Président de la Banque, l'Hon. Es. L. Patenaude, C.P., C.R., qui en fait partie ex-officio.

A une séance spéciale du Conseil d'administration tenue immédiatement après l'assemblée des actionnaires, l'Hon. Es. L. Patenaude, C.P., C.R., a été élu Président de la Banque et l'Hon. Sénateur Elie Beauregard, C.R., et M. Cecil L. Carsley, Vice-Président. A une réunion du Bureau des Commissaires-Censeurs, M. Victor Morin a été réélu Président et l'Hon. Sénateur Antoine J. Léger, C.R., Vice-Président.

Chambord

CHAMBORD (D.N.C.)

BAPTEMES — M. Roland Potvin et Mme, née Cecile Vallec, ont eu des jumeaux dont voici les noms:

Marie-Edwidge-Raymonde et Joseph-Emile-Raymond. Parrains et marraines: M. et Mme Emile Muckle, M. et Mme Jean Houde.

Joseph-Marius-René, fils de M. Thomas-Louis Ménard et de dame Angeline Tremblay. Parrain et marraine: M. Lauréat et Mlle Thérèse Ménard, frère et soeur de l'enfant.

Joseph-Georges, fils de M. Alphée Dion et de dame Georgette Paradis. Parrain et marraine: M. Gilles et Mlle Monique Dion, frère et soeur de l'enfant.

Recensement — Le recensement pour l'an 1947 à Chambord, est le suivant: 65 baptêmes, 20 sépultures, 13 mariages, 319 familles (92 cultivateurs et 227 journaliers); population: 1925; 1534 communiants et 391 non communiants.

Nouveau marguillier — M. Arthur Ménard a été nommé marguillier en remplacement de M. Joseph Fortin, sortant de charge.

Journée d'étude — M. l'abbé Gérard Bouchard, de Chicoutimi, a tenu une journée de récollection et d'étude pour les membres de la J.A.C. et de la J.A.C.F., dimanche le 11.

Soirée lacordaire — Le 11, il y eut séance Lacordaire sous la présidence de M. Benoit Tremblay. M. Majoric Bouchard fut nommé secrétaire. Félicitations à ce dernier et voeux de succès au nouveau conseil dans sa cause antialcoolique.

VAL-JALBERT

VAL-JALBERT (D.N.C.)

CONSEILLERS — Les conseillers Joseph Fortin, Alphonse Fortin et Philippe Martel ont été réélus par acclamation.

VA-ET-VIENT — Monsieur et Mme Georges Otis, de Roberval, et Monsieur et Madame Henri-Robert Danis sont de retour d'une promenade à St-Joseph d'Alma.

M. Chs-Eug. Fortin, qui travaillait en Ontario, est revenu dans sa famille pour y passer l'hiver.

M. Paul-Emile Fortin, étudiant à l'Université de Québec, est venu passer sa vacance chez ses parents à Val-Jalbert.

M. et Mme Edmour Fortin sont maintenant de retour d'une promenade à St-Jérôme, chez Mme Simard, soeur de M. Edmour Fortin.

ACCIDENT — M. Lionel Gagné, perdant le contrôle de sa voiture dans le chemin de Ste-Hedwidge, a eu la peur de sa vie quand l'auto a capoté alors qu'il y avait six personnes à l'intérieur; il a fallu briser les poignées des portes pour sortir de cette dangereuse position. Heureusement, personne de blessé gravement.

CONTRAT — M. Philippe Brassard et Sam Basque sont présentement à remplir un important contrat pour le compte de Joseph Tremblay.

Pierrot se sent



Pierrot ne sait pas pourquoi il porte tant de seaux à la fois, sans effort apparent. A son âge, il ignore tout de l'aluminium, mais il apprendra plus tard à l'apprécier. Car, de plus en plus, ce métal moderne facilite partout le travail agricole.

Extrêmement léger, robuste et inoxydable, l'aluminium sert à fabriquer toutes sortes d'objets et d'instruments nécessaires aux exploitations agricoles: bidons, seaux, couloirs . . . portés de garages, ventilateurs, toitures . . . travaux d'ornementation et de revêtement extérieur.

Vu sa légèreté, son entretien facile, il se prête aux usages les plus variés. Particulièrement dans la laiterie. Sous forme de peinture, il vaut une surface métallique à toute épreuve. Et ce, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Dans la cuisine, les ustensiles et autres objets d'aluminium réduisent considérablement le travail de la ménagère. Partout, ce merveilleux métal qu'est l'aluminium rend plus agréable la vie à la campagne. Il y a longtemps que les parents de Pierrot le savent et s'en félicitent.



D'ou vient l'aluminium?

Toutes les matières premières qui entrent dans sa composition sont importées: bauxite de la Guyane anglaise, cryolithe du Groenland, fluorine de Terreneuve. Pour les transformer en aluminium, le Canada n'apporte que sa main-d'oeuvre et ses forces hydrauliques. Les divers ingrédients sont fondus ensemble dans la petite ville modèle d'Arvida, dans la province de Québec, où est située la plus vaste usine d'aluminium du monde entier.

ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LTD.

Fournisseurs d'aluminium au Canada et à l'étranger
MONTRÉAL • QUÉBEC • TORONTO • VANCOUVER • WINDSOR

La page des cultivateurs

La Société Coopérative Agricole de Chicoutimi

Elle tient sa 10e assemblée annuelle. Plus de 300 membres assistaient jeudi, à cette assemblée tenue à la salle de la rue Morin.

I —Voici le discours-rapport du président, M. Maurice Tremblay:

Messieurs.

J'ai l'honneur de vous présenter le dixième rapport annuel de votre Société. L'année a été bonne; grâce au bel esprit coopératif que vous avez apporté, les problèmes qui se sont présentés ont été résolus par votre conseil d'administration, à l'avantage de tous.

Nous vivons dans des périodes troublées; l'inflation, si elle affecte le gousset des individus, à plus forte raison affecte les institutions économiques. La vôtre ne fait pas exception à la règle.

Ainsi, en comparant le bilan de cette année avec celui de 1946, vous constaterez une augmentation très considérable des stocks en inventaire. Ceci entraine nécessairement des charges administratives supplémentaires: escomptes de banque, assurances, etc. Vous serez appelés, au cours de la journée, à étudier cette question, afin d'y trouver une solution.

Vous constaterez que votre administration a augmenté sensiblement; les raisons suivantes en sont la cause:

(a) Dépréciation sur l'aménagement de l'abattoir volaille, des modifications apportées à l'entrepôt frigorifique, et l'établissement des coffres froids.

(b) Augmentation des charges fixes: taxes et services d'utilités publiques.

(c) Majoration des salaires.

Votre meunerie s'est bien comportée. Son chiffre d'affaires, qui est de $339,615.89, accuse une augmentation de $18,000.00 sur l'année dernière, augmentation due en bonne partie à la hausse qui s'est produite dans le prix des grains. Ce département fut, pour votre conseil d'administration et votre gérant surtout, un objet de bien des soucis. La rareté des grains de l'ouest, des sous-produits de la farine, et de certaines matières protéiques, en furent la cause. Grâce à vos capacité d'entreposage et à la prévoyance apportée, ces difficultés furent contournées avec le résultat que nos membres ont pu être servis en quantité, en qualité, et a temps.

Au couvoir, les ventes de poussins accusent une augmentation de 15% sur l'année dernière. Le pourcentage d'éclosion montre une amélioration sensible, soit 77.2. C'est l'un des meilleurs pourcentages obtenus dans la province; c'est un beau témoignage d'estime à rendre à nos aviculteurs.

Une organisation coopérative se distingue d'une entreprise capitaliste surtout par les services qu'elle crées pour le bénéfice de ses membres. Ces services sont souvent une surcharge; il ne reste pas moins vrai qu'ils font sauver aux producteurs des sommes considérables. Ainsi, par exemple, notre aviculture a été passablement favorisée dans ce domaine. L'augmentation dans le coût des moulées, menaçaient de compromettre, cet automne, notre marché local. Votre Coopérative, par son service d'abattoir et d'entreposage, a contrôlé 70,000 livres de viande de volaille, ce qui a empêché la surabondance de ce produit sur le marché, et une dégringolade dans les prix. Nous pourrions en dire autant de l'entrepôt frigorifique et du service d'entreposage et de classification d'oeufs.

Au comptoir, nos ventes accusent une légère augmentation. Elles dépassent, cette année, le million. C'est un chiffre d'affaires considérable. Ceux qui auraient eu la prétention d'avancer, en 1938, que notre entreprise atteindrait un tel sommet en 1947, auraient été pour le moins, taxés d'exagération.

La question de l'industrie laitière a été l'objet d'une étude spéciale au cours de l'année. Vos officiers et vos directeurs n'ont rien négligé pour étudier cette question à fond. Différents projets ont été mis à l'étude avec le résultat qu'une formule définitive vient d'être adoptée, laquelle comporte le concours des gouvernements provinciaux et fédéraux.

Ces études ne sont pas faites à la légère, et il me fait plaisir de rendre témoignage à mes collègues du bureau de direction pour le grand sérieux qu'ils ont mis à ces études.

Je m'en voudrais de terminer ce bref exposé sans souligner les multiples services rendus par votre organisme. Vous demandez à vos officiers beaucoup plus que de faire pour votre compte des transactions commerciales, et c'est votre droit. Vous avez voulu faire du bureau de votre coopérative un service de renseignements techniques en tout ce qui regarde les choses relevant de l'administration de vos fermes. Il serait trop long ici d'entrer dans les détails.

Je me permettrai de souligner la collaboration fournie gratuitement au Syndicat des Producteurs de Patates de Shipshaw. Il est vrai que nos officiers ont été obligés d'accorder passablement de temps à cette institution indépendante de la vôtre; nous l'avois fait, convaincus que nous devions rendre service aux producteurs de patates. Votre collaboration a non seulement amélioré le sort des petits producteurs qui sont nôtres, mais, de plus, nous permet d'établir des relations d'affaires qui sont un avantage pour votre Coopérative.

Permettez-moi encore une fois, messieurs, de vous remercier, car, quelque soit le travail accompli par votre bureau de direction pour cette année, tout cela aurait été fait en vain si ce n'eut été de votre généreux concours.

II — Quelques chifres maintenant:

—Chiffre l'affaires record — $1,021,004.16.

—Solde au 30 décembre 1947 — $101,810.55.

—Réserves accumulées pour dépréciation — $44,552.23.

—Ristourne de 4% versée aux producteurs.

III — Le bureau de direction pour l'année: Maurice Tremblay, président; Antoine Riverin, vice-président; Phidyme Bouchard, directeur; Aimé Potvin, directeur, Thomas Villeneuve, directeur, Elgar Gagnon, directeur, Edmond Tremblay, directeur; Alfred Tremblay, gérant; H Rochefort, secrétaire et aviseur technique.

La question du lait vue par un cultivateur

11 FABRIQUES SONT EXPROPRIEES

L'Honorable Ministre de l'Agriculture, Laurent Barré, sur les instances de l'Honorable Antonio Talbot, accorde un octroi de $60,000.00.

Le 23 décembre dernier, la Société Coopérative Agricole de Chicoutimi tenait une assemblée générale spéciale dans le but de mettre les membres au courant du travail accompli par le bureau de direction, relativement à la centralisation du lait.

Cette assemblée, par le rapport qui nous a été soumis, et les discussions qui ont suivi, a été des plus intéressantes.

Un comité avait été créé dans le but de procéder à l'expropriatiin des fabriques. Il ressort de son rapport que 11 fabriques ont été expropriées. Le montant total de l'expropriation est de $54,000.00. Personnellement, j'ai toujours été, et je reste encore en faveur de l'expropriation des fabriques.

Nos fromageries des rangs ont toute une histoire. De tout temps, elles ont constitué les principaux centres économiques agricoles de nos paroisses. N'était-ce pas par elles que passait 80% du revenu de nos cultivateurs? Le rôle qu'elles ont joué est considérable. Que de fois elles ne se sont maintenues que de peine et de misère, et si ce n'eût été du bel esprit de désintéressement du propriétaire, et du support reçu des patrons, elles auraient fermé leurs portes.

On se rappelle la période de crise qu'elles ont dû traverser de 1929 à 1939, alors que le prix du fromage variait entre 8e et 9 c. Chez-nous, tout spécialement dans Chicoutimi, Laterrière, et Sainte-Anne, ces fabriques ont eu à rencontrer non seulement des difficultés au point de vue revenu, mais aussi des difficultés au point de vue approvisionnement. Le développement de nos centres urbains s'est fait au détriment de ces dernières, en advenant le cas d'un développement extraordinaire, elles étaient appelées à tomber les unes après les autres.

C'est d'en dire suffisamment pour démontrer que des organisations du genre ne doivent pas disparaitre sans qu'une compensation juste et raisonnable leur soit accordée.

C'est en s'inspirant de ce principe que la Société Coopérative Agricole de Chicoutimi a procédé à l'expropriation.

Ces expropriations ont été faites suivant des normes établis. Ce qui compte évidemment dans une usine du genre, c'est la matière première. Ainsi, autant que possible, le bureau de direction a exproprié en se basant sur la quantité de lait.

Les membres de la Société Coopérative Agricole de Chicoutimi, à l'unanimité, ont admis ce point de vue du bureau de direction. La centrale de lait, comme on le sait, est basée sur la loi de "L'Amalgamation des Produits Laitiers." Elle peut donc escompter sur un montant d'argent du gouvernement fédéral, montant d'argent, comme on le sait, très appréciable.

L'inspecteur général de la province, Monsieur Roland Camirand, faisait remarquer aux membres lors d'une réunion tenue en avril dernier, qu'il était malheureux de constater que les octrois qui avaient été portés à cette fin, ont été versés dans le passé à l'Ontario, non pas parce qu'on a voulu faire du favoritisme, mais parce que les gens de la province voisine se sont montrés d'esprit plus pratique que nous. Le temps est venu, je crois, pour nous de prendre notre part.

Au cours de démarches faites auprès de l'Honorable Antonio Talbot, la question lui fut exposée sous toutes ses formes, avec le résultat comme on le sait, que sous ses instances, l'Honorable Laurent Barré a bien voulu consentir à la Société, un octroi provincial de $60,000. Cet octroi maximum est basé sur le montant souscrit par les cultivateurs.

En un mot, les Honorables Ministres sont prêts à seconder les cultivateurs en autant que ces derniers feront les premiers pas. Les cultivateurs producteurs de lait sont donc favorisés.

J'endosse donc l'assemblée générale pour la résolution de remerciements qu'on a bien voulu faire parvenir à les Honorables Messieurs.

Voilà donc une réalisation dont l'influence sera directe sur toute l'économie de nos fermes.

Ainsi, comment peut-on espérer que nos producteurs puissent améliorer leur sort avec un revenu annuel variant entre $80.00 et $90.00 par vache laitière. Ce montant couvre à peine les frais d'alimentation, pendant que les charges additionnelles: dépréciation, main-d'oeuvre, intérêt sur le capital engagé, sont autant de vers rongeurs qui, petit à petit, sapent la ferme à sa base.

La centralisation du lait, en assurant un débouché pour notre lait, 365 jours par année, métamorphosera toute notre économie agricole.

JEAN-BAPTISTE.

Des bourses

Pour aider à la poursuite d'un programme à long terme de destruction des insectes forestiers et donner suite aux recherches faites par les divisions de l'entomologie des ministères fédéral et provinciaux et des agences industrielles, les industries forestières canadiennes ont institué huit bourses qui seront connues sous le nom de Bourses d'entomologie des Industries forestières. Chaque bourse aura une valeur de $200 par année pendant quatre ans et il en sera accordé deux chacune aux étudiants inscrits en deuxième année ou aux années subséquentes aux Universités du Nouveau-Brunswick, de Toronto, de la Colombie-Britannique et à l'Université Laval.

Ces récompenses seront données aux étudiants sur la recommandation d'un comité, représentant chacune des quatre universités mentionnées, le Bureau de prévention des insectes forestiers du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements et les Services entomologiques du gouvernement fédéral ou des provinces. En donnant ces bourses, les principaux facteurs qu'on prendra en considération seront le désir spécial de faire des recherches en entomologie forestière et les aptitudes à cette fin.

Afin de fournir une expérience pratique sur les lieux, le Service scientifique du ministère fédéral de l'Agriculture prévoit l'affectation des étudiants compétents à des emplois au cours de l'été, ce qui leur fournira aussi l'occasion d'augmenter leurs revenus.

Les industries canadiennes qui offrent les bourses sont la Canadian Pulp and Paper Association, la Canadian Lumbermen's Association, la British Columbia Lumber Manufac- la British ation.

La visite de Mgr Luigi Ligutti

Grâce à l'Aide à la Colonisation, quelques représentants de nos diverses associations agricoles et quelques apôtres de la colonisation ont eu le rare plaisir d'entendre, il y a quelque temps, le secrétaire de la National Catholic Rural Life Conference, Mgr Luigi G. Ligutti. Monseigneur est, sans conteste, l'un des plus grands apôtres de la chrétienté aux Etats-Unis. Ceux qui l'ont entendu n'ont pas manqué d'être fortement impressionnés par son courage, sa ténacité et sa vision; ils se souviendront longtemps de quelques-unes de ses expressions typiquement étatsuniennes qui ne manquent pas de donner à quelques idées maitresses toute leur force et tout leur dynamisme.

Il suffit de quelques chiffres pour mettre en relief la nécessité urgente du maintien au sol de la population catholique étatsunienne. Ainsi, 7% à 8% seulement de la population catholique des Etats-Unis vit encore de la terre. Cette faible proportion par rapport au total n'en contribue pas moins 51% des vocations sacerdotales. Mais, diront des sceptiques, la partie est d'avance perdue! C'est un mythe que de tenter dans notre ère de machinisme d'enraciner à la terre un nombre plus considérable de familles catholiques! La National Catholic Rural Life Conference n'en pense pas ainsi. Deux-tiers environ des diocèses des Etats-Unis associés au mouvement s'occupent activement de diffuser des idées plus saines, plus justes sur le rôle réel de l'agriculture non seulement dans le bien-être temporel de la nation, *mais surtout* dans la pérennité de l'Eglise romaine. Cette puissante organisation a fait des progrès marqués depuis quelques années, si bien qu'elle a souvent son mot à dire dans les pièces législatives du gouvernement fédéral et des gouvernements d'Etats. Là où elle puise surtout sa force, c'est dans sa stratégie. Elle a eu un début modeste; elle a arrêté des plans précis avant de se lancer résolument dans l'action; elle sait où elle va et elle y va résolument.

Le Canada français est lui aussi menacé de la désertion du sol. Au Québec, par exemple, même si la situation n'est pas encore alarmante, il est quand même vrai qu'environ 20% seulement de la population vit de la terre. Si le rythme de l'exode rural allait se maintenir pour quelques années encore, l'on serait mis dans une situation assez inquiétante. Déjà l'on ne manque pas d'apercevoir les effets dangereux de la migration vers les villes, du programme d'industrialisation en voie de se réaliser. Il n'est donc pas de temps à perdre pour opposer de solides remparts à la vague matérialiste, pour jeter les bases d'un centre de documentation, d'organisation et de stratégie.

Le mal dont souffrent les Etats-Unis s'apparente étroitement à celui dont souffre le Canada, voire même le Canada français. Il y aurait donc avantage à ce que les sociétés agricoles catholiques du Québec et du pays entretiennent des relations plus suivies avec la "National Catholic Rural Life Conference". Il serait, par surcroit, fort agréable d'entendre Monseigneur Ligutti plus souvent.

C.-E. COUTURE

Statistiques laitières 47

Il s'est fabriqué, en 1947, dans la province de Québec, 96,936,898 livres de beurre et 23,748,167 livres de fromage. Dans le premier cas il y a augmentation de 15.5%, dans le second, diminution de 41.6% sur l'année 1946. Tels sont les chiffres publiés par la Division agricole du bureau provincial de la Statistique, dans son bulletin mensuel de décembre. Au cours de ce mois, la production beurrière à 2,535,952 livres excède de 4.9% le volume fabriqué durant le mois correspondant de 1946, tandis que la fabrication du fromage à 68,619 livres seulement accuse une baisse de 89.7%. Au cours de l'an dernier, la production beurrière a atteint un sommet record tandis que la production fromagère est retombée au niveau d'avant-guerre.

Octroi de $1,000 à notre O. T. J.

Grâces aux démarches de l'honorable Antonio Talbot auprès du Ministère de Bien-Etre Social et de la Jeunesse, l'honorable Sauvé a accordé un octroi de $1,000 à l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Chicoutimi.

Lisez-le

Jamais nos gens ne seront trop renseignés sur le régime communiste, et sur le sort que nous préparent, à l'aveugle probablement, les sympathisants du parti communiste : propagandistes, défenseurs, soutenneurs de toutes façons, qui secondent l'emprise des idées communistes au sein des populations.

Le Communisme est ondoyant, hypocrite, fourbe, menteur: alors, le plus sûr, c'est de l'étudier à l'oeuvre, ce qu'il fait sur place, une fois installé.

Nous connaissons déjà ses faits et gestes en pays conquis, comme la Yougoslavie. Surprenons-le au loin *at large*, là où il n'a guère à redouter les regards indiscrets. Là où il *travaille de son métier* sans trop craindre d'être dérangé.

Comme pièce instructive, lisez donc avec soin un article intitulé: Sur un épisode du "Grand Soir" que nous reproduisons aujourd'hui. On aura beau se fixer sur l'inepties de nos gens qui par l'influence, par la parole, par la plume, soutiennent de prétendus libérateurs du prolétariat: quelle responsabilité!... Quel lâcheté de faire ainsi, plus ou moins directement, le travail de l'ennemi numéro un du christianisme.

Cherchez l'article "Sur un épisode du grand Soir", et lisez-le.


ON RECONNAIT l'authentique, seul véritable
SIROP D'ANIS GAUVIN
à son étiquette bleue, la photo et la signature de l'auteur, J. A. E. Gauvin
POUR les ENFANTS
Employé depuis 50 ans avec succès contre les troubles digestifs, coqueluche, rhumes, dentition douloureuse; assure un sommeil calme.
Ne contient pas de narcotique.
En vente partout.
EXIGEZ LE VÉRITABLE
SIROP D'ANIS GAUVIN




Commandez vos Poussins Bray ici! Pas de lettres. Pas de mandat-poste. Pas d'ennuis. Vous n'avez qu'à me faire savoir ce que vous voulez.
ERNEST PILOTE,
Saint-Joseph d'Alma
RAYMOND BOUCHARD,
St-Coeur-de-Marie

IL SOULAGE MERVEILLEUSEMENT
DES SOUFFRANCES DU
RHUME DE CERVEAU

VICKS VA-TRO-NOL
Vous serez enchanté de la façon dont un peu de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine calme rapidement l'irritation, aide à réduire la congestion, et soulage l'enchifrènement, dus au rhume de cerveau. Il agit merveilleusement... Essayez le Vicks Va-tro-nol ce soir!

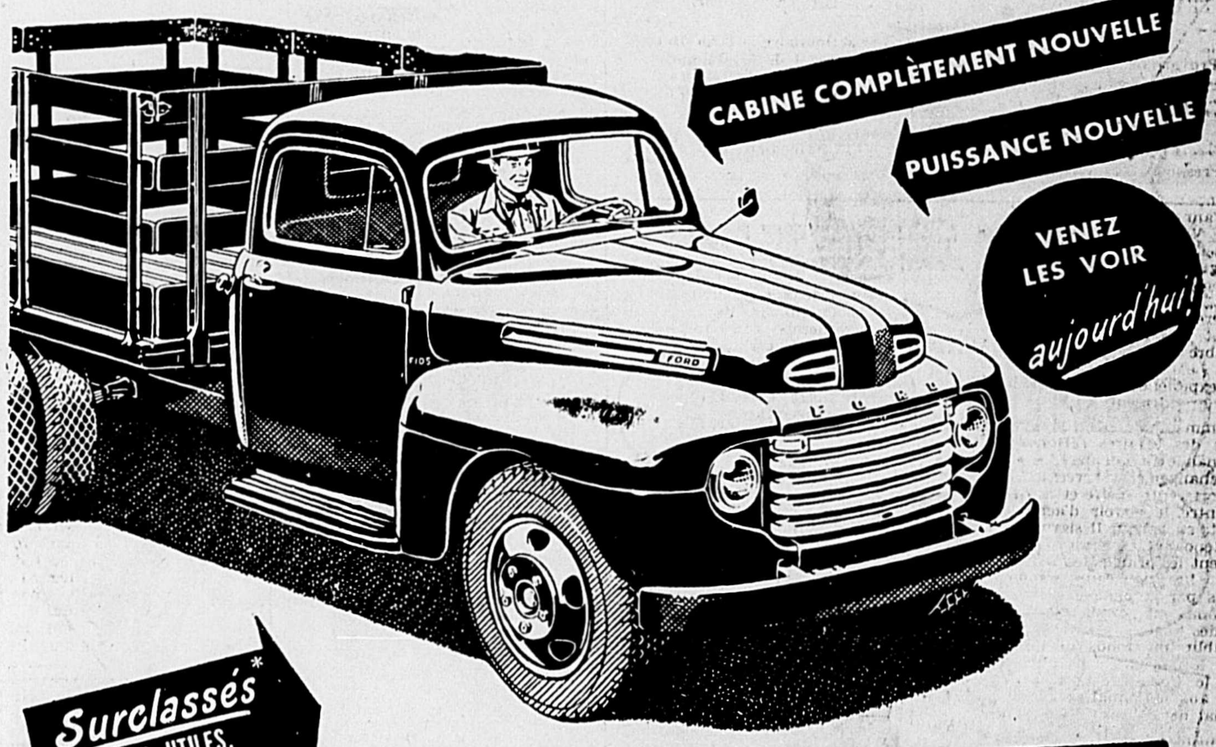
Quand tout va mal...

UNE TASSE DE
BOVRIL
... et tout va bien!
LIQUIDE ou CUBES

Du Nouveau...
pour cuire en vitesse

vous pouvez en garder sous la main!


La voici enfin, la nouvelle Levure Sèche Fleischmann's Royal qui lève vite—cette levure moderne qui se garde fraiche dans l'armoire durant des semaines—toujours là à portée de la main, quand vous voulez cuire en vitesse des choses savoureuses.
SI VOUS CUISEZ À LA MAISON—faites-vous une bonne provision de nouvelle Levure Sèche Fleischmann's Royal qui lève vite, pour l'utiliser au besoin. En vente chez votre épicier.

Flamblant neufs pour 1948!
LES CAMIONS *surclassés** FORD


*Surclassés** PLUS UTILES, PLUS DURABLES
Innovation totale et vraiment phénoménale, les camions *surclassés* Ford de 1948 représentent, sans conteste, les plus remarquables véhicules utilitaires que la Sté canadienne Ford ait jamais fabriqués. Voilà pourquoi nous tenons à ce que vous les voyiez sur-le-champ.
Non seulement sont-ils nouveaux, mais leur surcroit de solidité signifie qu'ils dureront plus longtemps. Vous trouverez celui qui se prête à votre cas particulier parmi les modèles des cinq séries offertes cette année. Ne différez pas votre visite.
SURCLASSÉS*—RÉSULTAT MERVEILLEUX DE LA MISE EN PRATIQUE D'UN PRINCIPE DE MÉCANIQUE QUI EN MULTIPLIE L'UTILITÉ ET LA DURABILITÉ . . . et que SEULS vous apportent les camions FORD!
Chacun des nouveaux camions Ford de 1948 est *surclassé* . . . chacun de leurs organes essentiels a un surcroit de force et de solidité. Nous créons ainsi un FONDS DE RÉSERVE de travail dont vous bénéficiez de *deux* façons importantes:
1°, ce POTENTIEL DE TRAVAIL donne aux camions Ford une plus vaste gamme d'utilité en leur permettant de transporter des charges qui excèdent leurs destinations courantes. Le camion Ford n'est pas limité à une tâche unique et prédéterminée!
2°, ce même FONDS DE RÉSERVE permet aux camions Ford de fonctionner en deçà de l'usure normale, sans qu'il faille en exiger un maximum d'effort et (conséquemment) d'usure. Ils durent plus longtemps parce qu'ils fatiguent moins.
Sans conteste, les camions Ford sont *surclassés* . . . plus solides . . . plus durables . . . et se prêtent à mille fins diverses. C'est pourquoi les ventes de camions Ford, au Canada, excèdent celles de toute autre marque.
*SURCLASSEMENT, s.m. *Action de classer en donnant un rang exceptionnel.* (Guérin, Dictionnaire des Dictionnaires.)
DIVISION "FORD ET MONARCH"
FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED.
LES VENTES DE CAMIONS FORD, AU CANADA, EXCÈDENT CELLES DE TOUTE AUTRE MARQUE.
Legaré Automobile de Chicoutimi, Ltée
AGENTS de FORD et MONARCH
350 rue Racine, Chicoutimi — — Tél. 583

Au Foyer.

Je dois, je veux

Chronique des livres

Sur un épisode du "Grand Soir"

(par Odilon Arteau)

Le dossier du communisme est formidable: en Europe, on ne compte plus ses exactions et sa complète méconnaissance des droits les plus sacrés de la personne humaine et des collectivités familiales et sociales. Il prône ouvertement l'athéisme et exhorte ses adhérents à être de "véritables policiers" connaissant "l'usage des armes et la stratégie". En Afrique (un missionnaire l'écrivait récemment en parlant du lointain Basutoland) les communistes font des discours un peu partout, accusant les prêtres et disant qu'ils veulent en finir avec l'Eglise et toute autorité. En Amérique, le communisme, lentement, patiemment, s'infiltre ici et là, gagnant des adeptes. Que fait-il en Asie? Comme partout ailleurs, oeuvre de désagrégation: il provoque la lutte des classes, fait régner le totalitarisme, accumule les ruines.

Sur ce thème des agissements "rouges" en Asie, une petite brochure du R.P. Legrand, C.I.C.M., intitulée: — "Le communisme arrive au village chinois" jette une lumière à la fois intéressante et navrante. La publication *en question* remonte à quelques mois, mais elle n'en constitue pas moins un témoignage de "première main". L'auteur a vu les Rouges à l'oeuvre, et de très près. Il fut même mis en prison par eux. Le R.P. Legrand est l'ancien curé de Siwantse, chef-lieu du district de Ch'unglihsien, dans la province chinoise de Chahar, Siwantse (aujourd'hui Ch'ungli) a connu l'occupation japonaise; le village a connu, par la suite, le régime communiste. Il a forcément, vécu le Grand Soir. Et c'est précisément une terrible expérience que relate, en un texte d'une quarantaine de pages, le R.P. Legrand.

L'auteur y traite des moyens auxquels les communistes ont eu recours pour arriver à leurs fins. Sous le couvert de réformes sociales, les "rouges" excitèrent les convoitises des masses populaires et donnèrent ainsi lieu à d'incroyables abus. En veut-on un exemple: — "En Pratique, écrit le R.P. Legrand, un ouvrier était autorisé à réclamer de n'importe quel employeur à qui il prétendait à tort ou à raison, avoir fourni du travail à n'importe quelle époque, l'augmentation de salaire qui lui semblait bonne".

Toujours pour s'attirer les masses, le *communisme mit en vigueur* le désormais fameux "Règlement des comptes et des vengeances populaires". Officiellement, le règlement en question était dirigé contre ceux qui avaient collaboré avec les Japonais ou exploité le peuple. En fait, il fut dirigé contre les classes possédantes et contre tous les éléments qui résistaient au communisme. On ne regarda pas aux moyens: emprisonnement de vieillards de 76 à 80 ans, outrages publics, meurtre à coups de bâton, en présence de la population rassemblée de force.

L'église n'échappa pas aux soi-disantes mesures sociales des Rouges. Elle se vit dépouillée de tout; des prêtres furent jetés en prison, des perquisiteurs se mirent à l'oeuvre. A son tour, l'évêque du lieu connut bientôt la geôle. Pourquoi? "Les communistes avaient trouvé dans notre bibliothèque l'encyclique du pape sur le communisme et l'évêque fut tenu responsable". Là ne s'arrêtèrent pas les communistes. — "Je fus contraint, écrit encore le R.P. Legrand, de signer des contrats déclarant que, de mon propre mouvement, sans aucune contrainte, je leur vendais toutes les propriétés de la Mission séminaire, maison épiscopale, résidence des prêtres, presbytère, hospice des vieillards, école de garçons et filles".

Mais ce n'était pas encore assez: il restait l'église. Pour éviter des meurtres de chrétiens dont une dizaine avaient été saisis, roues de coups et laissés pour morts, après avoir demandé qu'on leur laisse leur église, "je signais, écrit l'auteur de la brochure, un nouveau et dernier contrat vendant "spontanément" notre belle église cathédrale".

Le R.P. Legrand qui, on l'admettra volontiers, parle en connaissance de cause, écrit notamment" — "Le parti communiste est un parti totalitaire et dictatorial. Aussi, ses agents étaient-ils d'une intransigeance absolue. Non seulement, il n'était permis à personne de faire opposition à leur politique, et à leur action, mais tout le monde, qu'il le veuille ou non, était obligé de collaborer activement à la réalisation de leur programme. Une des activités les plus importantes des meneurs communistes, est d'espionner ce que les gens disent sur le compte de leur gouvernement et de ses activités. Les enfants eux-mêmes sont entraînés à aller, le soir, écouter aux fenêtres ce qui se dit dans les familles, et à le dénoncer. Celui qui est soupçonné de critiquer le régime est immédiatement qualifié de réactionnaire et tout le monde sait que, pour eux, un réactionnaire est digne de tous les châtiments, la prison, la confiscation des biens et la mort violente y comprise".

— "Bien qu'ils prétendent être les promoteurs de la liberté, ajoute l'auteur, les communistes attendent constamment à toutes les libertés les plus fondamentales. Tout le monde est obligé d'assiter à toutes les réunions qu'ils organisent à tout bout de champ, au moins une ou deux fois par semaine... Tout le monde doit reformer ses conceptions, sa mentalité... "Réformez son cerveau" (Kai nao chin), c'est l'expression que vous entendez constamment employer pour indiquer la nécessité de renier toutes ses anciennes convictions et de se faire une mentalité nouvelle... On vous invite d'abord à vous joindre spontanement aux organisations communistes, mais si vous y répugnez, on vous y inscrira d'office et on saura bien vous forcer à remplir vos obligations... Sous le régime communiste, surtout dans les chefs-lieux de district comme Siwantse, un très grand nombre d'hommes de 17 à 50 ans, spécialement s'ils sont un peu cultivés, sont obligés de prendre du service dans les administrations ou dans les organisations communistes... Pas seulement les jeunes gens, mais aussi les jeunes femmes et les jeunes filles".

Le R.P. Legrand dit encore: — "De combien d'efforts, de contraintes, d'intimidations, de chantages, n'ai-je pas été témoin de la part des communistes pour forcer les jeunes filles de Siwantse à se marier à eux ou à leurs amis. Et quand les jeunes filles, pour échapper à ces poursuites, voulaient se marier à un jeune homme du village, elles se voyaient refuser l'autorisation légale à cet effet!... Combien de familles chrétiennes se virent-elles contraintes d'enlever les images religieuses auxquelles elles tenaient tant, pour échapper à des vexations, à des attaques, à des remarques hostiles et insultantes...

A un moment donné, les communistes furent chassés du Chahar par les troupes nationalistes; mais, en décembre 1946, ils occupaient de nouveau Siwantse. Ils pillèrent le village, massacrèrent des centaines de civils et de soldats, incendièrent les vastes établissements de la Mission catholique et emmenèrent des centaines de prisonniers, dont trois prêtres chinois.

Le R.P. Legrand conclut sur ces mots: — "Au fond, ce qui s'est passé à Siwantse se répète, avec des nuances et des degrés, un peu partout. Pratiquement tous les diocèses de toutes les provinces du nord qui sont sous le régime communiste ont été les victimes de la même politique d'exploitation et de persécution. Partout, ce sont les mêmes prétextes, les mêmes méthodes, les mêmes violences. Siwantse, loin d'être une exception, est justement un cas typique".

Exemple typique de ce que veut être le Grand Soir communiste!

(L'Act. Catholique)

La Croix-Rouge de Chicoutimi

L'assemblée générale annuelle des membres de la Société Canadienne de la Croix Rouge, Section de Chicoutimi, aura lieu à 8 h. le mercredi 28 janvier, au bureau de J.-B. Renaud et Cie, 26, rue du Havre, Chicoutimi, pour les fins suivantes:

(a) Rapport du Président;
(b) Rapport du Trésorier;
(c) Rapports des Présidents de Comités;
(d) Rapport par le Comité de Nomination;
(e) Election des Officiers et du Comité Exécutif pour l'année 1948;
(f) Toutes autres affaires pouvant être soumises à l'assemblée.

Toutes les personnes ayant souscrit la somme de $1.00 ou plus lors de la dernière campagne de souscriptions qui eut lieu du 10 au 31 mars, 1947, ont droit de vote à l'assemblée.

CAFÉ BLUE RIBBON

vous vous en régalerez

UN DÉLICIEUX MÉLANGE DES MEILLEURS CAFÉS DU MONDE

GARDEZ LES COUPONS POUR DE BELLES PRIMES

La J. A. C. F.

(Suite de la 9e page)

aussi et autant du point de vue pratique. Elles auraient en plus la conviction qu'en faisant le compromis déjà cité, elles inciteraient par leur exemple, les jeunes garçons qui veulent fonder un foyer à procéder d'abord au perfectionnement de leur intelligence, ce qui les mettrait plus à même d'apprécier les problèmes auxquels la femme doit faire face durant sa vie conjugale. Maintenant, de quoi est fait le deuxième groupe de jeunes filles auquel vous faisiez allusion tantôt?

Mlle PATENAUDE: Celles-ci forment une classe à part dans la paroisse même. Cela tient d'abord à ce qu'elles n'ont pas une évolution intellectuelle aussi poussée, précisément parce qu'elles n'ont pas été comme les autres avantagées du point de vue pécuniaire. Il en découle aussi qu'elles ne peuvent se payer le luxe de renouveler fréquemment leurs toilettes. Or, l'impression qu'elles ont de la vie rurale qui ne peut leur procurer tout ce à quoi elles croient avoir droit, n'est pas de celles qui sont de nature à les garder longtemps attachées à la terre. Et c'est pour cette raison que la majorité d'entre elles n'envisagent pas épouser des fils de cultivateurs. Elles craignent que ce faisant elles se donnent un régime de vie qu'elles ont appris à mépriser.

Mlle TANGUAY: Ne croyez-vous pas qu'elles adoptent ainsi une attitude négative en face de la vie?

Mlle PATENAUDE: Oui, et cela est dû je crois pour une très large part, à l'attitude même des parents devant les manifestations de la vie rurale, attitude qui les porte à dédaigner le rôle admirable de la famille agricole dans l'économie du pays.

Mlle TANGUAY: Mais que deviennent *ces jeunes filles qui* ne gardent pas d'affection pour le milieu qui les a vu naître?

Mlle PATENAUDE: Ce sont elles qui forment les nombreux contingents de jeunes rurales qui constamment depuis de nombreuses années s'acheminent vers les grandes et les petites villes industrielles. Attirées par l'appât du gain, elles ont tôt fait de s'y plaire. Après quelques années, elles finissent par épouser des citadins, et il est bien entendu qu'alors il ne saurait être question pour elles de retourner à la vie rurale.

Mlle TANGUAY: Serait-ce la cependant, le seul motif qui empêche leur enracinement à la terre, les pousse à vouloir s'émanciper, peut-être prématurément?

Mlle PATENAUDE: Non évidemment. Il y a à mon avis d'autres causes qui pourraient être éliminées, par exemple le manque de distractions si nécessaires. Au surplus, les jeunes filles voient tous les ans de nombreux villégiateurs qui parcourent les campagnes pendant les mois d'été alors que les cultivateurs et leurs familles sont contraints de vaquer à des besognes astreignantes. Et naturellement il vient à leur esprit qu'elles aussi devraient bénéficier des avantages que se paient les citadins; c'est le commencement de leur détachement à la vie rurale.

Mlle TANGUAY: A la vérité il n'y a pas que l'attrait des villes pour quitter nos campagnes. Il y a aussi le besoin qu'elles éprouvent d'avoir en propre des fonds qu'elles pourraient dépenser à leur fantaisie. Et je me suis souvent demandé si les parents ruraux comprennent bien ce besoin.

Mlle PATENAUDE: Je suis à même de dire que dans certaines familles l'on se rend à ce désir des jeunes filles. Si l'on ne parvient pas toujours, surtout chez les familles nombreuses, à procurer à chaque jeune fille l'argent nécessaire à leurs menues dépenses, on s'efforce de parer à cette déficience en les intéressant par d'autres façons à l'exploitation commune. J'admets cependant qu'on est encore loin d'avoir pu apporter à ce problème une solution acceptable.

Mlle TANGUAY: Cela revient à dire qu'il existe dans nos campagnes une multitude de problèmes qui tiennent à des causes bien diverses. Quelles sont les réactions de la J.A.C.F. devant cette situation qui ne laisse pas d'être inquiétante?

Mlle PATENAUDE: Nous croyons que la seule réaction efficace à cet état de choses se trouve dans l'éducation et la formation de nos jeunes rurales. Nous voudrions les amener à préciser ce qu'elles attendent de la vie, de cette vie qui n'est pas toute faite, quel que soit le milieu qu'on habite, uniquement de bonheur; qu'elles en viennent à faire en toute chose la part des sacrifices nécessaires à consentir, qu'elles acceptent surtout leurs responsabilités individuelles ou collectives.

Mlle TANGUAY: C'est un travail de longue haleine que votre mouvement s'impose, mais avec l'enthousiasme qu'y mettent vos adeptes il y a lieu d'espérer qu'avec le temps vous parviendrez à renouveler du tout au tout, par la jeunesse, la vie rurale chez nous.

Cours du soir commençant le deux février

La seconde série des cours du soir à l'Ecole Technique d'Arvida s'ouvrira le 2 février prochain. Il y aura 20 cours de deux heures et les matières enseignées seront la menuiserie, l'électricité, le dessin industriel, l'ajustage, la chimie et les mathématiques. On pourra s'inscrire du 26 au 30 janvier, de 7 h. à 9 h. le soir, à l'Ecole Technique, rue High. Pour tout renseignement supplémentaire, on est prié de s'adresser à M. Lionel Gaudreault, directeur, téléphone 729w, Arvida.

Proposition du Syndicat des Liqueurs

Les membres du Syndicat National des Employés des Liqueurs Saguenay se sont réunis hier soir afin d'étudier la contre-proposition qu'ils doivent envoyer à leurs employeurs au sujet de l'échelle des salaires.

Les employés des Liqueurs Saguenay ont longuement cherché un terme de comparaison avec leurs occupations, afin d'établir une échelle des salaires capable de rendre justice aux employeurs comme aux employés. Les recherches ont été longues et minutieuses mais les employés des Liqueurs Saguenay croient avoir trouvé un juste terme de comparaison qu'ils envoient maintenant aux employeurs afin de reprendre les négociations pour le renouvellement de la convention collective de travail.

Tant vaut l'homme tant vaut la terre.

CE SOIR UNE OU DEUX ROBOL POUR LA Constipation EFFET DEMAIN MATIN

35c LA BOÎTE 3, 1.00

ESSAYEZ-MOI !



Je m'appelle PILULES ROUGES et depuis plus de 50 ans, je fais du bien aux femmes de tout âge. Des jeunes filles à l'époque de la croissance, des employées de manufacture, de bureau, de magasin, des jeunes femmes, des mères de famille, des femmes à l'époque du retour d'âge, toutes y ont recours pour enrichir leur sang et faire disparaître leurs malaises tels que: faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE).

Lorsque vous m'achèterez, voyez à ce que la boîte soit une copie exacte de la gravure reproduite dans cette annonce; l'étiquette qui entoure la boîte est imprimée en rouge sur papier blanc et porte le nom de la Compagnie Chimique FRANCO Américaine Ltée. Je ne suis jamais vendue de porte en porte ni au cent.

Si vous éprouvez quelques-uns des malaises énumérés plus haut, n'hésitez pas à faire usage de bonnes PILULES ROUGES. Commencez votre traitement aujourd'hui même et économisez en achetant trois boîtes à la fois.

Pilules Rouges par la poste: 50¢ la boîte

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles.

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal 18.

CINQ MOYENS EFFICACES POUR COMBATTRE LE RHUME

Quand un traitement soulage cinq accablants symptômes du rhume simultanément, vous savez qu'il soulagera aussi rapidement *votre* rhume. Essayez les Grove's Cold Tablets ce soir. Voyez comme ces comprimés soulagent vite les maux de tête, la fièvre, les douleurs; assèchent le mucus et aide à régulariser le système.

Vérifiez la signature sur la boîte blanche



GROVE'S COLD TABLETS

MAMANS! ÉPARGNEZ DU TRAVAIL! ÉPARGNEZ DU TEMPS!

Régalez les vôtres, servez des

GALETTES de SARRASIN

faites avec la farine

AUNT JEMIMA!



▶ Si votre famille aime les galettes de sarrasin, elle raffolera des Aunt Jemimas, qui ont cette saveur satisfaisante et riche du sarrasin et qui sont légères et tendres au point de fondre dans la bouche! Si simples à faire, et si économiques! Commandez "Aunt Jemima Ready Mix" aujourd'hui. Entière satisfaction ou votre argent vous est remis.

La Compagnie Quaker Oats du Canada Limitée

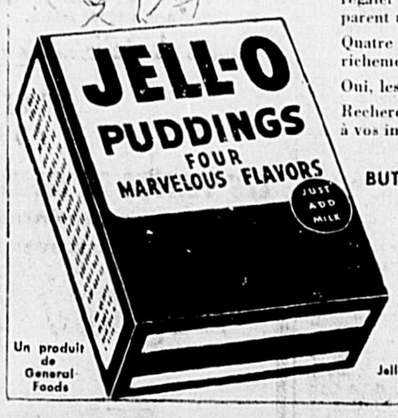
Économisez en achetant la farine

AUNT JEMIMA

dans le gros SAC JAUNE de 3½ livres

Merveilleux Merveilleux — Beaucoup de Poudings Jell-O!





Un produit de General Foods

FAITES UN VOEU — il *peut* se réaliser! Vous pouvez maintenant vous régaler des savoureux Poudings JELL-O, crémeux et lisses, qui se préparent *vite* et *facilement*, lorsque vous le désirez.

Quatre saveurs exquises — Vanille, lisse comme un satin; Chocolat, richement velouté; Caramel, et Butterscotch, d'un beau brun doré.

Oui, les Poudings Jell-O sont de retour en abondance.

Recherchez-les — demandez-les — servez-les souvent à votre famille et à vos invités.

QUATRE SAVEURS *EXQUISES*

BUTTERSCOTCH CARAMEL VANILLE CHOCOLAT

Poudings Jell-O

Comme ceux de Grand'mère mais encore meilleurs!

Jell-O est une marque déposée qui est la propriété de General Foods, Limited

JP-18F

Feuilleton du "Progrès du Saguenay"

Le masque de feu

Grand roman d'aventures et d'amour

par

Maurice BOUE et Edouard AUJAY

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres)

NO 64

Du reste, Manikès, qui, au fond, ne pardonnait pas au jeune homme la résistance qu'il avait opposée à sa volonté, lui en expliqua cyniquement le symbole et le mécanique.

—Ce masque, dit-il, représente le feu qui aveugle les profanes audacieux qui ont commis le sacrilège de vouloir contempler le dieu suprême Osiris! Lorsqu'il sera appliqué sur votre visage, il me suffira d'abaisser cette manette et la mort, selon la prophétie, *viendra sur des ailes rapides*. Une seconde suffit, car la décharge électrique est telle que l'homme est foudroyé, comme par le feu du ciel.

Manikès étouffa un petit rire sec. Le fanatique se réveillait en lui. Il dit cependant:

—Une dernière fois, je vous le demande, acceptez-vous ma proposition? Votre vie dépend désormais d'un oui ou d'un non.

Estérac comprit que l'heure était venue du sacrifice ultime. Il n'eut aucune hésitation. D'une voix ferme, il répondit:

—Même à ce prix, je vous le répète, je ne commettrai pas une félonie.

—Que le destin s'accomplisse.

Les aides n'attendaient qu'un signe pour agir. Ce signe, le grand prêtre le fit.

Le trépied fut placé devant le fauteuil et l'on appliqua le masque fatal sur le visage du jeune homme. Par les trous creusés devant les yeux, Estérac pouvait voir ce qui allait se passer. Car, par un raffinement de cruauté, les exécuteurs voulaient que la victime assistât aux préparatifs tragiques.

Et le condamné vit Manikès étendre le bras vers la boîte métallique. D'un geste brusque, il abaissa la manette.

Une grande flamme fulgura dans la salle. Dans une suprême vision, Estérac, par les trous du masque, vit la mort sous les traits ricaneurs de Manikès.

Puis, ce fut tout. La salle fut plongée dans une demi-obscurité, tandis que, comme un glas funèbre, la voix du grand-prêtre, de l'homme qui, par fanatisme, multipliait les cadavres sur sa route, prononçait:

—Ainsi meurent ceux qui ont voulu ravir le secret du Sphinx.

IX

LE DOMPTEUR DE LA FOUDRE

La princesse Isis avait été transportée, elle aussi, loin de la fosse où l'avait trouvée Manikès. Longtemps, elle resta inanimée et lorsqu'elle s'éveilla, elle vit que sa fidèle Aoussa était à son chevet.

—Que s'est-il passé? demanda-t-elle.

—Je l'ignore, Maîtresse. Des hommes t'ont apportée ici...

Peu à peu, la lucidité revint à la jeune femme, et elle se souvint qu'elle était tombée aux côtés de Guy d'Estérac.

—Sais-tu ce qu'on a fait du Français?

—Non, maîtresse. Je n'ai vu que Manikès, qui m'a recommandé de veiller sur vous.

—C'est bien... Va dire au sage Nefti que je désire lui parler.

Un instant plus tard, la servante revint, accompagnée d'un vieillard à barbe blanche. Celui-ci était l'antithèse vivante de Manikès.

Autant l'un paraissait farouche et malfaisant, autant l'autre avait un aspect débonnaire. Nefti, avec sa longue lévite blanche, avait tout à fait l'allure d'un patriarche régnant sur une peuplade aimable.

La princesse Isis l'accueillit avec respect. Elle lui indiqua un siège qu'il refusa pourtant.

—Mon père, dit la jeune femme, j'ai recours, une fois de plus, à votre sagesse et je suis convaincue que vous ne me refuserez pas vos conseils.

—Mon âge me permet quelquefois de voir clairement les situations les plus délicates, répondit-il en s'inclinant.

La princesse conta au vieillard ce qui s'était passé depuis le moment où Guy d'Estérac l'avait providentiellement arrachée aux griffes des réguliers. Elle ajouta que, par reconnaissance, elle avait voulu délivrer son sauveur.

—Nous étions à deux pas de la liberté, dit-elle, lorsque Manikès, usant d'un de ses nombreux sortilèges, nous a terrassés. Je suis devant vous vivante, mais je crains bien que Manikès ne reporte toute sa colère sur le Français. Il l'a condamné à mort, en dépit de mes objurgations.

—Il n'hésitera pas, alors, à exécuter sa sentence, car c'est un exalté. Ah! que de fois ne lui ai-je prodigué des conseils de modération. Il veut libérer l'Egypte par la force, la brutalité, alors que la douceur et la patience auraient plus d'efficacité. Ses intentions, je le reconnais, sont bonnes; mais sa méthode sera funeste à notre patrie. Rien ne se crée par l'épée. L'oeuvre des grands conquérants ne leur a pas survécu. Eux morts, leurs empires ont été morcelés. La pensée, seule, est féconde et son oeuvre est durable.

—Je sais, maître, dit la princesse, que vous vous efforcez de tout votre pouvoir à calmer Manikès, et je sais aussi qu'il craint votre sagesse. C'est pourquoi j'ai fait appel à vos lumières et à votre concours.

—Je suis à vos ordres. Que puis-je faire d'utile?

—J'ai voulu vous demander de sauver le Français que Manikès veut faire périr. Et j'ajoute: à quelque prix que ce soit...

—Vos ordres seront exécutés, ma reine... Mais il n'y a pas une minute à perdre. Pourvu qu'il ne soit pas trop tard!...

Le vieillard rentra chez lui. Il n'occupait, dans le mystérieux domaine des rénovateurs de l'Egypte, qu'une cellule toute garnie de livres et d'objets bizarres, tels qu'on en voit sur les gravures représentant l'antre des alchimistes.

Ayant cherché dans un coffre, il en tira un petit instrument de forme cubique et, aussitôt, il appela un domestique.

—Qu'a-t-on fait du Français? demanda-t-il au serviteur.

—On l'a transporté dans sa cellule.

—Déjà! Quand l'exécutera-t-on?

—Dans peu de temps, sans doute, Maître, car tout est prêt.

—Ecoute-moi. Tu sais que tu me dois obéissance absolue!... On va préparer l'exécution du condamné. Tu seras là. Tu introduiras ceci dans la poche du Français, avant que Manikès agisse. Tu m'as compris! Va...

Le domestique exécuta fidèlement l'ordre reçu. Il fut de ceux qui transportèrent Guy d'Estérac dans la chambre des supplices et il put, sans que personne s'en aperçut, glisser le petit appareil cubique dans le veston du condamné.

* * *

Nous avons dit que le masque fatal avait été appliqué sur le visage de Guy d'Estérac et que Manikès, étendant le bras vers la boîte métallique, avait abaissé la manette.

Une grande flamme avait fulguré dans la salle et le jeune Français avait vu la mort s'avancer sous les traits ricaneurs du maître des "Compagnons du Sphinx".

Lorsque la flamme se fut éteinte, Manikès s'avança vers sa victime. Un rictus de haine implacable crispait ses traits.

Chaque cadavre représentait pour lui une marche de cet escalier qui devait lui permettre de s'élever jusqu'à son idéal. Combien n'en avait-il pas abattu ainsi de jeunes gens, de ceux-là qu'il considérait comme des ennemis de sa patrie? Tous ceux qui s'étaient dressés en obstacle sur sa route, il les avait tués ainsi, "pour déblayer le terrain".

Combien d'Anglais étaient morts ainsi mystérieusement, sans que l'on sût jamais ce qu'ils étaient devenus! Au souvenir de ces hécatombes, Manikès éprouvait un plaisir diabolique. Et c'était avec une joie toujours renouvelée qu'il contemplait le cadavre de l'ennemi vaincu.

A ses confidents, il avait dit: "Je les abattrai tous, jusqu'au dernier."

Aussi, fut-ce avec un sourire de triomphe qu'il s'avança vers Guy d'Estérac.

Mais, cette fois, sa surprise fut grande lorsqu'il constata que le jeune Français, au lieu de présenter toutes les apparences de la mort, le regardait, impassible.

Son étonnement se manifesta sur son visage en une grimace si drôle, vraiment que Guy d'Estérac, les yeux fixés sur cette face ahurie et grotesque, ne put s'empêcher de sourire.

Du coup, Manikès faillit tomber à la renverse. Il n'en croyait pas ses yeux.

Par quel prodige incompréhensible ce maudit Français avait-il résisté à la formidable décharge électrique qui devait l'anéantir? C'était la première fois que pareil phénomène se produisait. Or, Manikès connaissait les pouvoirs de sa machine infernale. Du reste, la lumière fulgurante qui avait illuminé la salle des supplices prouvait que le mécanisme avait fonctionné normalement.

Alors?... Que s'était-il donc produit dans cet extraordinaire cas? Désireux de s'en assurer, le fanatique arracha brutalement le masque. Mais, il avait à peine porté la main sur la machine d'acier, qu'il s'effondrait sur le parquet.

Il avait été foudroyé.

"La colère, dit la sagesse des nations, est mauvaise conseillère." Le terrible exécuteur en avait été victime. Supposant qu'Estérac ayant subi l'épreuve sans être frappé mortellement, le fonctionnement de la machine devait être suspendu pour une raison qu'il ignorait, il avait négligé de relever la manette.

Et la machine infernale avait accompli son oeuvre.

Ce fut aussitôt un affolement général parmi les aides. Ceux-ci s'étaient penchés sur leur maître et tentaient, en vain, de le ranimer. D'autres avaient donné l'alarme.

(à suivre)

Le "Progrès du Saguenay"

REDACTION ET ADMINISTRATION

12, avenue Labrecque, C. P. 218, Chicoutimi

Tél.: 451 (rédaction), 457 (administration)

Publié par l'Imprimerie du Saguenay, Limitée

ABONNEMENT:

CANADA: $2.00; A L'ETRANGER: $3.00

Lettre de Québec

(De notre correspondant particulier.)

Québec, le 22. — E, nous voici de nouveau en pleine session provinciale. Nous y sommes jusqu'au cou depuis le tout premier jour. Chose qui ne s'était encore jamais vue dans l'histoire de la Législature, le premier ministre a déposé dès la première séance 24 projets de loi, dont 4 ont trait à l'importante question du logement. Même si le Discours du Trône est, comme d'habitude, délibérément vague, il y a donc de quoi consoler ceux qui aiment les mesures concrètes et positives.

Les quatre lois du logement n'ont pas la prétention de régler d'un coup tout le problème. Mais marquent un grand pas dans la bonne voie et elles ont été favorablement accueillies dans toute la presse.

L'une institue une enquête approfondie sur la crise du logement, ses causes et les moyens d'y remédier. Les enquêteurs devront, entre autres choses, examiner la possibilité d'établir un crédit urbain provincial. Plusieurs pensaient que le gouvernement s'arrêterait là. Quand un problème est aussi compliqué que celui du logement à l'heure actuelle, il est toujours facile de s'en laver les mains en instituant une enquête. C'est là une élégante façon de donner les arches à l'opinion publique sans se compromettre. Bien des gouvernements en ont abusé.

Mais il faut reconnaître que le premier ministre Duplessis est allé beaucoup plus loin. Une seconde loi autorise une dépense de trois millions pour aider les caisses populaires à financer la construction d'habitations nouvelles. Le gouvernement pourra "garantir et solder la portion de l'intérêt excédant deux pour cent sur tous prêts consentis, pour la construction d'habitations nouvelles, par une caisse populaire, soit à des particuliers, soit à des syndicats coopératifs de construction". Mais le taux d'intérêt ne devra jamais excéder 5 pour cent. Les caisses populaires pourront prêter jusqu'à concurrence de cent pour cent de la valeur de la construction, pour une période n'excédant pas 25 ans.

Une troisième mesure autorise les corporations municipales à accorder une commutation de taxes de 50% pendant 25 ans aux propriétaires de nouvelles maisons. Une quatrième donne aux compagnies le pouvoir de consentir des prêts d'habitation à leurs employés à un intérêt de 4% au maximum.

Evidemment, bien des difficultés demeurent. Le gouvernement provincial n'a pas autorité pour légiférer sur les prix des matériaux. Mais on admet généralement que c'est un beau début.

Parmi les autres projets de loi déposés la semaine dernière, il y en a un qui met un autre cinq millions à la disposition de l'Office du Crédit agricole. Il y a aussi un bill augmentant de $3,000,000 les crédits alloués au drainage et un bill consacrant $3,000,000 à la construction des ponts.

Tout cela sera discuté à loisir quand le débat sur l'Adresse aura été terminé ou remisé de quelque façon. Car c'est l'intention expresse du premier ministre de ne pas perdre un temps précieux en discours académiques quand il y a tant de choses à faire. M. Duplessis a fait adopter une motion portant que la Chambre pourra siéger à raison de 6 jours par semaine et de 3 séances par jour si c'est nécessaire. Les observateurs en concluent que plus tôt la session sera terminée, plus tôt nous aurons les élections générales.

Bruno VALIN.

Sentences sévères à Chicoutimi

Plusieurs lourdes peines ont été imposées ces jours derniers au Palais de Justice de Chicoutimi. Un individu du nom de Girard, pincé à Arvida pour avoir passé de faux chèques aux magasins Blais d'Arvida et Ajmo de Jonquière, a été condamné à douze mois de prison. Un jeune homme de Saint-Fulgence, accusé de deux offenses contre la pudeur, subira son procès au prochain terme des assises criminelles. Un dénommé Côté, de Chicoutimi, devra passer 3 ans au pénitencier pour avoir falsifié des chèques. Chicoutimi et Ste-Anne étaient les principaux endroits où il opérait. Un adolescent de Saint-Fulgence ira parfaire son éducation à l'école de réforme pour avoir montré de trop bonnes aptitudes pour le vol. Enfin, un citoyen de Bagotville fera un séjour de 6 mois en prison pour avoir dérobé différents objets à l'aéroport de Bagotville. Les quatre premières sentences ont été prononcées par le juge Métayer et la cinquième par le juge Eudore Boivin.

Qui veut aller loin ménage sa monture.

Incroyable largeur d'esprit

Par deux fois, dans l'Encyclique "DIVINI ILLIUS MAGISTRI" (1930) — et "VIGILANTI CURA" (1936) — S.S. Pie XI déplore que "les merveilleux moyens de vulgarisation (comme le cinéma) qui peuvent, dirigés par de sains principes, être de la plus grande utilité pour l'instruction et l'éducation, ne sont que trop souvent subordonnés à l'excitation des passions mauvaises et à la hideuse (sordidus, en latin) avidité du gain".

Le Pape a bien résumé les abus du cinéma: l'excitation des passions mauvaises. — L'insatiable avidité du gain. L'un pour l'autre. On flatte les tendances corrompues de la foule pour en extraire de l'argent. On sait bien qu'on agit mal... mais il faut de l'or! On voudrait bien proposer des films toujours honnêtes... mais ils rempliraient moins la caisse.

Tout cela prouve encore une fois que si le public se respectait, on le servirait autrement. On a raison jusqu'à un certain point de dire qu'une société a les films et les revues qu'elle mérite. Comme dirait Molière: "on gratte le public là où ça le démange"!

Il importe donc souverainement d'élever le niveau moral de la masse. Non seulement de la masse catholique, mais de tous. Car Pie XI fait appel, devant les grands dangers que fait courir le cinéma à la société humaine tout entière, "non seulement à l'épiscopat et au clergé, mais encore à toutes les personnes droites et soucieuses du bien public".

Je parlais à l'instant de la masse catholique. C'est à elle surtout que ces articles s'adressent. C'est elle que j'accusais dans mon dernier article. Pour soutenir ceci:

Si tous les catholiques de la province de Québec obéissaient à la voix de l'Eglise, comme le cinéma serait vite de quelques tons plus élevé! Comme les moeurs se purifieraient! Combien les coeurs seraient plus purs! les intelligences moins obscurcies et les imaginations plus saines! Il suffit de le vouloir; il suffit d'être averti! Hélas! Beaucoup ont une largeur d'esprit telle qu'ils n'écoutent plus la voix des pasteurs, voix qui paraît d'un autre âge. C'est le premier abus que je voudrais signaler.

INCROYABLE LARGEUR D'ESPRIT

AU SUJET DES FILMS CLASSES DANGEREUX (NO 3).

Si tous les catholiques de la province de Québec n'allaient plus aux films classés D, c'est-à-dire DANGEREUX, A DECONSEILLER, ne pensez-vous pas qu'une purge salutaire nettoyerait déjà la situation?

Il s'agit ici des films que la Légion of Decency classe No 3 — que le journal LE DROIT classe "Adultes avec réserves" — que l'ACTION CATHOLIQUE classe No 3.

L'autre jour, je parlais du cinéma à un curé d'une grosse paroisse et je le pressais de demander à ses paroissiens de s'abstenir de cette catégorie de films. "Votre projet, me répondit le prêtre, est applicable pour les bons catholiques, prudents et obéissants. Mais, parmi mes paroissiens ordinaires qui fréquentent les salles de cinéma, un petit nombre seulement s'abstiendra de ces films D".

Un petit nombre! Et les autres se disent *catholiques! Catholiques* gros grain qui ne comprennent pas non plus qu'on attaque des revues dangereusement sensuelles comme LIFE ou PHOTOGRAPHY. Evidemment, ce sont eux qui ont raison, non le Pape, non les chefs de l'Eglise, évêques et prêtres, non la "LEGION OF DECENCY" qui pourtant est l'organe officiel de l'épiscopat américain!

Pauvre Legion of Decency!

Elle soutient qu'il y a des films No 3 — c'est-à-dire répréhensibles en partie à cause de dialogues lascifs, de situations ou d'actions immodestes. Elle déclare que la façon désinvolte dont on présente parfois le mariage, que les essais de justification du divorce, qu'un éveil de sympathie orienté en faveur du crime et des criminels, peuvent porter DANGEREUSFMENT atteinte à la moralité publique chrétienne; et elle demande à chacun d'éviter cette sorte de films. "Everybody should avoice this class of pictures".

Pauvre Legion of Decency!

Ces mêmes catholiques qui vont voir des films No 3 iraient volontiers peut-être aux films No 4 s'il en passait! Pourquoi pas? D'ailleurs plusieurs y courent à l'occasion. Ne l'a-t-on pas vu récemment? D'ici, je les entends — ceux-là — qui ricanent:

"Donnez-nous des films positivement pernicieux et mauvais! Il y a longtemps que l'état de grâce n'existe plus en nous! Seules, quelques odeurs chrétiennes flottent encore en notre âme! Notre baptême est loin! Nous opposer aux films No 4? Mais non! Les proscrire et lutter de tous nos moyens contre eux comme le demande la Legion of Decency? Mais non! Qu'ils constituent un péril social et moral pour tous, peu nous importe! Ce que nous voulons-nous, catholiques du jour de Pâques — c'est qu'on flatte en nous ce qu'il y a le plus bas! Nous ne voulons plus nous respecter"!

Pauvre Legion of Decency!

Père Paul GUAY, C.S.Sp.
Président du Service de Presse
et Cinéma de l'Université
d'Ottawa.

Anniversaire de la première église de la Baie-St-Paul

Les fêtes de ce 250e anniversaire auront lieu les 11, 12, 13 et 14 juillet prochain. — Portée diocésaine et même provinciale. — Chaque journée de la célébration aura son caractère propre.

Les fêtes du 250e anniversaire de la construction de la première église de la Baie-Saint-Paul auront lieu les 11, 12, 13 et 14 juillet prochain. Ces fêtes auront une portée diocésaine et même provinciale. La première église de la Baie-Saint-Paul, construite en 1698 sur le bord de la rivière du Gouffre est la première église du diocèse de Chicoutimi et de toute cette immense région qui s'étend du Lac-Saint-Jean au golfe Saint-Laurent. Les argents nécessaires à la construction de cette église avaient été fournis par Mgr de Laval qui avait employé à cette fin une partie des subsides qui provenaient du roi Louis XIV.

Le comité d'organisation veut honorer particulièrement les pionniers de la Baie-Saint-Paul, et tout spécialement des familles Simard et Tremblay dont les ancêtres ont été des partisans de la première église.

La journée du 11 aura un caractère religieux et honorera les fondateurs et les prêtres, religieux et religieuses de la Baie et de Charlevoix. Le 12, ce sera la journée des Simard, la famille Simard étant la pionnière de Baie-Saint-Paul. Le 13, la journée sera consacrée aux Tremblay, la famille Tremblay étant la deuxième pionnière de la Baie et la plus grande famille canadienne-française en Amérique. Le 14 sera une journée civile avec dévoilement du monument aux pionniers.

Les fêtes de la Baie-Saint-Paul auront un caractère essentiellement populaire. Elles intéresseront ainsi toute la région de Charlevoix et toutes les personnes de l'extérieur qui ont conservé quelque attache à la Baie-Saint-Paul d'où tant de familles sont originaires.

Fête de la Ste-Famille à Kénogami

JONQUIERE (D.N.C.)

Dimanche, le 11 janvier, ce fut grand jour de fête dans la paroisse Ste-Famille de Kénogami. A cette occasion on avait élaboré un programme très chargé qui répartit le temps de cette journée spéciale. L'avant-midi fut tout d'abord marqué par la célébration d'une grand'messe, en l'église paroissiale. M. l'Abbé Lucien Villeneuve en a été l'officiant et M. l'abbé Roméo Arsenault a donné après l'évangile, le sermon de circonstance.

Dans l'après-midi, au Terrain de Jeux de Kénogmai, un festival auquel purent participer écoliers et écolières, fut tenu sous les auspices des Chevaliers de Colomb du 4e degré. A cette occasion, il y eut courses en patins, parties de hockey, courses à bicyclettes sur glace, courses de ski sur glace également et autres numéros très captivants. Grâce à la courtoisie des Chevaliers de Colomb, des bonbons, des papillottes et de la crème glacée furent gratuitement distribués aux enfants au cours de l'après-midi. Le soir, à huit heures et trente, une magnifique soirée, organisée par l'Amicale Sacré-Coeur de Kénogami, s'est déroulée en la salle du collège. Beaucoup de paroissiens qui avaient été invités ont assisté à la séance. On y a entendu du chant, de la musique, des saynettes bien jouées par des artistes qui ne furent autres que les Amicalistes du Couvent et du Collège de la paroisse Ste-Famille. Cette veillée récréative couronna splendidement la journée, fête de tous les paroissiens de Ste-Famille de Kénogami.

Un bon averti en vaut deux.

AVIS DE RACHAT PARTIEL

LES CURE ET MARGUILLIERS DE L'OEUVRE ET FABRIQUE DE LA PAROISSE DE ST-FRANCOIS-XAVIER DE CHICOUTIMI

Emission de $500,000, 3½% datée du 1er février 1943

AVIS est par les présentes donné que conformément aux termes et dispositions de l'acte de fiducie relatif à l'émission d'obligations ci-dessus mentionnée, tel que reçu le 14 janvier 1943, par Mtre C.-E. Boivin, notaire, sous le No. 9572 de ses minutes, il a été procédé par voie de tirage au choix d'un montant de $36,000.00 d'obligations dont les numéros suivent et qui seront rachetées par anticipation en date du 1er février 1948, au prix de leur valeur nominale:

20 x $1,000 — Nos. C-71, 95, 113, 156, 162, 182, 203, 209, 246, 248, 249, 255, 256, 267, 268, 272, 275, 276, 289, 291.

24 x $500 — Nos. B-13, 16, 24, 97, 107, 139, 140, 149, 158, 171, 176, 181, 196, 215, 220, 250, 253, 255, 292, 293, 294, 299, 307, 348.

40 x $100 — Nos. A-23, 29, 34, 35, 38, 40, 45, 46, 50, 59, 62, 64, 84, 92, 96, 102, 107, 109, 114, 115, 116, 123, 129, 134, 141, 149, 150, 159, 161, 165, 172, 174, 175, 181, 182, 184, 186, 187, 188, 191.

Les détenteurs des obligations ci-dessus mentionnées sont donc requis de présenter leurs titres, le 1er février 1948, à l'un ou l'autre des bureaux de la Banque Canadienne Nationale, dans la Province de Québec, afin d'en obtenir le paiement aux conditions stipulées ci-dessus. Toutes les obligations ainsi présentées pour rachat devront être accompagnées du coupon d'intérêt No. 11, échéant le 1er août 1948 et de ceux subséquent.

Après le 1er février 1948, toutes les obligations mentionnées ci-dessus et qui n'auront pas été présentées pour paiement cesseront de porter intérêt.

AVIS est également donné par les présentes que pour satisfaire aux conditions de leur acte de fiducie, les Curé et Marguilliers de l'Oeuvre et Fabrique de la Paroisse de St-François-Xavier de Chicoutimi déposeront, le ou avant le 1er février 1948, au Trust Général du Canada, fiduciaire de la dite émission, les fonds nécessaires pour assurer le paiement de toutes les obligations rachetées, plus les intérêts dus jusqu'au 1er février 1948.

QUEBEC, le 29 décembre 1947.

Par ordre et pour le compte de:
LES CURE ET MARGUILLIERS DE L'OEUVRE ET FABRIQUE DE LA PAROISSE DE ST-FRANCOIS-XAVIER DE CHICOUTIMI.
TRUST GENERAL DU CANADA.
Fiduciaire,
71, rue St-Pierre, Québec

Stanley Hiller

A 23 ans, Stanley Hiller, Jr, dirige la United Helicopters Inc., société californienne dont le capital d'un million de dollars réunit 1600 actionnaires. Un article du numéro de janvier du Reader's Digest relata la carrière incroyable de ce jeune inventeur qui, à l'âge précoce de 16 ans, avait fondé une industrie fabriquant des voitures de course d'un modèle réduit et faisant un chiffre d'affaires annuel de $100,000. Au début de la guerre, il transforma son usine, y installa des machines à couler de son invention, et la Hiller Industries, qui comptait 70 ouvriers, se mit à fabriquer des pièces détachées pour l'aviation. A 19 ans, le jeune homme avait inventé un hélicoptère d'une conception révolutionnaire, le "Hillercopter": il en activait la réalisation pour les opérations de sauvetage de la Marine américaine lorsque la guerre prit fin.

C'est lorsqu'il faisait ses études de première année à l'Université de Californie que Stanley Hiller conçut les plans de son Hiller-copter. L'un de ses professeurs affirma cependant que ce modèle constituait une hérésie du point de vue aérodynamique. Les autorités de l'Armée ne manifestèrent non plus aucun intérêt à son projet. Mais, en définitive, Grover Loening, conseiller aéronautique de la Commission de la Production de guerre emmena Hiller à l'état-major de la Marine où il obtint non seulement des allocations prioritaires, mais encore un sursis de mobilisation qui lui permit de terminer son modèle expérimental.

Hiller attribue son succès phénoménal à l'encouragement paternel. Son père, lui-même inventeur et pionnier enthousiaste de l'aviation, encouragea les goûts héréditaires du jeune Stanley en mettant des outils à portée de sa main dès l'âge le plus tendre. A sept ans, le petit garçon avait déjà sillonné la cour de la maison d'un réseau de chemin de fer assemblé par lui. Assis sur les genoux de son père, Stanley apprit à voler avant d'atteindre ses dix ans.

Mais ses occupations d'inventeur et d'industriel n'empêchèrent pas Stanley de poursuivre ses études à l'Université de Californie, où il trouva même le temps de faire de la natation, de jouer au badminton et de faire sa cour à Caroline Balsdon, qui plus tard devait devenir sa femme.

Souris qui n'a qu'un trou est bientôt prise.

L'HUILE ECLECTRIQUE du DR THOMAS



pour FOULURES, ENTORSES et MUSCLES DOULOUREUX

LES FILLES MODERNES ONT TOUJOURS PARADOL DANS LEUR SAC-A-MAIN

DR CHASE Paradol

POUR MAL DE TETE ET AUTRES DOULEURS



La Vie est Belle!

"Depuis mon premier biberon, le sirop de blé d'inde Crown Brand fait partie de mon régime quotidien. Certes, cela me convient magnifiquement, et la vie est belle . . . mais pas encore autant que pour mes aînés. Ils ont bien plus de veine, eux, car maman leur sert quantité de mets arrosés de sirop de blé d'inde Crown Brand. Elle s'en sert même pour sucrer maintes recettes. Ah! que j'ai hâte de grandir pour me régaler, moi aussi, de crêpes et de gaufres couvertes de délicieux Crown Brand! Si c'est aussi bon qu'avec mes céréales—mmmmmm!"



Depuis longtemps les médecins recommandent l'emploi du sirop de blé d'inde Crown Brand comme excellent hydrate de carbone pour favoriser l'assimilation du lait chez les nouveau-nés.

SIROP DE BLÉ D'INDE CROWN BRAND
THE CANADA STARCH COMPANY LTD.
MONTRÉAL - TORONTO
Aussi manufacturiers de la f s Canada
CB6F



FORT ET SAIN

LA SCIENCE a prouvé qu'il y a certains éléments nutritifs dont chacun a besoin pour sa santé. S'il n'y en a pas assez dans la nourriture d'un enfant, des conséquences sérieuses peuvent s'ensuivre, telles que croissance entravée, mollesse des os, pauvreté des dents, nerfs dérangés, perte d'appétit, vue défectueuse.

Ovaltine complète le régime avec des éléments qui font souvent défaut dans les aliments ordinaires. Trois verres d'Ovaltine fournissent une portion appréciable de ce que l'enfant requiert chaque jour de vitamines A, B1, C, D, de Riboflavine (B2), de Niacine et des minéraux de calcium et de fer.

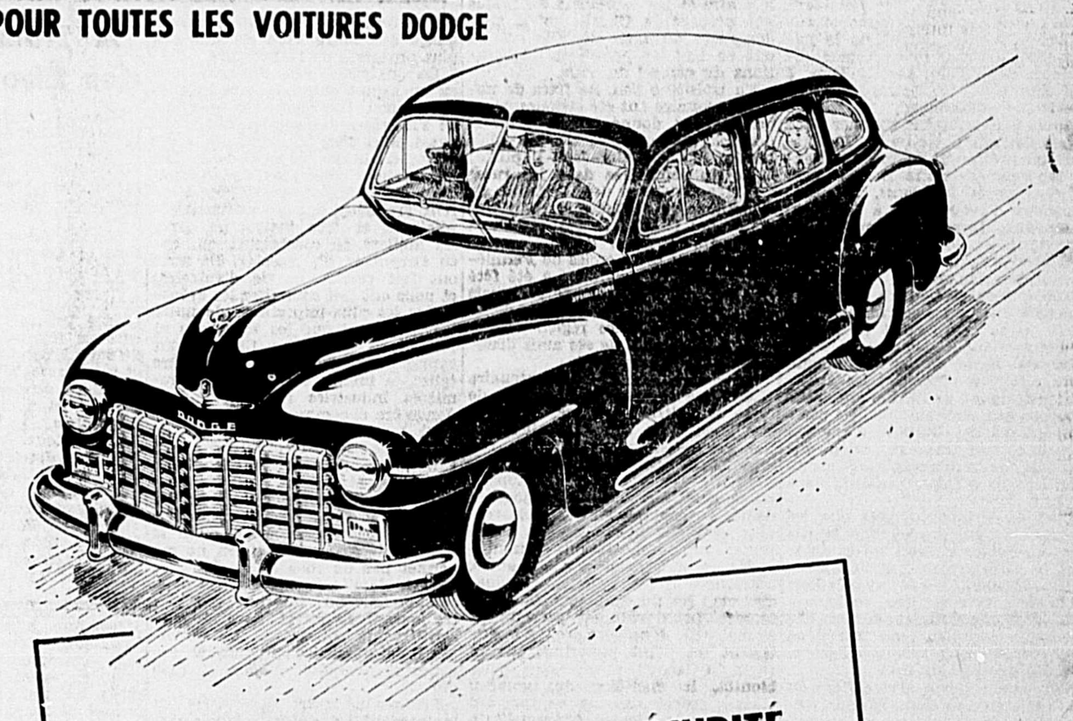
De plus elle fournit les substances nutritives basiques: protéines complètes pour former les muscles, les nerfs et les cellules organiques des aliments très fortifiants pour donner vitalité et endurance. Elle agit ainsi comme garantie contre les déficiences alimentaires qui retardent la croissance normale.

Si donc votre enfant mange peu, est maigre, inférieur à la normale, peut-être nerveux, pourquoi ne pas essayer la délicieuse Ovaltine pour lui assurer croissance normale et meilleur appétit.

OVALTINE 41P

Une Autre Nouveauté DODGE

LES PNEUS SUPER-CUSHION SONT MAINTENANT L'ÉQUIPEMENT STANDARD POUR TOUTES LES VOITURES DODGE

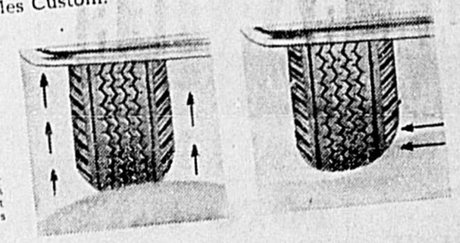


LES ROUES DODGE JANTES-SÉCURITÉ AVEC PNEUS SUPER-CUSHION VOUS DONNENT PLUS DE SÉCURITÉ ET UN ROULEMENT PLUS DOUX

DODGE apporte encore une autre "Nouveauté" de voiture de luxe à toutes ses voitures à passagers — un nouveau dessin unique de pneus appelés "Super-Cushion" qui vous assure plus de confort et plus de sécurité. Combinés avec les nouvelles roues Dodge "Jantes-Sécurité", ces gros pneus établissent un nouveau standard de sécurité. Ils ne se "chauffent" pas si vite, ce qui diminue les chances d'une crevaison. S'il se produisait une crevaison, le pneu dégonflé reste quand même sur la roue "Jantes-Sécurité" — même aux grandes allures de marche — ce qui assure des arrêts sûrs et en droite ligne.

Les pneus "Super-Cushion" ne demandent que 24 livres de *pression d'air* tout en portant 26% plus de *volume d'air*, réalisation qui réduit les secousses de la route. Ils "coussinent" la voiture contre les chocs d'à-côté — les pneus absorbent les chocs quand vous frappez une ornière, ou bien des pierres ou des routes raboteuses.

Cette autre "Nouveauté" se joint à d'autres caractéristiques Dodge telles que: roues "Jantes-Sécurité"; roulement tout-flotteur; freins 6-cylindres; filtre à huile; quatre segments par piston; commande toute-fluide dans tous les modèles Custom.



● Les Ingénieurs Dodge ont accompli une merveille en protégeant les voitures-automobile contre les chocs de haut en bas (*à gauche*). Toutefois, les chocs d'à-côté, ou transversaux, n'avaient jamais été satisfaisamment absorbés avant l'introduction des pneus "Super-Cushion". Ces nouveaux pneus, gros et fortement coussinés, boivent pour ainsi dire les chocs latéraux (*à droite*), produisant ainsi un roulement plus doux, plus agréable.

Le Gros Spacieux DODGE

VOUS DONNE PLUS DE Nouveautés

IL N'Y A PAS DE SUBSTITUT POUR LE GÉNIE ÉPROUVÉ DODGE!

GARAGE MUNGER LIMITÉE
244, Rue St-Dominique, JONQUIERE

CHICOUTIMI AUTOMOBILE LTEE
1, Boul. Price, Chicoutimi, P.Q.

J.-H. FORTIER
Baie Comeau, P.Q.

B.-R. PATTERSON
Tadoussac, P.Q.

École primaire supérieure projetée à Jonquière

La Commission scolaire de Jonquière a tenu une assemblée spéciale sous la présidence de M. Philippe Deschênes. A cette réunion qui groupait tous les membres de la Commission scolaire et les principaux représentants de quelques associations locales, il a été décidé par une résolution adoptée à l'unanimité que l'on travaillerait effectivement à l'érection rapide d'une école primaire supérieure, sur le site actuel de l'Académie Saint-Michel récemment détruite par les flammes, et que l'on utiliserait à cette fin les vieux murs encore existants.

En terminant l'année du Centenaire de Jonquière

Texte d'une allocution prononcée à la radio, le 31 décembre, par M. J.-W. Gagnon, président du Comité du Centenaire de Jonquière.

Avant de finir la présente année, votre Comité du Centenaire n'a pas voulu laisser à votre souvenir, le sans rappeler à votre souvenir, le principal événement de l'année, qui fut celui de la célébration du Centenaire de notre ville.

En effet chers concitoyens, nous avons célébré avec éclat, le centième anniversaire de Jonquière; cela a été un événement religieux, historique, civique et culturel. Religieux d'abord, puisque nos fêtes d'ouvraient officiellement dimanche, le 3 août, par une messe pontificale à laquelle officiait Son Excellence Monseigneur Georges Melançon, notre Evêque.

Tous, nous avons encore présents à la mémoire, les cérémonies liturgiques si impressionnantes de la messe pontificale; les paroles de bienvenue à Son Excellence; les conseils d'encouragement et de sympathies du chanoine Luc Morin, curé cher au cœur de tous les citoyens de Saint-Dominique de Jonquière, ainsi que le sermon de circonstance prononcé par un enfant de la paroisse, M. l'abbé Lorenzo Angers, directeur de l'école d'agriculture à Chicoutimi. — M. Angers, avec sa conviction apostolique, sa parole chaude, nous a appris à aimer Jonquière de tout notre cœur. Les paroles bienveillantes de Son Excellence Monseigneur notre Evêque, prononcées après la messe, félicitant Jonquière d'avoir pensé à fêter son Centenaire, furent pour notre Comité, un bel encouragement, et pour le citoyen de cette ville, une marque de sincère attachement.

Nous aimons Jonquière parce qu'il nous a vus naître et grandir, mais aussi, parce que l'esprit de Foi et de dévouement héroïque de nos ancêtres ont formé en nous cet amour. En effet, en repassant les archives historiques de Jonquière, nous trouvons que ceux qui ont bâti notre cité ont été des hommes d'une Foi robuste et l'un grand respect du dimanche; ne reculant devant aucun sacrifice; ils étaient confiants dans l'avenir.

C'est au printemps 1847 que les premiers qu'ons arrivaient à la Rivière-au-Sable, et c'est en y abattant le premier arbre qu'ils fondèrent Jonquière. Nous descendons d'une race forte et fière; inclinons-nous respectueusement devant ces valeureux pionniers qui n'avaient pour fortune, que leur intelligence, leur courage et leur Foi.

Nous avons raison d'être fiers du passé et confiants dans l'avenir; cependant notre avenir ne sera brillant, ni prospère que si nous suivons fidèlement les traces de nos devanciers; si, comme eux, nous vivons notre Foi et nos traditions; si nous demeurons attachés à notre Eglise, nos prêtres, nos missionnaires, et fidèles au Jour du Seigneur.

En second lieu, la cérémonie impressionnante du dévoilement du monument-souvenir donnait à la célébration du Centenaire un caractère historique. Cette cérémonie a rappelé des souvenirs chers aux coeurs des citoyens de Jonquière. En effet, le vieux cite historique où Jonquière a maintenant son monument était autrefois la propriété de M. Hubert Kéroack, un des premiers citoyens de Jonquière, et père du lu chanoine Sylvio Kéroack, actuellement curé de la cathédrale de Chicoutimi. La maison qui occupait alors cet emplacement avait servi de résidence à feu l'abbé Hubert Kéroack de regrettée mémoire, ancien curé de Jonquière. C'est aussi l'endroit où le maire et les conseillers du temps ont préparé la Charte qui a titré Jonquière du nom de Ville, et où ont eu lieu les premières délibérations du conseil de Ville.

En troisième lieu, les fêtes de notre Centenaire ont été civiques parce qu'elles ont donné lieu à diverses démonstrations, telles que: la célébration de la Saint-Jean-Baptiste; Concerts populaires dans les rues; Congrès régionaux des Chambres de Commerce, des Chevaliers de Colomb; des Gardes et Fanfares; des Syndicats ouvriers; de l'Union des cultivateurs; des Cercles de Fermières; etc. Enfin, Jonquière a été fêté non seulement par ses citoyens, mais aussi par une grande partie de la population de notre région et par un grand nombre de ses amis disséminés dans la Province.

La célébration de notre Centenaire a été une magnifique occasion de faire connaître Jonquière, avec son esprit religieux, son esprit hospitalier, ses organisations sociales, son agriculture, son commerce et son industrie. Il est bon de se rappeler en passant, que pendant la journée dédiée au commerce et à l'industrie, plus de 2,000 étrangers ont visité toutes nos organisations commerciales et industrielles, entre autre, notre pouvoir électrique, notre aqueduc etc., En un mot, par son Centenaire, notre ville est parvenue à sa maturité. Jonquière occupe maintenant un point important sur la carte du Canada et sera sans doute bientôt, le chef-lieu du nouveau comté, Esdras Minville, en appelant Jonquière le Centre Métropolitain du Saguenay, nous donne le témoignage que notre Ville est une des plus prospères de la Province.

En quatrième lieu, nos fêtes ont eu un aspect culturel parce qu'elles ont fourni l'occasion aux citoyens de s'instruire des enseignements du passé. Elles leur ont fait voir la vie et les traditions de chez-nous. Les inoubliables Pageants, réalisation originale et artistique du Père Laurent Tremblay, ont été vraiment révélateurs et très instructifs, pour les milliers de spectateurs qui ont eu l'avantage d'y assister. Ils nous ont fait revivre la vie d'autrefois et nous ont fait connaître les événements les plus importants de notre histoire, ainsi que les traditions et coutumes ancestrales. Ils nous ont appris aussi, comment la première église, la première école et les premières industries sont nées dans Jonquière, et comment s'est organisée petit à petit, la vie économique de notre ville. Ces Pageants ont donné à notre population, une belle leçon d'histoire, et j'en suis sûr, auront gravé dans le coeur de chacun de nous, un profond respect pour ceux qui ont fait Jonquière. Comme le temps mis à ma disposition ne me permet pas de vous en parler avec plus de détails, vous trouverez dans l'album-souvenir, imprimé par notre journal, Le Réveil, tous les renseignements concernant les activités religieuses, économiques et sociales de Jonquière, depuis sa fondation.

L'année de notre Centenaire est maintenant terminée; remercions le Bon Dieu de ses faveurs et des grâces particulières dont nous avons été favorisées pendant le siècle qui vient de s'écouler; demandons-lui pardon de nos faiblesses, en particulier, de nos intempérances et de nos manquements à la charité.

A minuit ce soir, les cloches de nos églises carillonneront et les sirènes de nos usines crieront pour annoncer la fin de notre année centenaire; élevons donc nos regards vers Dieu, et demandons-lui de bénir nos foyers, nos entreprises, nos sociétés, et nos quatre paroisses. Puisse la population de Jonquière, au cours des cent années qui vont suivre, grandir spirituellement et matériellement, demeurer attachée à son Eglise, à sa Patrie.

Avant de terminer cette causerie, je voudrais, à titre de Président du Comité du Centenaire, et en mon nom personnel, remercier d'abord tous les membres du Comité lesquels m'ont si bien secondé dans le travail de l'organisation de nos fêtes. Je veux ensuite remercier tout spécialement les jeunes gens et jeunes filles qui ont figuré dans les Pageants. Ces jeunes ont travaillé bénévolement pendant plus de trois semaines, presque jour et nuit, sans compter ni leur temps, ni leurs peines, ni leurs sacrifices, sans épargner leurs forces, leur santé. Tous ce, jeunes ont droit à notre reconnaissance à notre gratitude; et au nom de tout le Comité du Centenaire, au nom de toute la population de Jonquière, je les félicite et les remercie cordialement.

Je remercie les autorités religieuses, en particulier, messieurs les curés; les communautés religieuses, telles que les Soeurs du Bon-Pasteur, les Frères du Sacré-Coeur; je remercie tous les mouvements spécialisés, ainsi que toutes nos sociétés pieuses, artistiques, municipales, sportives; je remercie toute la population de Jonquière, ville et campagne tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de nos fêtes.

Merci à la Compagnie Price Brothers pour la généreuse contribution de $1,000. Merci à l'honorable Antonio Talbot et au gouvernement Provincial, pour leur don précieux de $20,000, don substantiel qui nous a grandement aidé à défrayer les dépense d'organisation des fêtes de notre Centenaire. En effet, ces célébrations ont coûté exactement la somme de $67,000, et sans ces souscriptions généreuses, il est certain que nous n'aurions pas été en mesure de fêter notre Centenaire avec autant d'éclat. J'adresse aussi mes plus sincères remerciements au Poste CKRS à son directeur, M. Gaston Voyer, qui a mis si gracieusement à notre disposition, les services du poste et de son personnel. Profitons de la circonstance pour féliciter le Poste CKRS, dont la naissance coïncide avec notre Centenaire.

Je remercie aussi Radio-Canada et le Poste CBJ de Chicoutimi, en la personne de son directeur, M. Vilmont Firtin, lesquels ont bien voulu radiodiffuser gratuitement, la messe d'ouverture des fêtes, au parc du Centenaire, ainsi que la cérémonie du dévoilement du monument-souvenir.

Je remercie les journaux et revues de Jonquière, de la région et d'ailleurs, qui ont fait une si belle publicité pour notre ville et son Centenaire.

Chers concitoyens, c'est avec le déclin de la présente année, que s'achève le rôle du Comité du Centenaire. Dans quelques heures, luira l'aurore d'une nouvelle année. Nous souhaitons à toute la population de Jonquière, Bonne et Heureuse année 1948.

Lignes solides du nouveau camion "Ford"



Le nouveau modèle "F-135" d'une capacité de deux tonnes, est typique du dessin solide des nouveaux camions Ford. La cabine est à visibilité totale, pare-brise univitre, capot remanié à fanaux et grille engoncée par mesure de sécurité. Le pare-choc est d'acier puissamment lié au cadre, pour ainsi donner pleine protection. Les variétés sont de ½ tonne ou trois tonnes.

À Notre-Dame des Éboulements

Madame Ferdinand Perron, née Lydia Dufour, est décédée en cette paroisse au début de janvier, après une longue et cruelle maladie, supportée avec une résignation toute chrétienne. Elle avait 71 ans et 5 mois.

Elle fut inhumée le lendemain des Rois, en présence d'un grand nombre de parents et d'amis.

M. le curé Léonce Boivin fit la levée du corps, et le service fut chanté par M. l'abbé Jos. Dufour, curé de Saint-Jérôme, frère de la défunte. L'assistaient comme diacre et sous-diacre, MM. les abbés Arthur Tremblay, du Séminaire, neveu de la défunte, et L. Lemieux, vicaire de la paroisse.

Les porteurs étaient ses fils, MM. Edouard, Joseph, Camille, Gérard, Raymond et Edmour.

Mme Perron laisse pour pleurer sa perte, à part son mari, ses fils: MM. Joseph et Edmond, de Montréal, Edouard, d'Amqui, Camille le Coaticook, Gérard et Raymond, des Eboulements; ses filles: la Rde Soeur Sainte-Agathe, des Soeurs de la Charité de Québec, Mme Avila Tremblay (Marie-Louise), Mme Elie Bouchard, (Mathilde) de Montréal, Mlle Angeline Perron, de N.-D. des Eboulements; ses gendres, MM. A. Tremblay et E. Bouchard; ses frères: M. l'abbé J. Dufour, curé de Saint-Jérôme, MM. Adélard, Henri et John Dufour, de La Malbaie; ses soeurs: la Rde Soeur Louise-Marie, des Soeurs du Bon-Conseil, de Chicoutimi, Mme Gonzague Lapointe (Mary), Mme Henri Harvey (Rose) de la Malbaie; Mme Jos. Brassard (Grace) de Québec, Mme Harry Boulianne d'Amqui, Mme Ulysse Bois (Adèle) de Saint-Jérôme; sa belle-soeur: Mme Johnny Tremblay, les Eboulements; 54 petits enfants et nombre de neveux et de nièces.

Notre journal prie les familles si douloureusement éprouvées par la mort de cette femme de bien, d'accepter le témoignage de sa profonde sympathie.

Décès

Est décédé à Naudville à l'âge de 61 ans M. Sharky Georges McLean, époux de dame Sarah Vaillancourt. La dépouille mortelle fut exposée au salon mortuaire Gravel & Fils, 49, rue St-Joseph, à Naudville. Le service et la sépulture ont lieu lundi.

* * *

Est décédée à l'âge de 59 ans et 4 mois, dame Eugénie Dufour, épouse de M. Napoléon Lavertue, de Saint-Félicien. Les funérailles eurent lieu lundi, à 9 h., à Saint-Félicien.

* * *

Est décédée à l'âge de 83 ans Mme Pierre Bélanger, née Laure Lebel. Mme Bélanger était la mère de Sr Marie-de-Jésus, de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi. Le service eut lieu lundi à 8 h. 30, en la chapelle de l'Hôtel-Dieu.

* * *

Est décédée à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi à l'âge de 60 ans et 9 mois dame Alida Tremblay, épouse de M. Edouard Gagnon. Son service et sa sépulture eurent lieu samedi, à 10 heures, en l'église de Notre-Dame d'Hébertville.

* * *

Est décédée à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, à l'âge de 29 ans, mademoiselle Valérie Thibault, institutrice. Le service et l'inhumation eurent lieu à St-Fabien de Rimouski.

* * *

Est décédé à Québec à l'âge de 72 ans M. Philippe Larouche, époux de feu dame Philomène Tremblay, de Chicoutimi. La dépouille mortelle fut exposée à la résidence de son neveu, M. Adélard Dallaire 12, avenue Maltais. Son service eut lieu jeudi à 9 heures en la Cathédrale. M. Larouche était le père de M. l'abbé Gérard-Adrien Larouche, professeur au séminaire de Chicoutimi.

* * *

Est décédé à l'hôpital de Laval à l'âge de 48 ans M. Lucien Savard époux de dame Simone Boivin. Les funérailles auront lieu jeudi à Québec.

* * *

Est décédée à l'âge de 64 ans dame Lydia Côté, épouse de M. Georges Chalifour, de St-Louis de Courville. La défunte était la mère de M. Charles-Auguste Chalifour, chef de la sûreté à Arvida, et la soeur de M. Eloi Côté, Grand Chevalier de Chicoutimi.

* * *

Est décédée à Jonquière à l'âge de 78 ans et 2 mois dame Marie-Jeannette Gaudet, épouse de M. Eugène Lebel. La dépouille mortelle fut exposée à sa résidence, 45, rue Nelson. Ses funérailles eurent lieu samedi à 9 h., à Ste-Famille de Kénogami. La défunte faisait partie des Dames de Ste-Anne et du Chemin del a Croix.

Remerciements pour sympathies

M. Victorien Morin et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont offert des témoignages de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Victorien Morin, soit par l'offrande de messes ou de bouquets spirituels, soit par la visite à la maison mortuaire, l'assistance aux funérailles ou autrement.

PROMOTION



Burroughs Wellcome & Co., annonce la nomination de son représentant de Québec, Monsieur Léo Gauthier, Directeur des Ventes pour l'Est du Canada, Province de Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick et l'Ile du Prince-Edouard.

Au C. Général de Chicoutimi

Le Conseil Général des Syndicats Nationaux de Chicoutimi s'est réuni mardi soir dernier sous la présidence de Monsieur Johnny Tremblay.

Après l'expédition des affaires courantes, il y eut une intéressante discussion qui fit ressortir les progrès réalisés par les Syndicats, a Chicoutimi et dans la région.

On signala aussi quelques points qui pourraient être améliorés afin de solidifier d'avantage la position des Syndicats.

Un comité fut formé pour étudier une mise au point de la Constitution du Conseil Général, Messieurs Paul Brunelle, Wallace Prévost et Léonidas Bélanger en font partie. Plusieurs réunions d'étude sont au programme pour les quelques mois à venir.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE PORT-ALFRED

REGLEMENT NO 134

DE LA VILLE DE PORT-ALFRED, concernant les permis et autres droits municipaux.

IL EST par le présent règlement No 134 de la Ville de port-Alfred, ordonné et statué comme suit, savoir:

QUE la Ville de Port-Alfred annexe à son territoire certaine partie du territoire de la Paroisse de St-Alexis, canton Bagot, à savoir:

"Toute cette partie du rang VII S.E. de la Rivière-à-Mars et comprenant les lots numéros cent quatorze, cent quinze, cent seize, cent dix-sept, cent dix-huit, cent dix-neuf, cent vingt et cent vingt et un (114, 115, 116, 117, 118, 119, 120 et 121) du rang VII Sud-Est de la Rivière-à-Mars, des plan et livre de renvoi officiel de la Paroisse de St-Alexis, Canton Bagot, Comté de Chicoutimi, est bornée comme suit:

Vers le Nord-Est par ligne Nord-Ouest de la réserve actuelle de la dite Ville de Port-Alfred ou des numéros cent douze et cent treize (112 et 113), vers le Sud-est par la ligne divisant ce Rang VII S.E. Rivière-à-Mars du Rang VIII ou côté Sud-Ouest par le lot numéro cent vingt-deux (122) des côtes Ouest et Nord par la Rivière-à-Mars.

La superficie totale de ce territoire est de cent quatre-vingt-dix-huit acres (198a) plus ou moins.

Le tout tel qu'il appert au plan du terrain annexé et préparé par l'arpenteur-géomètre A. Lamarre, et annexé aux présentes comme s'il ici au long récité.

Il est de plus statué que le dit territoire fera partie, pour fins électorales, du quartier centre de la Ville de Port-Alfred.

Vraie Copie du règlement No 134 de la Ville de Port-Alfred et approuvé par le conseil de la Grande-Baie paroisse le 29 décembre 1947

Par Frs Bergeron
Secrétaire-Trésorier

VRAIE COPIE CERTIFIEE.
Jacques Dallaire
Asst.-Sec.-Très.

AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné que la Cité d'Arvida, s'adressera à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi amendant sa charte, 18 Geo. V. chap. 78, afin d'obtenir le pouvoir de faire la réglementation nécessaire pour faire elle-même la construction de maisons d'habitation.

LES PROCUREURS DE LA REQUERANTE
T. McNicol et H. Bernatchez.

Remerciements pour sympathies

La famille de M. Philippe Larouche, dont les funérailles ont eu lieu jeudi dernier à la cathédrale, remercie avec reconnaissance tous ceux qui lui ont témoigné quelque marque de sympathie, soit par offrandes de messes, visites à la maison mortuaire, assistance aux funérailles ou autrement.

GRATIS!



Garçons et Fillettes, voulez-vous gagner de belles primes ou de l'argent 30%. Missels, robes, chapelets, camera, montres-bracelets, etc., données gratuitement à ceux qui vendront 70 paquets de graines de jardin à 10c. chacun. Demandez aujourd'hui 70 paquets de graines. Vous paierez après la vente.

ALLEN NOUVEAUTES "P"
St-Zacharie, Qué.

AUTOBUS & TAXI

Pour Avida, Jonquière et Kénogami
PAR VAUDREUIL: toutes les minutes, de 6.15 a.m. à minuit
PAR TASCHEREAU: toutes les minutes, de 6.00 a.m. à minuit
Horaire spécial le dimanche
Pour la Baie-des-Ha! Ha!
Toutes les demi-heures (aux et aux 15 minutes), de 6.15 a.m. 10.15 p.m. Aussi 11.30 et 12 après minuit.
Pour Saint-Joseph d'Alma
7.30 a.m. 1.45 p.m. 6.15 p.m.
8.45 a.m. 2.45 p.m. 7.15 p.m.
10.15 a.m. 3.45 p.m. 11.00 p.m.
12.45 p.m. 4.45 p.m.
Pour Sainte-Anne
A toutes les demi-heures, de 6 a.m. à minuit .05.
Horaire spécial le dimanche
En ville
A toutes les 10 minutes.

SOURDS



"HARMONY"
Beltone 1948
Sans batterie encombrante. UNE SEULE PIECE A PORTER. Tonalité ajustable à volonté pour distance et intensité, quel que soit son degré de surdité. Brochurette "J" sur demande.
Une démonstration gratuite vous prouvera pourquoi l'on vend plus de Harmony Beltone que tous les autres d'une pièce.
Conditions de paiements faciles
Universal Hearing Aid Agency
(Gustave Claveau, prop.)
82, ave Ste-Famille, Chicoutimi
En arrière de la Cathédrale
Tél.: 761

INSTALLEZ DES STORES VENITIENS EN MÉTAL



Vous aurez beauté et confort.
Commandez les vôtres de suite, Nous les fabriquons sur mesures Nous les nettoyons et peinturons
Ecrivez:
LES PRODUITS ARTISTIQUES, LTEE
158, Côte de la Reserve,
Chicoutimi Tél.: 1526

AGENT DEMANDÉ

Représentant actif et honnête (avec expérience de préférence) est demandé par une vieille Compagnie d'Assurance-Vie avantageusement connue.
Territoire offert: Chicoutimi et Baie des Ha! Ha!
Devenez votre Patron.
Pourparlers confidentiels
S'adresser à:
Casier No 218, Dépt. A, CHICOUTIMI

SPECIALISTE POUR LA VUE
Maurice Monette, Ba. O.
Examen de la vue
HEURES DE BUREAU: 9 h. à 6 heures
Vendredi soir 7 h. à 9 h
TEL.: 350 LE SOIR sur rendez-vous
171, rue Racine, 2ième étage

Le Dr Gilles Tremblay
SERA ABSENT
du 24 janvier
au 2 février

STEEL WORKS & MARINE EQUIP'T CO. LTD.
266, rue Saint-Jacques ouest — Montréal 1, Qué.
BOUILLOIRES - RESERVOIRS
STRUCTURES D'ACIER
REPRESENTANT:
LAURENT BONNEAU
1, rue Dufard — Tél.: 811J — Chicoutimi

SERVICE Beatty AUTORISE
Beatty Bros Limited
Réparation et pièces de rechange pour laveuses de toutes marques
Machine à coudre.
Réparation et pièces de rechange Moteur électrique, attachement à faire les boutonnières, lumière, etc.
J.-C. MARCOTTE
Marchand
Beatty Bros Ltd
Tél.: 817 199, rue Racine, Chicoutimi

CINÉMA CARTIER
CHICOUTIMI
PROGRAMME de la SEMAINE commençant le 24 JANVIER 1948

Samedi-lundi, 24-26 jan.:
LA BELLE ENSORCELLEUSE (75)
Marlene Deitrich et Bruce Cabot
1 h., 3 h., 7 h. 05 et 10 h. 05
FABULOUS TEXAN (95)
John Carrol et Catherine McLeod
2 h. 25, 5 h. 30 et 8 h. 30
Samedi soir Midnight Show 11 h. 20
BULLDOG DRUMMOND AT BAY (68)
Dusty Rhodes
Lundi soir FOTO-NITE à 8 h. 30
Votre photo vaudra $165.

Mardi-mercredi, 27-28 jan.:
BRINGING UP FATHER (68)
Joe Yule et Renie Reno
1 h., 3 h. 40, 6 h. 25 et 9 h. 05

FOTO-NITE
Votre photographie vaudra la somme de $165.00 (LE LUNDI SOIR 26 JANVIER PROCHAIN)
Venez en foule.

LE JOURNAL TOMBE A CINQ HEURES (82)
Pierre Fresney, Marie Dea et Pierre Larquey
2 h. 20, 5 h., 7 h. 45 et 10 h. 30

Jeudi-vendredi, 29-30 jan.:
MY WILD IRISH ROSE (101)
(couleurs)
Dennis Morgan et Andrea King
1 h. 35, 4 h. 15, 6 h. 55 et 9 h. 35
Aussi sujets courts et nouvelles (News)

UN EXCELLENT MOYEN D'APPRENDRE L'ANGLAIS EST D'ASSISTER AUX REPRESENTATIONS DU CINEMA CARTIER
Les enfants au-dessous de 16 ans ne sont pas admis au théâtre.

VENTE A L'ENCAN
Sous la Loi concernant LES SYNDICATS COOPERATIFS
Dans l'affaire de LA SOCIALE
(Coopérative de consommation)
ARVIDA, Qué.

AVIS est par le présent donné que, LUNDI, le 26 Janvier 1948, à 2 h. 30 de l'après-midi, sera vendu par encan public, sur les lieux, au magasin de "LA SOCIALE" à ARVIDA, l'actif de cette faillite comme suit:
ITEM A. — Le fonds de commerce général d'épiceries, $1,585.10.
ITEM B. — L'Ameublement du magasin, consistant en Glacière "Frigidaire", machinerie et porte "Frigidaire" pour chambre froide, 2 Caisses enregistreuses, 2 balances, comptoir "Frigidaire", couteau à 1 mbun moulin à viande, clavigraphe coffre fort, etc. etc. Valeur de $3,783.50 (Le tout pour être vendu en détail).
L'item A sera offert en vente à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur et l'item B sera offert en vente en détail, et chaque article ou lots, au plus haut et dernier enchérisseur.
Le magasin sera ouvert pour inspection, le lundi, 26 Janvier prochain, de 9 heures à midi A.M., et l'inventaire peut être examiné en tout temps en s'adressant à l'un ou l'autre des liquidateurs soussignés.
Conditions de paiement: ARGENT COMPTANT.
Quebec, le 7 janvier 1948.
R. ERNEST LEFAIVRE et P.-E. LABERGE,
Liquidateurs conjoints.
Bureaux:
111, côte de la Montagne,
QUEBEC.
181, rue Racine
CHICOUTIMI.

ASSURANCES
GUSTAVE CLAVEAU
Vie, Feu, Automobile
82, ave Ste-Famille CHICOUTIMI
Tel. 761

Laberge, Lefaivre & Marmette
Syndics Licenciés
Règlements et compromis entre débiteurs et créanciers.
BUREAUX
Suite 23 Edifice "ABEL"
181, rue Racine — CHICOUTIMI

SAGUENAY DRY



Pétillant-Mousseux!
"Saguenay Dry", le "Ginger Ale" idéal pour vos réceptions. Excellent tel quel. Merveilleux pour couper les boissons. Donne un cachet spécial à votre accueil.
COMMANDEZ-EN AUJOURD'HUI MEME.

Théâtre **CAPITOLE** Chicoutimi

Ven.-Sam. 23-24 jan.:	Lun.-Mar. 26-27 jan.:	Mer.-Jeu. 28-29 jan.:
"Messieurs Ludovic" avec Odette Joyeux et Bernard Blier. Au même programme "Tarzan and the Leopard Woman" avec Johnny Weismuller	"Il suffit d'une fois" avec Edwidge Feuillère et Fernand Gravey	"Homestrech" Un beau film en couleurs avec Cornel Wilde et Maureen O'Hara